



HAL
open science

Baignades urbaines : plongez au coeur des cours d'eau nantais

Caroline Wypychowski

► **To cite this version:**

Caroline Wypychowski. Baignades urbaines : plongez au coeur des cours d'eau nantais. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01997458

HAL Id: dumas-01997458

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01997458v1>

Submitted on 29 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

BAIGNADES URBAINES

PLONGEZ AU CŒUR DES
COURS D'EAU
NANTAIS

CAROLINE WYPYCHOWSKI



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Avertissement aux lecteurs:

Attention ! Des actes illicites ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Cependant bien que l'identité des pirates doive rester sous silence, ce que vous lirez dans ce mémoire ne doit surtout pas rester confidentiel.

Bonne Lecture et Bonnes Baignades à vous !

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BAIGNADES URBAINES

PLONGEZ AU CŒUR DES COURS
D'EAU NANTAIS

MÉMOIRE DE MASTER PAR CAROLINE WYPYCHOWSKI

SOUS LA DIRECTION DE
MARGAUX VIGNE ET FRÉDÉRIQUE BARBE
ENSA NANTES - 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION : PLONGEON DANS LE PETIT BAIN	10		
		17	LES BAIGNADES DANS LES COURS D'EAU URBAINS, UNE PRATIQUE OUBLIÉE EN FRANCE
		18	SOUVENIRS DE NAGE EN EAUX VIVES NANTAISES
LE RETOUR DE LA BAIGNADE EN PLEIN AIR DANS LA FABRICATION DE LA VILLE D'AUJOURD'HUI	65	42	MORALISATION ET CHANGEMENTS SOCIÉTAUX EN VILLE : ON NE VEUT PLUS SE BaignER DANS LES COURS D'EAU URBAINS
DES VILLES QUI SE FABRIQUENT TOUJOURS PLUS PROCHES DE L'EAU	67	49	MODIFICATIONS PAYSAGÈRES ET URBAINES DES COURS D'EAU ET DE LEURS ABORDS : ON NE PEUT PLUS S'Y BaignER
BALNÉARISATION DE L'ESPACE URBAIN	72		
LES BAIGNADES URBAINES, UN SUJET À METTRE DANS L'AGENDA DU POLITIQUE	80		
RENDICATION ET ACTIVISME HABITANT PRÔNANT UN DROIT À LA BAIGNADE EN VILLE	96	135	LA BAIGNADE EN TERRAIN NANTAIS : ENQUÊTE SUR UNE PRATIQUE ENCORE DISCRÈTE DANS DES COURS D'EAU AUX PARTICULARITÉS MÉCONNUES ET HYPOTHÈSES DE RÉINVENTION
UN FREIN MAJEUR AUX CHANTIERS DE LA BAIGNADE URBAINE : LA RESPONSABILITÉ ET LA JURIDICTION DES RISQUES	118		
		136	REGARDS ACTUELS SUR LES COURS D'EAU NANTAIS : L'ERDRE ET LA LOIRE, 2 ENTITÉS OPPOSÉES
		158	ÉTAT DES LIEUX DES BAIGNADES DANS LES COURS D'EAU NANTAIS
		186	HYPOTHÈSES DE RÉINTRODUCTION DE LA BAIGNADE DANS LES COURS D'EAU NANTAIS
CONCLUSION : PLONGEON DANS LA GRAND BAIN	214		
		218	BIBLIO/SITO-GRAPHIE & LISTE DES ENTRETIENS
TABLE DES MATIÈRES	224		

REMERCIEMENTS

Je remercie, en premier lieu, Margaux Vigne et Frédéric Barbe qui m'ont laissé libre dans le choix de ce sujet peu conventionnel et qui m'ont poussé à faire un travail d'enquête et de terrain.

Et c'est pourquoi, je tiens surtout à remercier les acteurs de ce terrain d'enquête : toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer et dont les paroles et les actes ont fait la richesse de ce mémoire. Merci donc à Pierre Mallet, Jean-Baptiste Lestra, Cédric Barguil, Clément Amour, Thierry Gourdin, Kristell Le Bot, Guy Nomballais, Rémy David, Hoel et Émilie...

Merci à tous les curieux (amis, famille, collègues, covoteurs, couchsurfeurs...) avec qui j'ai pu échanger et qui m'ont donné leurs impressions, précieuses à mon avancée.

Je suis très reconnaissante envers les courageux qui m'ont soutenu et accompagné dans mes folles baignades nantaises : Daniel, Romane, Ronan, Caroline, Claire, Romain, Mathilde, Julien, Jeanne, Clara...

Enfin je finirai par remercier ma mère, correctrice et première lectrice d'un mémoire en cours de réalisation.

REMERCIEMENTS

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PLONGEON DANS LE PETIT BAIN EN GUISE D'

INTRODUCTION

Qui aujourd'hui pense que se baigner dans les cours d'eau d'une ville est insensé ? Beaucoup de citoyens français et peut-être même toi cher lecteur. Sache que ce mémoire pourra te faire dire le contraire. Poser à un citoyen suisse la même question, il vous rigolera au nez. En effet son pays est un modèle en matière de baignades en eaux vives urbaines et pour lui la baignade en ville est une affaire culturelle. La France n'a donc-t-elle pas cette culture des baignades ? Pourtant si on remonte dans le temps, aux siècles passés, la baignade dans les cours d'eau urbains français était une pratique courante. À la saison estivale, les citadins n'hésitaient pas à piquer une tête tout près de chez eux. Quelles soient sauvages, reconnues par les hygiénistes ou encadrées, les baignades faisaient, pendant l'été, partie de la vie urbaine.



Baigneurs sur les quais de la Seine, du pont du Carrousel en été, 1943 © André Zucca/BHVP/Roger-Viollet

COMMENT DONC EXPLIQUER CETTE DISPARITION DANS LE PAYSAGE DES VILLES FRANÇAISES ET DANS LA MENTALITÉ DE LEURS HABITANTS ?

Aujourd'hui, la pratique connaît un regain d'intérêt auprès des urbains qui cherchent à vivre autrement dans une ville trop normative. Ce plaisir simple, festif, convivial et gratuit est pour eux un moyen de revendiquer leur droit à la ville, de s'approprier leurs cours d'eau. Copenhague, comme souvent en matière de pratiques sociales, a donné le ton en offrant à ses habitants la possibilité de se baigner dans l'ancien port industriel. D'autres capitales l'ont alors suivi : Berlin, Londres et maintenant Paris. Cette réapparition de

la baignade dans les cours d'eau des grandes villes nous prouve que nous habitons actuellement «une transition socio-écologique».



Baignades sauvages dans le bassin de la Villette, 2015 © Alex Voyer

COMMENT EXPLIQUER MAINTENANT LA RÉINVENTION DE LA BAIGNADE DANS LES COURS D'EAU URBAINS QUI SE JOUE AUJOURD'HUI ?

En France, on est encore aux prémices de la transition, que ce soit en termes de politiques publiques urbaines, de réglementations ou d'opinion publique. Toutefois, au vue de la fabrication de la ville d'aujourd'hui et des préoccupations écologiques, les cours d'eau sont plus qu'avant tout au cœur des débats, des discours et des ambitions urbaines. La Loire à Nantes fait à la fois la fierté des politiques, le terrain de jeu des acteurs et fabricateurs de la ville et le décor quasi-palpable de la vie des nantais. C'est ce «quasi» qui est aujourd'hui à prendre en compte et qui fait qu'il y a encore des étapes avant de pouvoir se baigner dans les cours d'eau de la ville.



Perspective. Projet d'aménagement du quai. Bd Gaston Doumergue. Nantes © Base/Samoa

SI PARIS S'EST RÉCEMMENT INTÉRESSÉE AU SUJET EN PERMETTANT LA BAIGNADE DANS LE BASSIN DE LA VILLETTE ET EN PRÉVOYANT DE RENDRE LA SEINE BAIGNABLE POUR LES JO DE 2024, QU'EN EST-IL DE NANTES ?

On peut voir en la baignade en eaux vives une « pratique habitante ». En effet elle nous apprend beaucoup de chose sur les lieux dans lesquels elle s'applique. Elle est indissociable de son environnement, qu'il soit écologique ou culturel. Cela la rend singulière en chaque lieu, à chaque habitant. Cette pratique est un moment de pleine immersion dans un milieu où notre corps se trouve vulnérable face à lui. C'est pourquoi elle est soumise à des réglementations, qu'elles soient imposées ou acquises par le sens commun et à des risques plus ou moins négociables puisqu'ils dépendent d'un milieu naturel et partagé. Mais c'est aussi un moment de plaisir, de transgression, de tissage de lien social et peut ainsi nous «réconcilier avec les lieux qu'on habite »¹. Partant de ces constats, il m'a alors semblé primordial de resserrer mon terrain d'enquête sur Nantes, une ville qui m'est familière.

ENQUÊTE SUR UNE PRATIQUE PASSÉE «OUBLIÉE» ET UNE PRATIQUE ACTUELLE «MARGINALE», SUR LE TERRAIN NANTAIS

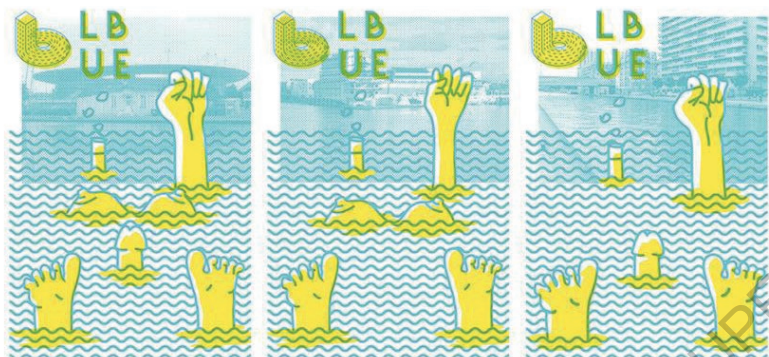
De prime abord Nantes semble pourtant être un cas limite concernant ce sujet. Dans la plupart des discours on entend : « c'est sale ! », « c'est dangereux ! », «il faudrait être fou»... Ce mémoire cherchera donc à déconstruire cette image trop systématique et mal renseignée grâce à des enquêtes de terrain entre l'Erdre et la Loire.

Avant toute chose un travail de recherches historiques sur le sujet a été mené de manière globale puis recentré sur Nantes. Les archives départementales de Loire-Atlantique ont constitué mes premières sources puis ce sont les associations de sauvegarde du patrimoine des villages en périphérie de Nantes qui m'ont permis de recueillir des témoignages. J'ai ainsi pu rencontrer Guy Nombalais, président des Amis de Saint-Sébastien-Sur-Loire, qui m'a conté ses expériences personnelles et fourni divers documents à propos de l'ancienne plage de la commune. Dans la première partie de ce mémoire, je vous propose donc de plonger dans le passé et de

¹ Frédéric Barbe, lors de la rencontre Vilaine Baignade à Rennes le 18 novembre 2016

revivre les baignades en Loire et les chamboulements qui ont contribué à leur disparition.

Ensuite, je tâcherai de faire l'état de la transition qui est à l'œuvre un peu partout en Europe en matière de baignades urbaines, en y exposant les raisons de la réintroduction de la pratique dans la vie urbaine tout en exposant des cas concrets. Le travail de terrain est quelque peu absent de cette partie car elle désaxe le regard de Nantes. Elle constitue aussi les prémices de mes recherches, puisque c'est en voyant ce qui se faisait ailleurs que j'ai décidé d'aller à la découverte des baignades nantaises. C'est Pierre Mallet, co-fondateur du Laboratoire de Baignades Urbaines Expérimentales, association parisienne prônant un droit à la baignade en ville, qui est mon premier interviewé. Son intérêt pour le sujet m'enchanté et c'est ainsi que débute cette aventure.



Sous vos pavés notre plage © Laboratoire des Baignades Urbaines Expérimentales

Enfin je vous accompagnerai pour une plongée au cœur de deux cours d'eau majeurs de la métropole nantaise, opposés sur de nombreux critères : l'Erdre et la Loire. Afin de récolter de la connaissance sur le terrain nantais au sujet de la baignade en eaux vives, il m'a fallu aller à la rencontre de celles et ceux qui travaillaient, pratiquaient ou avaient un lien quelconque avec le fleuve ou la rivière. Ces personnes sont devenues des coproducteurs du savoir. J'ai donc récolté des témoignages à propos de la vision que les nantais ont de leur cours d'eau et de leurs éventuelles pratiques de baignades en plein air à Nantes. Concernant la Loire, j'ai pu, grâce à mes rencontres, confronter la vision d'une expertise scientifique et technique du fleuve à celle d'une politique de la ville - au vu la très forte place de la Loire autant au sein des

ambitions urbaines que des pensées de préservation du milieu naturel. À propos de l'Erdre, dont les berges sont propices à la déambulation, j'ai fait le choix de mener des parcours commentés. L'objectif était d'être au plus proche du terrain d'enquête pour que mes interlocuteurs puissent avoir le sujet de discussion sous les yeux. Ils ont chacun pu apporter leur regard d'expert et d'habitant sur le lieu d'une pratique, qu'elle soit éventuelle ou actuelle.

Parcourir un lieu, c'est aussi une sorte de première étape à la baignade en eau libre. Avant de se jeter à l'eau, le baigneur arpente les lieux afin de les évaluer, d'y négocier les éventuels risques, de trouver le meilleur endroit pour se dévêtir et pour enfin accéder à l'eau.

Et c'est de cette manière que je suis allée à la recherche de lieux, sécuritaires agréables et appropriés, pour me baigner à Nantes. Au moyen d'observations et d'expérimentations régulières, je me suis créée ma propre connaissance sur le sujet. C'est par celle-ci que vous finirez la lecture de ce mémoire.

Soyez vigilants avant de vous y plongez, mais je vous souhaite d'y prendre plaisir.

PREMIER BAIN :

LES BAIGNADES
DANS LES
COURS D'EAU
URBAINS, UNE
PRATIQUE
OUBLIÉE EN
FRANCE

A) SOUVENIRS DE NAGE EN EAUX VIVES NANTAISES

1) AMBIANCE URBAINE : DES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS IMPLANTÉS DANS LES COURS D'EAU EN PLEIN CŒUR DE LA VILLE

Le bain en ville : une pratique qui devient officielle et conseillée à partir du XVIII^e siècle

Si l'homme se baigne en milieu naturel depuis la nuit des temps, la prise en compte de la baignade en eaux vives dans la vie urbaine est plus récente. En effet, c'est au XVIII^e siècle qu'on commence à construire des équipements spécifiques ou à aménager les rives des cours d'eau pour y permettre les bains publics.

Pourtant, dès le XVIII^e siècle, les citadins sont nombreux à se baigner dans leur fleuve ou leur rivière. Leur aspiration mêle un souci d'hygiène au plaisir rafraîchissant de l'eau. Mais ces baignades sauvages sont considérées comme des troubles à l'ordre public et sont progressivement proscrites. La religion chrétienne voit en la nudité des baigneurs une atteinte à la pudeur stricte de l'époque. Ainsi on peut lire, dans l'ouvrage *Les inconnus de la Seine : Paris et les métiers de l'eau au XIII^e au XIX^e siècle*, une ordonnance de police prise au début du XVIII^e : « *Plusieurs enfants et domestiques des bourgeois et plusieurs apprentis et compagnons de métiers attirés par d'autres gens vagabonds et sans aveu se baignent journellement dans le canal, ce qui en augmente encore la corruption et le libertinage et peut nuire considérablement à la santé* ». ¹

On remarque ici une prise de conscience naissante sur la pollution des cours d'eau et donc qu'une mauvaise qualité d'eau peut impacter la santé.

C'est donc dans ce contexte que la nécessité d'encadrer la pratique s'impose. En parallèle, les théories hygiénistes des Lumières et les médecins progressistes se montrent favorables à la pratique du bain et en prônent même les bienfaits. Des baignoires et des bassins collectifs se mettent alors

1 SIMON LACORDAIRE, *Les inconnus de la Seine : Paris et les métiers de l'eau, du XIII^e au XIX^e siècle*, Ed. Hachette, 1985

en place dans les cours d'eau en plein cœur des villes. Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e* écrit par Pierre Larousse entre 1866 et 1874, les évoque dans sa rubrique « bains publics » :

« *Bien que la température parisienne ne fasse pas du bain une nécessité quotidienne, les établissements de bains sont nombreux dans la capitale. (...) il convient de citer les bains froids en pleine eau, qu'on prend dans les écoles de natation, dont quelques-uns sont très somptueux, mais dont les autres tout à fait démocratiques offrent des bains pour 0 fr 20. Il existe plusieurs écoles de natation pour dames.* » ²

Au début de XIX^e, les premières écoles de natation apparaissent et prennent place dans ces bassins aménagés. Celles-ci ont alors permis à de nombreux citadins d'apprendre à nager sans se ruiner. Le bain en eaux vives n'est plus qu'une source d'hygiène mais un véritable loisir et un sport. Ce changement tient aussi à l'évolution du logement dans lequel arrive l'eau courante et qui s'équipe de salle de bain. Face à la demande d'une pratique sportive naissante, les établissements en bord ou dans les cours d'eau se multiplient. L'ouvrage de 1868 *La Natation Naturelle à l'Homme et l'Art de Nager*, explique au nageur les précautions à prendre pour les bains en rivière, tout en prenant soin d'en prouver le bienfait surtout pour les sédentaires habitants de la ville :

« *La natation est, de tous les exercices musculaires, celui qui est le plus favorable à la santé, parce qu'il met tous les muscles en action. (...) Le bain frais peut agir comme calmant chez les hommes sanguins et robustes, tandis que chez la plupart des individus, surtout parmi les débiles habitants des grandes villes, il devient un tonique excellent. C'est là la température que doivent toujours choisir, pour se livrer à la natation, les enfants, les femmes et les hommes qu'une vie sédentaire a rendus incapables d'une forte réaction. Mais l'eau des rivières a souvent une température inférieure à celle-là. (...) Le bain frais produit d'abord un frisson passager ; la circulation se ralentit, un refroidissement s'opère, mais il n'a rien de pénible. Après ce bain, on se sent plus de force, de gaieté ; l'appétit est plus vif, la digestion plus facile.* » ³

2 Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e*, Ed. Paris : Administration du grand Dictionnaire universel, 1866-1876

3 Henri CARION, *La Natation Naturelle à l'Homme et l'Art de Nager*, 1868

Par ailleurs la reconnaissance de la pratique des bains en ville a permis aux femmes de jouir de ce plaisir urbain sans que cela ne fasse l'objet de représailles. En effet les mœurs et la morale publique de l'époque brident leur corps et ne leur permet pas d'en disposer librement. On peut ainsi lire dans le même ouvrage, au sujet de l'influence des bains sur la santé des femmes :

« Depuis quelques années, il se fait dans les grandes villes, et surtout à Paris, une révolution remarquable dans les habitudes des femmes. Autrefois, on comptait à peine quelques établissements de bains de rivière qui leur fussent destinés ; et encore ces bains avaient-ils une fort mauvaise réputation. Maintenant, les personnes auxquelles leur position, leurs occupations ou des liens de famille interdisent les voyages et les bains de mer, trouvent des établissements fort bien tenus, où l'on veille tout à la fois au confortable, à la sécurité et à la décence. La mode a pris les bains froids sous son patronage, et, cette fois au moins, elle se trouve d'accord avec les lois de l'hygiène. Chaque été [...] les femmes [...] qui restent prisonnières dans nos villes se rendent aux écoles de natation. [...] La plupart des femmes, à Paris surtout, abusent des bains chauds. Ces bains sont pris trop souvent à cette température, ramollissent beaucoup les chairs et leur donnent une blancheur blafarde. Les bains de rivière et surtout ceux de mer peuvent très bien porter remède à ces inconvénients. »

Malgré l'engouement pour la pratique et la promotion qui en est fait dans la littérature de l'époque, les pouvoirs publics craignent encore la nudité des corps dans l'espace urbain. Ils sont alors contraints de réglementer et obligent peu à peu les établissements de bains se trouvant en plein centre urbain, à se couvrir afin de ne pas dérober les scènes de bain aux yeux des passants.

Cependant, à partir du milieu du XXe siècle, *« la libération des mœurs, le développement de la natation comme pratique sportive et des différents loisirs aquatiques au cœur des villes, expliquent l'assouplissement des règlements : désormais, la vue d'un nageur en costume de bain ne choque plus le citadin ; la piscine constitue un lieu de flirt, désormais parmi tant d'autres. »*⁴

4 Isabelle DUHAU, *Les baignades en rivière d'île de France, des premiers aménagements à la piscine Joséphine-Baker*, 2007, livraison d'histoire de l'architecture n°14



Une femme policier chasse des enfants se baignant à Hyde Park, Londres, en 1926

Des lieux de baignade de plus en plus sophistiqués

Au fil des siècles, les établissements de bains dans les cours d'eau se perfectionnent pour apporter plus de sécurité, plus de confort et offrir davantage de divertissement aux usagers. Ainsi ils se dotent de vestiaires individuels, d'espaces de repos et de restauration, de solariums, de toboggans ou de plongeoirs. Au milieu du XIX^e siècle, certains rivalisent même avec les stations balnéaires, qui n'étaient à l'époque réservées qu'à la haute société. On y retrouvait d'ailleurs les mêmes critères esthétiques et le même esprit de festivité. Tout était fait pour combler les aspirations de dépaysement des citadins qui recherchent l'évasion à leur porte.

Cette évolution est, au départ, parisienne mais gagne les principales villes de provinces tout au long du siècle.

L'architecture de ces établissements était de plusieurs types. Quand leur conception était confiée à des architectes, ils devenaient des lieux de prestige, image de la richesse de la ville. Quand ils appartenaient à des mariniers, ils prenaient place dans des bateaux reconvertis - leurs carènes accueillant des bassins alimentés par l'eau du cours d'eau. Le système de filtrage de l'eau apparaît tardivement, au début du XX^e siècle, montrant que la qualité de l'eau n'était pas préoccupante et son aspect ne répugnait pas les nombreux citadins qui y plongeaient. La plupart de ces bateaux étaient installés à la saison estivale et remisés l'hiver, mais au vue de leur

succès et de leur sophistication, certains tendent à muter en installation durable . Parfois la zone de baignade était délimitée par des pontons et des plateformes flottantes.

Certaines installations étaient autonomes et mixaient alors lieu de baignade et lieu de vestiaire. Mais lorsque la zone n'était délimitée que par des bouées dans le lit du fleuve, des installations annexes telles que des cabines ou des guinguettes étaient aménagées directement sur les berges ou les quais. Si les lieux de baignade faisaient côtoyer des personnes de classes sociales diverses, les lieux de vestiaire en dépendaient fortement :

« Ainsi, dans le bateau amarré à la rive, le public dépose ses vêtements, abrité sous la toile tendue, puis descend dans l'eau, toujours protégé des regards par la toile prolongée en auvent au-dessus de l'eau et maintenue par les pieux délimitant le bassin. Cependant, les gens de qualité ne fréquentent pas ces établissements. Pour les gens riches, les bateliers ont installé, au-dessus et au dessous de Paris, des petites cabanes nommées gores qui se composent de quatre pieux ombragés par une toile ; un autre pieu, planté au milieu, permet de se soutenir sur l'eau. Paul Négrier mentionne le Journal du citoyen selon lequel « les dames sont conduites et descendues dans ces gores, sûrement, commodément et secrètement » ; Négrier précise que ce sont les femmes des marinières qui guident ces baigneuses. »⁵

5

Isabelle DUHAU, *Les baignades en rivière d'île de France, des premiers aménagements à la piscine Joséphine-Baker*, 2007, livraison d'histoire de l'architecture n°14



Paris en 1930



Les baigneurs de Daumier, 1839

(Sources : <http://collections.lacma.org/node/202779>)



Lieu de baignade sophistiqué avec son plongeur au Perreux-sur-Marne, en périphérie de Paris © Inventaire général, repro. Stéphane Asseline

Le cas nantais

Côtoyant les bateaux lavoirs, les bateaux-bains semblaient être une institution à Nantes. Ces lieux de loisir ou école de natation voient le jour à Nantes dans les années 1840. Ils étaient indispensables à chaque quartier qui disposait de rives, comme pouvait l'écrire en 1850 Mme Bertin, justifiant sa demande d'amarrage de son bateau bain auprès du préfet de la Loire : « *cet établissement flottant de bains publics serait pour les besoins de toute la haute-ville qui se voit priver d'établissement de ce genre* ». On peut lire dans une autre lettre que « *les bienfaits d'un établissement de bains* » sont « *si justement appréciés de tous* ». Certains étaient installés en ville « *dans un intérêt de salubrité publique* », ce qui nous montre que les bains étaient encore bénéfiques pour l'hygiène des nantais en cette fin de 19ème siècle.

Cependant pour pouvoir amarrer son bateau-bain sur le quai et y permettre la baignade, il faut obtenir une autorisation et donc respecter des critères stricts. Le bateau doit être en bon état et disposer d'un matériel de sauvetage, et d'un ponton pour communiquer avec la terre. Il ne peut pas s'implanter n'importe où. Le lieu doit être libre de toute activité portuaire, artisanale, ou industrielle, et doit avoir une profondeur suffisante en été pour que le bateau puisse y flotter. La largeur de la voie d'eau doit être suffisante pour ne pas entraver la navigation.

À Nantes, l'idée d'une installation durable évoquée plus haut doit se confronter d'une part au fait que jusqu'aux années 1960, la Loire est classée voie navigable et d'autre part au fait qu'il s'agisse d'un fleuve irrégulier sujet aux crues. Ainsi les autorisations ne peuvent être que temporaires et les installations doivent pouvoir être déplacées ou démontées à la demande du Service de la Loire .

Ces bateaux-bains imaginés par des entrepreneurs sont des sortes de piscines flottantes, bassins artificiels fermés en aval et en amont par un caillebotis qui filtrent, et permette alors un bain dans l'eau courante du fleuve .

Les propriétaires de ces bateaux choisissent des lieux « productifs » pour s'établir. En effet ils doivent être visibles et accessibles par tous, et donc au cœur de la ville. Dès lors que des projets s'en éloignent, ils témoignent d'une « mauvaise réussite ». Voici une liste de ces lieux que vous retrouverez aussi sur les cartes des pages 36-37 et 38-39.

- Dans le bras de Toussaint, à côté du pont de la madeleine
- Le long du quai du port Maillard, proche du château des douves
- En aval du pont maudit, le long de la cale de la petite Hollande
- Le long du quai Turenne
- Le long du quai Duguay-Trouin
- En amont du pont de la Bellecroix
- Le long du quai Neptune
- Proche de la gare d'Orléans (ancienne gare de Nantes), aujourd'hui au fond du canal saint Félix

Ces lieux sont, en grande majorité, situés dans d'anciens bras de Loire aujourd'hui comblés. L'existence des bateaux-bains, au même titre que les bateaux lavoirs, tient au fait que les nantais entretenaient une relation plus proche avec leur fleuve. Celui-ci leur paraissait tout d'abord moins hostile, que l'image qu'on peut en avoir aujourd'hui, et d'une couleur plus attrayante. Autrefois les quais étaient utilisés soit pour étendre et faire sécher le linge des nantais (comme on peut le voir sur de nombreuses cartes postales de l'époque), soit pour y stocker des matériaux servant à l'industrie ou la construction tel que du sable extrait du lit de la Loire, ou du bois (comme on peut le lire dans d'autres demandes d'occupation temporaire). Il faut savoir que jusqu'au milieu du 19e siècle, la Loire était un espace d'activité économique intense. Elle était à la fois une voie de circulation majeure pour la navigation commerciale, mais aussi une ressource en eaux pour les activités rurales. Ainsi ces quais étaient principalement occupés par les dépôts de marchandises et ses berges par des animaux d'élevage qui venaient s'y abreuver et s'y nourrir. « *Dans cette société préindustrielle ; activité et loisir étaient beaucoup moins distincts qu'aujourd'hui, dans le temps comme dans l'espace* »⁶.

De plus on peut trouver, parmi ces lettres, des oppositions de riverains au stationnement de bateaux-bains sous leur fenêtre. En effet ceux-ci se plaignent « *d'un voisinage trop rapproché* » et que certains emplacements auraient « *pour résultat d'exposer aux regards du public l'intérieur de l'École de Natation* ». Une femme écrit même : « *Cette école n'est dérobée aux regards que par des toiles mal assujetties, la plupart du temps soulevées* ».

⁶ Panneaux de l'exposition *Plaisir de Loire*, réalisée par la Mission Val de Loire pour le compte des régions Centre et Pays de la Loire.

par le vent ». Il s'agit pour elle « *d'un état de chose aussi nuisible à la moralité publique qu'à [ses] intérêts* ». En réponses à ces remarques, « *La police pourra alors choisir de remédier à cet inconvénient, en l'obligeant à couvrir son bateau en totalité ou en partie* »⁷. Ces plaintes sont néanmoins minimales, mais montrent que la baignade et la nudité en ville pouvaient déranger une part de l'opinion publique.

Les noms donnés à ces bateaux permettaient de leur donner une vraie identité et un moyen de les distinguer, étant donné leur relative promiscuité. En voici quelques exemples : « Bains de la Loire », « Bains du Port Maillard », « Bains Nantais », « École de Natation de la Poissonnerie »...

Puisque certains sont associés à des écoles de natation, ils véhiculent et enseignent les préceptes de l'hygiène et de la santé publique, ils favorisent également la maîtrise de la baignade et empêchent les noyades, plus fréquentes lorsque la pratique s'effectue en eaux libres. Ils remplacent les piscines publiques jusqu'en 1920 à Nantes alors que d'autres villes comme Rennes et Angers en sont déjà équipées. Les bateaux-bains semblent donc être une particularité nantaise, pourtant mal inscrite dans sa mémoire collective.

En plus de ces bateaux-bains, Nantes comptait également une « plage » urbaine dans le quartier de Malakoff. En effet, l'été il était possible de se baigner dans le canal St Félix. Deux sociétés de natation y avaient élu domicile : l'Association Sportive Ouvrière Nantaise, sur le quai Malakoff et le Neptune, sur le quai Ferdinand Favre. Sur chaque quai, avaient été construits des vestiaires. Voici deux témoignages de nantais qui ont appris à nager dans l'eau du canal ou ont été témoins de ce qu'il s'y passait :

« Nous étions attachés par une ceinture de toile à la taille et suspendus par une corde au bout d'une perche fixe en fer. Un vieux maître-nageur nous apprenait les mouvements de la brasse. Il surveillait bien son petit monde. Je le revois jeter à l'eau sans enlever sa casquette pour secourir ma sœur (...). Pendant les étés de guerre, jusqu'en 1943, nous étions ainsi occupés chaque après-midi et nous sommes devenus des fervents de la natation. »

7 Lettre de demande d'occupation temporaire, Archives départementales de Loire-Atlantique

« Il y avait la piscine qui était la piscine de Nantes. Elle était à côté de l'écluse. J'avais un oncle qui apprenait à nager, on allait voir les gens qui se baignaient mais nous, on ne s'y est jamais baigné, on était trop petits encore. Il y avait souvent des noyés dans le canal Saint-Félix et on courait souvent voir quand on entendait les pompiers ! »⁸

Avant les complements, un événement ponctuel, mais qui a sûrement été récurrent, avait lieu à Nantes hors des zones de baignades dédiées : *La traversée de Nantes à la nage*. À la force de leur corps les courageux nantais pouvaient lors de cet événement circuler dans Nantes par la voie d'eau et ainsi passer sous les nombreux ponts de la Venise de l'Ouest.

Compétition sportive et événement festif, la traversée de Nantes par les nageurs était aussi associée à d'autres activités nautiques. L'événement est originaire de Paris puis il a été mis en place dans de nombreuses autres villes.

On peut lire dans *Le Petit Parisien* de l'été 1926, au sujet de la traversée de Paris à la nage :

« Les bateaux convoyeurs qui avaient été rangés près des rives de Seine s'ébranlent à leur tour et partent à la recherche des nageuses et des nageurs qu'ils doivent accompagner. Le spectacle du fleuve est à ce moment fantastique. Semblable à un champ immense, secoué d'un frisson et parsemé de têtes – celles des nageurs – de barques et d'avirons, bordés par les masses imposantes des bateaux parisiens et des remorqueurs où sont installés les invités du Petit Parisien et du Miroir des Sports et les différents services : secours, vestiaires, etc. ; bordées par des berges que bariolent des centaines de milliers de spectateurs, la Seine donne une impression de vie intense jamais vue encore. »

L'article nous montre que ces événements étaient élevés au rang de spectacle et de fait très médiatisés. Les éléments de la ville encore industrielle et portuaire tels que les remorqueurs servaient d'accueil pour le public et de lieux dédiés aux baigneurs et à la sécurité. Étant donné l'ampleur de l'organisation, l'encadrement y était aussi exigeant.

Concernant l'Erdre, il est difficile de trouver des témoignages à ce sujet, pourtant jusque dans les années 2000 on pouvait se baigner dans l'Erdre

8 Dossier - *Vieux-Malakoff : un quartier, des mémoires*, Archives Municipales de la Ville de Nantes, 2002

comme dans un lac. Tout accès à l'eau, très nombreux autour de la rivière, étaient bon à prendre. Par contre, au moment où les nantais se baignaient dans les baignades en Loire, l'Erdre du centre-ville était considéré comme étant très insalubre :

« L'infection des eaux de l'Erdre dans la traverse de Nantes a éveillé depuis quelques années et notamment pendant l'été de 1858 les préoccupations de l'opinion publique... En présence des conditions de force majeure inhérentes d'une part de développement de la population et de l'industrie et d'autre part à la communication directe de l'Erdre avec les égouts chargés de matière fécales, de résidus de tannerie, de liquides ammoniacaux et goudronneux, d'eaux ménagères, etc...on peut dire que ce cours d'eau constitue pendant des périodes de sécheresse et de chaleur un véritable cloaque, en réalité un prolongement des conduites de latrines de tout un quartier populaire »⁹

Voilà pourquoi les baignades urbaines se déroulaient plutôt en Loire. La baignade dans l'Erdre se faisait donc davantage dans les campagnes en amont, lors de parties de pêche ou de pique-nique au bord de l'eau.

Et c'est aussi pour cette raison que le projet de détournement de l'Erdre est lancé dans les années 1930.

9 Rapport sur un projet d'assainissement et d'agrandissement de la ville de Nantes, 1er juillet 1859 – Archives municipales

2) AMBIANCE BALNÉAIRE : DES PLAGES AMÉNAGÉES EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE

En plus des baignades, des plages bordaient le cours de la Loire et des zones dédiées à la baignade y étaient aménagées pour la sécurité des baigneurs. L'âge d'or des plages ligériennes se situe dans les années 1880 mais continuera jusque dans les trente-glorieuses, avant de décliner avec la prise de conscience des risques de noyade ou de pollution. *« Avec l'accroissement du temps de loisir et la recherche de divertissements nouveaux, les rives de la Loire connaissent dès le début du 20^e siècle un renouveau de leur fréquentation : publicité, articles, images et souvenirs témoignent d'une grande diversité (...). Pour les riverains, la plage de Loire c'est un peu le bord de mer près de chez soi, d'autant plus que, jusqu'aux années 1950, 80 % des français n'ont jamais vu la mer. »¹*

Elles servaient soit pour le loisir soit pour l'apprentissage de la natation. A Nantes, dès 1820, la municipalité engage deux bons nageurs pour porter secours aux baigneurs lors de la saison des baignades, de mai à septembre.

La plus proche de la ville prenait place sur la prairie de Mauves, à proximité du pont de l'Arche. L'activité semble avoir perduré jusqu'en 1930. En 1886, le maire de Nantes fait une demande d'amélioration de l'aménagement de cette baignade publique : elles portent sur *« la prolongation de la clôture en planches dans la Loire afin que l'enceinte soit fermée », « la mise en place de cordage dans le fleuve pour servir si besoin aux baigneurs dans leur exercice ou en cas de danger »* et *« l'enlèvement, aux abords de la baignade, des pierres qui l'encombrent et peuvent occasionner des blessures »*. Il faut savoir qu'à Doulon, un arrêté préfectoral interdit la baignade en 1853, *« une mesure prompte pour empêcher de nouveaux malheurs »*, d'où les mesures strictes nécessaires à l'établissement d'une baignade à cet endroit.

En périphérie de la ville, Bellevue, commune de Ste Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire et Mauves-sur-Loire (sur la rive nord de la Loire) ou encore St-Sébastien-sur-Loire et la Pierre Percée, commune de la Chapelle-Basse-Mer (sur la rive sud), sont des lieux de villégiature pour les nantais. En observant des cartes du XIX^e siècle, on peut y identifier des lieux

1 Panneaux de l'exposition *Plaisir de Loire*, réalisée par la Mission Val de Loire pour le compte des régions Centre et Pays de la Loire.

synonymes de vacances : Bellevue, Bel-Air, Beau-Soleil, Belle-Rivière... La commune de Thouaré était surnommée à cette époque Thouaré Sables-d'Or et dans les années 30, les trains qui amenaient les Nantais, en quête d'air pur, de pêche et de baignades, dans ces lieux s'appelaient « les trains du plaisir ». Si ces plages connaissent un engouement au XIX^e siècle, elles sont encore très prisées jusque dans les années 1960. À Saint-Sébastien, le club nautique, fondé en 1960, est un lieu populaire et attractif sur les bords de Loire. La plage sur laquelle il s'implantait était surnommée « La Petite Baule ». Sur toutes ces plages des secouristes sont présents pour assurer la sécurité et des jeux de plages sont installés. En 1953, en vue de la forte affluence de vacanciers à Thouaré et du fait que les baigneurs se baladaient au-delà de la plage en short de bain ou bikini, un arrêté préfectoral impose une tenue correcte pour se promener en ville. Si ces plages faisaient le bonheur des vacanciers et modifiaient complètement l'ambiance des villages qui les accueillaient à la saison estivale, elles étaient également prisées des familles de toutes les communes environnantes qui y venaient le jeudi (jour sans école) et le week-end.

Pour accueillir autant de baigneurs, ces plages ne se résumaient pas qu'à des bancs de sables sur les rives ligériennes, elles nécessitaient de véritables aménagements qui se sont développés avec le temps. À Bellevue une baignade publique avait été établie, par un fermier, sur la grève de l'île Loudeau. La zone choisie exposait « beaucoup de sécurité pour les baigneurs » et mesurait 1 km de long sur 300 m de large. Plus tard à Saint-Sébastien, la plage telle qu'on peut la voir sur les cartes postales est l'œuvre des (vastes) chantiers :

« Il a d'abord fallu procéder à l'empierrement des deux perrons définissant la longueur de la plage, puis à la délimitation de la baignade au moyen de poteaux électriques. Des aménagements furent réalisés comme les toilettes et le bar, l'installation de bancs et de jeux pour les enfants et la plantation d'arbres. Enfin, un bassin en béton pour l'apprentissage de la natation fut construit. Combien de brevet de natation avons-nous délivrés au cours de ces années ! »²

Côté baigneur, j'ai pu récolter l'histoire du philosophe et poète saint-

2 (Propos de Claude Pavageau, créateurs de la plage et secouriste) «La petite La Baule», *Magazine de Saint-Sébastien-Sur-Loire*, 2000

sébastienais Jean-Claude Pinson :

« C'est le moment à la fin de la marée montante, où l'eau est sur le point de devenir presque étale, que de préférence nous choisissions pour nous baigner naguère en été quand il y avait encore des plages de sable à Saint-Sé. On sait comment le bain est régénérant, combien il efface les fatigues du jour, permet de commencer une autre journée, sinon une autre vie. A marée haute, l'effet était double, car le temps paraissait comme l'eau du fleuve, pour quelques précieuses minutes, en suspens.

Ce n'était évidemment qu'une illusion d'éternité, je dois l'avouer. D'autant qu'à la surface d'une eau déjà turbide, flottait souvent, teintant de légers nuages rouges la surface vert bouteille des flots, quelques viscères de bœuf ou rognons de moutons. On ne s'en inquiétait pas outre mesure ; on savait qu'ils faisaient partie de l'ordre des choses, en l'occurrence venaient de l'abattoir sis à cette époque juste en aval du pont de Pirmil. Qu'y faire l'éternité ou du moins le bonheur (le bonheur du bain), avait un goût de sang, un goût de mort. C'était pour nous dans l'ordre très païen des choses, et ce fut dans cette eau bien peu aseptisée que j'obtins mon brevet des Cent Mètres. »³

On voit très bien avec ce témoignage que les mentalités ont très largement évolué, aujourd'hui. Même s'il semble romancé, ce discours nous dégoûte. Qui apprécierait nager à côté de débris des abattoirs ?

D'autres témoins nous montrent que la Loire n'était pas si répugnante que celle décrite ci-dessus. Les pêcheurs y étaient même nombreux :

« J'ai vu des gens qui en 1920 péchaient dans la Loire, puisqu'à l'époque l'eau était claire et limpide, on voyait le fond fait de sable et on voyait des saumons remonter et dans l'année ils prenaient 100-150 saumons au filet. Des gens se baignaient aussi bien sûr et moi enfant aussi »⁴

Si la baignade est devenue un objet de loisir il faut noter qu'elle existait bien avant qu'on l'invente ainsi. Avant que des établissements se créent ou que des plages soit aménagées, la baignade était un acte spontané, voir

3 Jean-Claude PINSON, Place Publique n°49, «Au bord de l'eau», dossier «La Loire au cœur», janv-fev 2015

4 Entretien avec Guy Nomballais, 23 mai 2018

habituel dans certains milieux. Par exemple les maraîchers et fermiers de bord de Loire, qui venaient y chercher leur sable pour mettre dans leur tenues ou qui y amenaient leur bétail sur les prairies humides pour qu'ils s'abreuvent et se nourrissent, n'hésitaient pas à se mouiller. La bourgeoisie le faisait aussi, puisqu'on peut retrouver des témoignages indiquant que le général Cambronne, propriétaire d'une folie (nom donné aux grandes demeures champêtre de bord de Loire) se baignait dans le fleuve.

3) DES AMBIANCES PERDUES ?

À Nantes comme partout dans les villes françaises, la baignade était donc tolérée voire permise par différents dispositifs, de la simple zone délimitée par des bouées, à la plage offrant de multiples divertissements en passant par l'établissement de bains sophistiqué. Les fleuves urbains ne dégouttaient pas les citadins, on ne se souciait pas de la qualité de l'eau non plus.

L'approfondissement de ces recherches historiques pour le cas nantais permet de montrer que la baignade en Loire consacre l'appropriation d'un milieu naturel mais aussi profondément nantais, qui aujourd'hui a disparu. Que ce soit les plages ou les bateaux bains, ce sont avant tout des lieux de plaisir souvent associés à des guinguettes ou cabines de plage. « Cette pratique, abordant le double visage du sport et du loisir, est très encadrée réglementairement, pour des questions de sécurité et de décence. » Autrefois la pratique pouvait donc perdurer en ville puisqu'elle était réglementée et sécurisée pour les baigneurs C'est un peu ce qui se passe en Suisse actuellement, où la culture des bains n'a jamais disparu. La baignade y est possible mais néanmoins très normative et met l'accent sur l'information et la culture du bon sens.

On peut maintenant se pencher sur les raisons qui expliqueraient la disparition de la pratique, pourtant si développée à une époque. Avec le temps, les gens s'en sont-ils désintéressés ? Ont-ils à l'inverse été contraint de l'abandonner ? Mais par quoi donc alors ? Les interdictions de baignade dans les villes ne sont pas apparues sans causes. La suite de cette partie nous montrera que les citadins ont peu à peu arrêté leurs baignades estivales de proximité pour de multiples raisons, allant de changements sociétaux à des modifications urbaines des rives. Les mentalités ont évolué et la ville avec.

ANCIEN LIEUX DE BAINADES DANS LA LOIRE

PLAGE DE MAUVES SUR LOIRE

PLAGE DE THOUARÉ SABLE D'OR

PLAGE DE BELLEVUE

BAIN DU PORT MAILLARD

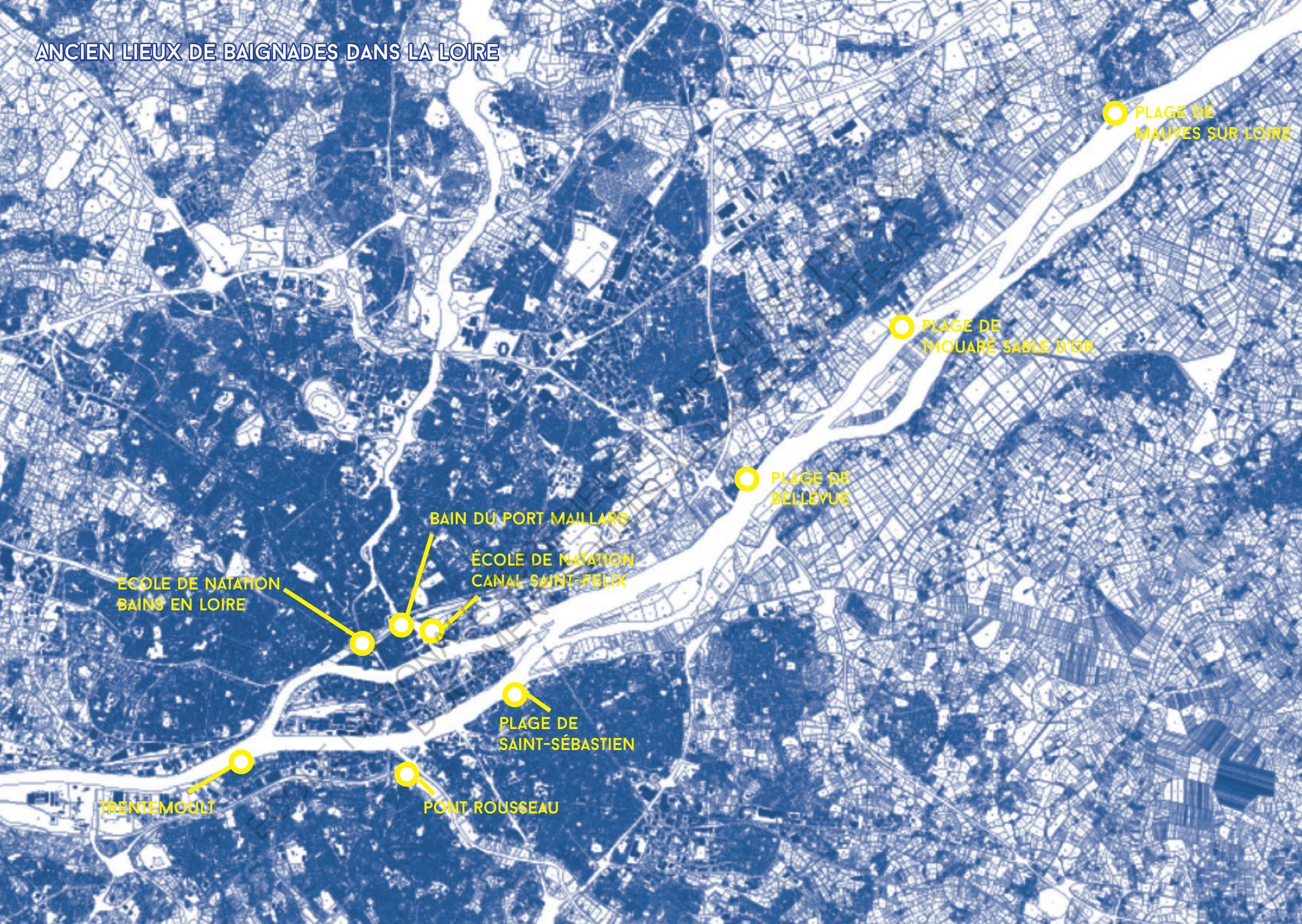
ÉCOLE DE NATATION
CANAL SAINT-FELIX

ÉCOLE DE NATATION
BAINS EN LOIRE

PLAGE DE
SAINT-SÉBASTIEN

PONT ROUSSEAU

TRENTEMOULT

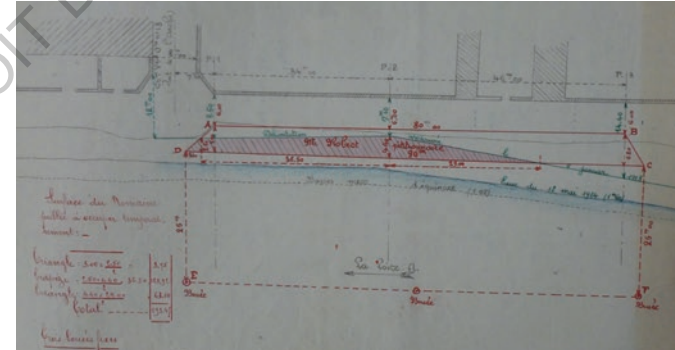




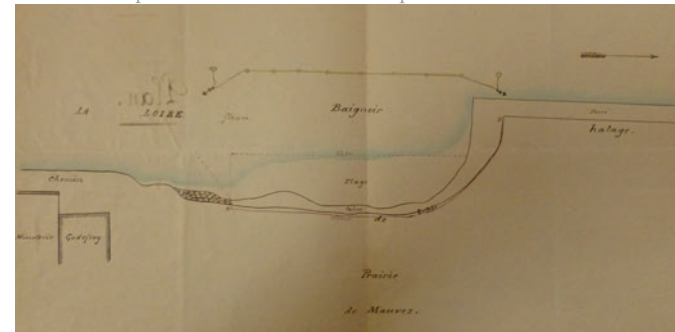
Plan de l'île Feydeau entourée de ses bateaux-bains, 1889 © Archives départementales de Loire Atlantique



Positionnement d'un bateau-bain le long de la cale Maillard
© Archives départementales de Loire Atlantique



Délimitation d'une baignade, occupée temporairement, dans le Loire, depuis le quais Ferdinand Favre, 1924
© Archives départementales de Loire Atlantique



Délimitation d'une baignade, occupée temporairement, dans le Loire, sur la prairies de Mauves, 1924
© Archives départementales de Loire Atlantique

AMBIANCE URBAINE



Intérieur d'un Bateau-Bain nantais



Le Water-Toboggan, de l'exposition de Nantes en 1904



Baignade à Trentemoult

AMBIANCE BALNÉAIRE



Plage de Saint-Sébastien-Sur-Loire depuis le boulevard des pas-enchantés



Plage de Saint-Sébastien-Sur-Loire et ses jeux de plages



Montage à partir d'une carte postale de la plage de Mauves Balnéaire © Louise Hochet

B) MORALISATION ET CHANGEMENTS SOCIÉTAUX EN VILLE : ON NE VEUT PLUS SE Baigner dans les cours d'eau urbains

Pour quelles raisons les citadins n'ont plus eu envie de se baigner dans leurs cours d'eau ? Quelles ont été les étapes du désintérêt pour la pratique ? Pourquoi son image s'est-elle dégradée ? Je tacherai ici d'exposer plus particulièrement le cas de Nantes. Cependant la plupart des éléments présentés valent pour beaucoup de villes en France, ou en Europe. En effet aujourd'hui l'idée de plonger dans la Loire ou dans l'Erdre dégoûte beaucoup de Nantais. Si elles sont méconnues, les scènes de bains en ville étaient pourtant bien une réalité. L'arrêt de celles-ci vers la fin du XX^e siècle est dû d'une part à un changement de mentalité. La moralisation discrète qui s'est mise en place a eu une influence sur l'opinion publique.

1) DÉGRADATION DE L'IMAGE DES BAINADES URBAINES

Tout d'abord l'arrivée de l'eau courante dans le logement et l'équipement progressif des salles de bain a fait que la baignade n'était plus vue comme une nécessité d'hygiène. Mais cela a simplement déplacé les attentions apportées à la baignade, davantage portée sur l'entretien du corps, le divertissement et le rafraîchissement. Peu à peu les urbains trouveront cela ailleurs, géographiquement parlant, ou dans d'autres pratiques. Puisqu'en effet la baignade en eaux vives dans les cours d'eau s'accompagne de nombreux malheurs qui au XX^e siècle sont annoncés à la population par le biais des journaux. De même les risques sanitaires y sont démontrés. Étant donné que, depuis un conseil d'état du 13 mai 1983, les communes françaises sont responsables des accidents de ce genre, la plupart des maires ont préféré interdire la baignade plutôt que de la réglementer. Il est écrit dans la loi qu'en ne dotant pas un lieu de baignade de moyen permettant d'alerter rapidement un centre de secours, un maire commet une faute dans l'exercice de ses pouvoirs de police qui engage la responsabilité de la commune. De nombreux panneaux d'interdiction de baignade ont alors vu le jour à cette époque, afin de s'assurer de ne plus avoir de risques.

2) MISE À DISTANCE DES COURS D'EAU DANS LES MENTALITÉS

En parallèle une mise à distance du fleuve dans les habitudes urbaines et dans les mentalités s'est installée. Auparavant la relation au cours d'eau dans la vie urbaine, en termes d'usage, était très forte. Par exemple, les nantais lavaient leur linge dans la Loire et l'étendait sur des quais, encombré par les activités industrielles et portuaires. Comment expliquer que ces habitudes se sont perdues ?

Dans les esprits les cours d'eau, qui perdent de leur usage fonctionnel sont devenus des objets sans utilité dans la ville. Même s'il «l'utilise» de moins en moins, l'homme commence à le «maîtriser» de plus en plus ! Avec le développement des connaissances techniques, l'homme a su s'affranchir des risques d'inondation, dont les cours d'eau étaient considérés comme coupables. Si l'hostilité du fleuve n'est plus un problème, pourquoi donc s'en détacher de la sorte ? Or, plus on développe des connaissances scientifiques sur les cours d'eau, plus on prend conscience qu'il faut en prendre soin. Partant du fait que les activités industrielles du passé ont eu un impact beaucoup trop négatif sur l'état de santé des cours d'eau, un mouvement de préservation des milieux naturels s'enclenche alors. Cela entraînera une volonté de valorisation écologique des cours d'eau et participera à leur «sanctuarisation»².

Les volontés d'action, quand à l'usage des berges, ont ainsi été profondément modifiées. Dans l'idée de préservation, il faut comprendre que le but est de toucher le moins possible le fleuve pour éviter les dégâts et ne pas commettre les mêmes fautes que dans le passé. C'est donc la mise progressive sous une cage de verre de ces paysages d'eau, qui a participé à modifier notre rapport au fleuve, et donc au fait qu'on ne veuille plus s'y baigner.

Ce phénomène est à considérer au long terme, d'autres raisons plus directes expliquent l'arrêt des baignades dans les cours d'eau urbains.

2) D'AUTRES LIEUX DE BAINADE CONVOITÉS

Déplacement géographique de la baignade

Si le fleuve ne devient plus qu'un élément de contemplation, le bord de

1 Cf partie I/C/1/ Changement d'usages des berges et des quais

2 Catherine CARRÉ, Laurence LESTEL, *Les rivières urbaines et leur pollution*, Editions QUAE GIE, mars 2017

mer devient quand à lui un objet de désir qui accueillera un tourisme de masse. Bien évidemment ce n'est pas parce que la baignade cesse dans les cours d'eau que les citadins l'abandonnent complètement. En effet on peut aussi voir dans l'arrêt des baignades dans les cours d'eau urbains, le rôle de la démocratisation des plages de mer. Pourtant pendant longtemps la mer était vue comme un élément sauvage et hostile. On remarque ainsi un basculement au sujet des lieux de loisir. Les fleuves et les rivières sont délaissés au profit de la mer. Le contact de proximité avec les cours d'eau semble s'être perdu et le dépaysement maritime, qui est plus lointain, est quant à lui privilégié.

Si aux XVIII^e et XIX^e siècles les plages de mer étaient réservées à la haute bourgeoisie qui pouvait s'y rendre aisément, au XX^e siècle les classes moyennes se dotent de voitures ou empruntent les chemins de fer pour rejoindre des stations balnéaires qui se créent et se développent sur les côtes les plus proches des grandes villes. On peut citer les plus anciennes en Normandie, lieux de villégiature des parisiens : Deauville, Trouville, Cabourg. Les autres destinations phares sont aussi le Touquet au nord ou le Pouliguen et la Baule à l'ouest. À compter des années 1960, le tourisme balnéaire connaît un processus d'industrialisation. Les loisirs balnéaires deviennent vite un produit commercial, et les bénéfiques qu'ils engendrent, une nouvelle richesse nationale.

De nombreux villages de bord de mer ont connu un essor dans leur urbanisation. En seulement 3 ans leur développement a été plus florissant qu'en 3 siècles. L'urbanisation bétonnée arborant un aspect « définitif » ne sera pourtant utilisé que deux mois dans l'année. « *Tout est arrivé d'un seul coup et très vite* » explique, en 1964, un habitant de la commune vendéenne de Saint-Jean-de-Monts dans le documentaire Une Ville Ephémère de Hubert Knapp et René Puissanceau. Pour exemple cette commune peuplée de 4000 habitants toute l'année est occupée par 100 000 touristes pendant l'été. Et le budget de celle-ci est passé de 5 millions à 400 millions d'anciens francs, permettant d'offrir toujours plus aux vacanciers, à commencer par l'architecture : vaste jetée aménagée bordée de grands immeubles, palais des congrès, casino, palais des sports, tout est fait pour que le citadin ne se sente pas perdu d'une part et ne puisse pas s'ennuyer d'autre part. Si la ville effervescente d'où il vient lui procure grand nombre d'activité, sa destination de vacances s'en doit aussi. C'est pourquoi au vue de l'aménagement de ces villes éphémères de bord de mer, le citadin préfère s'adonner à la baignade dans ces lieux où tout est organisé pour.

L'activité économique des plaisirs balnéaires justifierait donc ces grandes opérations. Ces villages abordent désormais deux casquettes : celle de l'été qui les transforme en lieu de tourisme de masse où l'économie va bon train et celle du reste de l'année qui laisse ces endroits déserts et les rend aux autochtones qui y poursuivent leurs activités agricoles ou halieutiques. Cette urbanisation et occupation soudaine des littoraux bouleverse la vie paysanne des locaux. En effet c'est toute une vie citadine qui vient peu à peu coloniser, à la saison estivale, leurs lieux de vie.

C'est l'accroissement de la mobilité des citadins qui participe vivement au déplacement de la pratique de la baignade mais aussi de toutes les mœurs urbaines. A cette époque on pouvait également acheter des billets « bains de mer ». En juillet 1863 la première locomotive à vapeur rentre en gare et un chemin de fer est construit pour amener les parisiens sur la côte normande en quelques heures, mais c'est véritablement la démocratisation de l'automobile qui est la raison de cette mobilité. Celle-ci a eu un effet démultiplicateur sur la mise en tourisme du littoral. Dans leurs urbanismes les stations sont souvent pensées pour la voiture, à l'image de Deauville et ses voies très larges.

Création et multiplication des piscines couvertes municipales



Piscine de l'île Gloriette, inaugurée le 14 juillet 1951

C'est finalement l'industrie du loisir et du sport qui modifie en grande partie l'image de la baignade urbaine. On ne se baigne plus dehors mais dedans.

L'apprentissage est en effet plus simple dans un bassin clos où l'eau est transparente et sans le moindre courant, d'autant plus que la natation peut s'y pratiquer toute l'année.

« Si le bain en baignoire est salubre, combien préférable est le bain en piscine, où l'on n'a pas besoin de garder l'immobilité, et dont l'exercice de la natation vient décupler les bons effets » exposait déjà en 1886 Paul Christmann. *« Il n'est pas en effet de natation sportive, pas d'enseignement même théorique et naturellement de progrès possible dans des bassins mal délimités, au courant naturellement irrégulier, quelquefois violent, circonstances matérielles qui empêcheront tout renseignement précis, tout contrôle de l'effort et de la performance. »*

Les mentalités ayant changé, les citoyens acceptent naturellement de payer pour s'adonner aux loisirs qu'ils pouvaient jadis effectuer gratuitement, dans la même logique que payer le déplacement pour aller se baigner sur la côte. La baignade devient alors un objet commercial qui alimente le marché du loisir et du sport, et qui s'éloigne de son aspect populaire et social.

*« C'est que les années quatre-vingt voient triompher de nouvelles pratiques sportives issues du commerce des loisirs. Les sports connaissent, souvent, un dynamisme d'autant plus grand qu'ils sont susceptibles d'être pris en charge par le monde des affaires »*³

De même le mouvement olympique impose la nouvelle image de la piscine comme *« un établissement de natation couvert, chauffé et permanent tandis qu'un bassin vise un établissement de plein air. »*

Après la deuxième guerre mondiale, les *« normes constructives et règlements sanitaires et pédagogiques se sont multipliés, accompagnant une dynamique architecturale qui a permis à la France urbaine des années soixante de rattraper son retard en matière d'équipement nautique sur ses voisins européens urbanisés. Longtemps privilège des capitales régionales, les piscines ont bénéficié des Trente Glorieuses pour se placer parmi les équipements municipaux indispensables »*.⁴ Mais pour être rentable une piscine ne peut fonctionner que par une fréquentation de masse. La piscine devient un élément de service public au même titre que le cinéma, le théâtre, etc.

3 Antoine LE BAS, «Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir», *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 1, 2000

4 ibid

« Il reste que, dans une France globalement urbaine, la natation – comme tout loisir urbain – a de beaux jours devant elle, et la construction des piscines avec elle. » Les exploits olympiques français en natation ont pu en accentuer les effets. La conception moderne de la natation se fait dans des piscines couvertes. Au Jeux Olympiques, la natation en eaux libres est très largement moins médiatisée et suivie par le public que les épreuves de natation en piscine.

La multiplication des bains hors rivières doit aussi beaucoup à l'extension du réseau d'alimentation en eau dont les progrès décisifs sont réalisés à la fin du 19^{ème} siècle. L'innovation permet d'alimenter les piscines en eau potable mais aussi d'en chauffer les eaux.

Démocratisation de la piscine privée, place à l'ère de l'individualisme

Tout droit venu du pays de l'abondance, les États-Unis, les piscines préfabriquées arrivent en France dans les années 60-70. Longtemps consacrée à une clientèle très aisée, la piscine moderne et accessible est une mini révolution car elle est simple à monter, abordable et sûre grâce à leur conception et revêtement. De nombreux propriétaires de jardins peuvent à présent s'offrir une piscine. La démocratisation va encore plus loin avec l'apparition de la piscine en kit. Les prix dégringolent encore d'un cran.

L'aspect de la pudeur en ville entre en jeu dans cette modification des lieux de baignade. Elle prévalait déjà dans la préférence des citoyens pour les piscines couvertes. En effet la ville n'est plus un lieu où l'on peut se dénuder aisément, ce qui peut paraître paradoxal quand on voit l'évolution de la mode vestimentaire qui se dénude de plus en plus au fil du temps.



Évolution du maillot de bain féminin au fil du temps

Mais les villes françaises ne l'ont d'ailleurs jamais vraiment été. Les bateaux-bains à Nantes ont dû assez vite se couvrir afin de ne pas dévoiler les corps nus aux yeux des passants. La piscine privée donne la possibilité de se dénuder chez soi sans craindre les repréailles de la ville.

Elle est aussi un symbole de l'étalement urbain. La multiplication des maisons individuelles avec jardin à la périphérie des villes a entraîné l'individualité de la baignade, affirmant le rejet croissant des bains collectifs. Par ailleurs, la ville s'étalant de plus en plus, elle grignote des endroits de campagne où pouvaient s'établir sans problème les nombreuses plages de baignade en Loire. Les campagnes périphériques se transforment progressivement en espace urbain et en adopte ses codes stricts. Les plages n'ont plus tellement leur place dans ce type d'espace. L'exemple de l'agrandissement de Nantes vers Saint-Sébastien en est un exemple flagrant. La construction du boulevard-Des-Pas-Enchanté (un nom paradoxal !) qui en résulte coupe l'accès direct à la Loire. On verra par la suite que l'arrivée de la ville à Saint-Sébastien n'explique pas complètement l'arrêt de la plage mais on peut penser qu'elle y a contribué.

La possibilité de se baigner en ville disparaissant, le citadin de périphérie n'avait plus d'autre possibilité que de faire construire sa piscine pas chère dans son jardin pour continuer à se baigner en plein air.

Si l'on replace l'impact de ce changement dans le contexte actuel, on peut voir que le marché de la piscine privée continue à être très florissant. Le réchauffement climatique en est sûrement pour quelque chose, de même que la sous offre de lieu de rafraîchissement en ville. La France est désormais le deuxième pays du monde à être équipé en piscines privées derrière les États-Unis. Preuve que les français aiment se baigner non ? Cependant l'accès à la piscine privée ne s'offre pas aux citadins n'ayant pas de jardin. Et le nombre de ces derniers risque d'augmenter dans les prochaines années.

C) MODIFICATION PAYSAGÈRE ET URBAINE DES COURS D'EAU ET DE LEURS ABORDS : ON NE PEUT PLUS S'Y Baigner

1) CHANGEMENT D'USAGE DES BERGES ET DES QUAIS

Les berges et les quais qui constituaient l'endroit de mise à l'eau ont évolué au rythme des changements des villes qui choisissent de faire la part belle aux voitures. La ville du « tout-auto », symbole de la croissance des Trente-Glorieuses, semble alors l'idéal. Les voies sur berges à Paris en est l'exemple le plus flagrant, mais il en a été de même à Nantes. De nombreux boulevards routiers ont été créés le long de la Loire. Dans une logique de conserver les mêmes axes de circulation, la route supplante la voie d'eau, mais en coupe aussi l'accès. Pour prendre un exemple, Guy Nomballais, président des Amis de Saint-Sébastien sur Loire, m'explique que la création du boulevard-De-Pas-Enchantées qui a commencé en 1964 a indirectement provoqué l'arrêt de la plage. Tout d'abord sa construction, qui s'est faite en simultanée du remblaiement de l'île Beaulieu, a nécessité une très forte extraction de sable ce qui a considérablement creusé le lit de la Loire et fait apparaître la vase sur la plage : *« la plage est envahie par la vase suite au dragage du fleuve pour remblayer l'île Beaulieu sur l'autre rive et pour remblayer aussi le boulevard (...) Vous voyez la plage en 1962 là sur la carte postale, aujourd'hui c'est plus ça. Bon ils remettent du sable de temps en temps mais on peut pas se baigner quoi »*¹. De plus le boulevard réservé à la voiture a complètement modifié l'accès à la plage. Il coupe littéralement Saint-Sébastien de son fleuve.

Face au développement de la voiture et des transports en commun la Loire devient vite un objet indésirable, qui apporte plus de contrainte que d'avantage.

Avant les comblements des bras nord de la Loire, pour passer d'une rive à l'autre, les voitures doivent franchir 6 ponts dont l'accès se doit d'être réglementé. A cela on peut ajouter les inondations qui submergent les voies et mettent en danger les ponts comme ce qui a pu se produire en 1904, 1910 et 1936. C'est pourquoi le rattachement des îles (Feydeau et Gloriette) à la ville a fait l'objet d'une décision de la municipalité.

1 Entretien avec Guy Nomballais, 23 mai 2018

« Dans les années 1920, de graves problèmes se posent à la municipalité et à l'administration du port. On pressent l'invasion de l'automobile et on cherche un développement de la voirie ; le quai de la Fosse est encombré par la voie de chemin de fer dont, après plusieurs années d'études, on a abandonné le détournement ; la baisse du niveau d'étiage met en péril certains quais qui menacent ruine ; l'instabilité des « maisons penchées de l'île Feydeau inquiète les autorités locales ; l'insalubrité de l'Erdre qui débouche dans le bras de la Bourse devant l'île Feydeau, tourmente les hygiénistes... »²

Voilà les nombreuses raisons, exprimées par Gilles Bienvenue, qui ont poussé le projet de comblement autour de l'île Feydeau à voir le jour. De plus l'activité économique à cette époque déserte peu à peu les quais urbains puisque le port de Nantes n'est presque plus dans la ville, mais dans l'estuaire, voire à Saint-Nazaire. L'eau est aussi à cette époque vue comme un facteur d'instabilité et une cause d'insalubrité. Il existe également une raison plus « secrète » à ce rejet : « on veut se débarrasser de cette eau, porteur de mémoire (...) celle de la traite négrière, mauvaise conscience de Nantes, dont l'île Feydeau apparaît comme le symbole. »³

Pourtant les comblements des bras Nord de la Loire suscitent le débat, l'industriel Louis Lefèvre en est un fervent combattant mais seule une minorité de Nantais le suit. Ses arguments contre ce projet sont de « ne pas engager, ne pas compromettre l'avenir, ne pas détruire ce qui peut et doit subsister. »

Le résultat en a été tout autre. La décision du comblement marque la conquête par la ville sur la Loire. « Plus de quai, plus de pont, plus de fleuve, mais de vastes étendues d'asphalte livrées à la circulation automobile. »

Les usages liés à l'eau qui se trouvaient sur ces bras de Loire ont soudainement disparu : plus de bateaux, plus de pêcheurs, plus de lavandières, plus de baigneurs. « Les lavandières armées de leurs battoirs frappèrent le cœur de Nantes près des bateaux lavoirs collés aux quais, délivrant une ribambelle infinie de linge bousculé par le vent. Les habits des Nantais séchaient là sur des kilomètres de fils tendus, et soulignaient les cours d'eau comme les

2 Gilles BIENVENU, Françoise LELIÈVRE, *Nantes, L'île Feydeau - Loire Atlantique*, Images du Patrimoine n° 115, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, 1992

3 ibid

ficelles d'un paquet cadeau »⁴

Les photographies de cette époque immortalisent ce patrimoine nantais aujourd'hui disparu. La venue massive de la voiture sur ces voies d'eau a considérablement modifié l'ambiance des quais nantais.



Le linge des nantais séchant sur le quai du port Maillard, face à la point est de l'île Feydeau (début du XX^{ème} siècle) (Source : *Nantes, Histoire d'eau*, Stéphane Pajot)

La municipalité décide en 1934 de déplacer le chemin de fer sur les bras nouvellement comblés. Celui-ci qui doit être au service du trafic fluvial dont l'activité a été décalée plus en aval. Mais les multiples événements consécutifs – crue de la Loire en 1936, grèves nationales, naturalisation des chemins de fer en 1938, occupation allemande pendant la deuxième guerre mondiale – retardent considérablement le chantier. Ainsi les quais de la Loire ont subi des temps de chantier très longs. Il s'agit finalement d'une période de transition entre deux villes qui ne se ressemblent plus. Les plaintes des Nantais recensées à l'époque ne concernaient pas les comblements mais plutôt la lenteur des travaux. A cette époque ils n'étaient pas nostalgiques d'une « Venise de l'Ouest » qui ne s'appelait d'ailleurs pas comme ça. « Le mythe de la Venise de l'Ouest devient un élément de

4 Jean-Luc COURCOULT, « Le comblement de l'Erdre et de la Loire », par *Royal Deluxe*, (https://royal-de-luxe.com/uploads/documents/2014_06_11_fr_53987d9403fbd.pdf)

nostalgie »⁵

C'est donc à partir de cette époque que les liens entre la ville et son fleuve vont se briser. Le démontage du pont transbordeur est une autre étape du détachement de la ville à son fleuve et du bouleversement de l'image de Nantes portuaire. L'acte fait à nouveau débat puisqu'il s'agit d'un emblème du patrimoine nantais. Cela semble annoncer l'affaiblissement de l'activité portuaire de fond d'estuaire. Le coup de glas est lancé par la fermeture des chantiers navals Dubigeon en 1987. L'occasion d'oublier qu'un jour Nantes a eu une vocation portuaire, et en a d'ailleurs fait la richesse. Le fleuve n'a plus d'utilité économique et pourtant tout a été fait quelques dizaines d'années auparavant pour qu'il puisse l'être.

L'ensemble de ces changements ont aussi fait évoluer les mentalités quant aux pratiques du fleuve. L'eau n'est plus utile et ne devient plus qu'un élément de fond dans la ville qu'on ose à peine « toucher ». L'eau se transforme en « un symbole convoqué dans la scénographie urbaine »⁶

2) TRANSFORMATION MORPHOLOGIQUE DE LA LOIRE

Bien que les complements expliquent le changement de visage de Nantes et d'usage de ses rives, il est nécessaire d'élargir un peu plus le regard pour voir que la Loire et son estuaire tout entier ont subi une anthropisation à grande échelle.

« La question des baignades sur la place nantaise, c'est effectivement des évolutions de la Loire et de son estuaire et c'est ce que je vais vous présenter. » me dit d'emblée Kristell Le Bot, chargée d'études et de projets au GIP Loire Estuaire, au début de notre entretien.

La morphologie de l'estuaire a profondément évolué au fil des siècles et des activités et besoins des hommes. L'exploitation économique du fleuve en est la principale raison : *« On l'a aménagé volontairement dans l'optique de la navigation en premier lieu et ça a aussi permis de gagner des terres agricoles. »*

Ces bouleversements de l'estuaire semblent aujourd'hui irréversibles et ont des conséquences néfastes quant à son écologie. Le but de l'homme qui

⁵ Alain CROIX et Didier GUYVARC'H, Place Publique n°49, «Au bord de l'eau», dossier «La Loire au cœur», janv-fev 2015

⁶ Fanny ROMAIN, *La construction contemporaine des paysages fluviaux urbains : le cas de deux villes nord méditerranéennes : Perpignan et Montpellier*, Architecture, aménagement de l'espace, AgroParisTech, 2010.

avait établi un grand port de commerce à Nantes était de faire entrer le courant de la marée dans l'Estuaire et de s'en servir pour acheminer plus facilement les bateaux dans le fond de l'estuaire. Ainsi plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre : l'assèchement de tous les bras secondaires en amont de Nantes : *« À l'aval on a plus du tout cette multitude d'îles qu'on pouvait avoir avant. Mais quand on regarde les cartes actuelles, y a encore des anciens noms : îles chevalier, île de lavaux... »* ; la création d'épis (ouvrage perpendiculaire au lit du cours d'eau) ; la suppression de tous seuils ou obstacles...

Le fil de Loire devient alors très resserré⁷. Afin d'entretenir de grandes profondeurs, le fleuve a aussi été creusé et lissé. L'hydrologie de l'estuaire a été déstructurée. Les dragages dans la Loire ont principalement débuté au début du XX^e siècle et se sont intensifiés dans les années 1970-1980. Le creusement de la Loire s'est aussi fait de manière « involontaire » depuis plusieurs siècles d'exploitation, pour les besoins de la construction et du maraîchage. Si avant l'industrialisation les moyens dont on disposait limitaient l'extraction, l'ingénierie du XX^e siècle a permis d'en extraire des quantités excessives. On se rend compte tardivement que le sable est une ressource épuisable et qu'elle est indispensable au bon fonctionnement de l'écosystème. Depuis 1994, l'extraction de sable est interdite en Loire, ce qui permet au fleuve de restaurer petit à petit ses réserves.

La diminution de la profondeur de la Loire a eu des conséquences sur le niveau d'étiage (niveau des plus basses eaux) qui a considérablement chuté et causé l'endommagement des ponts, cales et quais de la ville. En 1924 le pont de Pirmil, seul lien routier entre le nord et le sud, s'effondre. Cela entraîne aussi un assèchement de la Loire dans ses bras Nord, lors des fortes périodes de chaleur. Et à chaque marée basse, ces voies d'eau se transforment en cloaque vaseux et nauséabond en plein centre-ville. D'autres boires (bras secondaires du fleuve), encore existants, se retrouvent dans la même situation : *« Certains bras secondaires se retrouvent parfois perchés par rapport au lit de la Loire qui se retrouve déconnecté à basse mer et reconnecté à haute mer. »* C'est le cas du Boireau situé entre les îles de Saint-Sébastien, où il était autrefois aisé et sans risques de s'y baigner. A l'inverse le niveau des vives eaux a augmenté de plus de trois mètres en cent ans.

D'un fleuve qui descend vers la mer, on est passé à une mer qui rentre dans

⁷ cf cartes «Évolution de la morphologie de l'estuaire» pages 58-59

le fleuve. « *On a vraiment une contre pente entre Nantes et Paimboeuf c'est-à-dire qu'on a plus un fleuve qui descend vers l'océan* »

Et si il y a 100 ans la pleine mer de vives eaux ne dépassait pas les portes de Nantes, elle est aujourd'hui arrivée jusqu'à Ancenis. L'effet estuarien remonte donc à plus de 100 km de l'embouchure. Il en est de même pour la salinité de l'eau. En 1953 le sel n'allait seulement que jusqu'au Pellerin, alors qu'actuellement il se trouve quasiment aux portes de Mauves sur Loire. Beaucoup de Nantais l'ignorent ou n'ont pas pris conscience de ce changement : « *les anciens vous disent souvent, l'estuaire c'est Nantes - st Nazaire, c'est pas Ancenis - st Nazaire alors que aujourd'hui si, parce qu'il est remonté.* »

Si on en revient à l'objet de ce mémoire, ces profonds changements ont influé sur l'aspect, tant esthétique que sécuritaire, de la Loire à Nantes. Cela a bouleversé la pratique de la baignade en Loire. Le resserrement du lit du fleuve en a très fortement augmenté le courant et de fait sa dangerosité. La population n'ayant pas été assez informée, les noyades en Loire se sont multipliées. De plus, on peut entendre dans le discours des Sébastiennais qui ont appris à nager dans la Loire : « à Nantes on a vu la Loire devenir marron ! ». En effet le bouchon vaseux, dont j'expliquerai les caractéristiques plus tard, s'est déplacé au même titre que la marée. L'eau désormais trouble et obscure ne donne plus envie de plonger dedans, d'autant plus que, comme exposé précédemment, d'autres lieux de baignade où l'eau est bleue et limpide, font l'objet de plus de convoitise.

Les bords de Loire à Nantes se sont peu à peu envasés : « *Regardez la plage aujourd'hui, y a de la vase, ça s'est continentalisé et en plus y a le nouveau pont. (...) Donc en effet la plage a évolué mais pour autant ce n'est pas que c'est dégradé ou délaissé c'est qu'il y a eu une évolution de l'estuaire qui fait qu'on est plus sur le même environnement d'un point de vue écosystème par rapport à ce qu'il était auparavant* »⁸

3) DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Les nombreuses années d'exploitation industrielle sur les rives des cours d'eau urbains et la non conscience de la pollution engendré ont presque intégralement contribué à la dégradation de l'eau des cours d'eau :

8 Entretien avec avec Kristell Le Bot, 18 mai 2018

« *Les formes d'industrialisation et d'urbanisation sur la période d'après guerre jusqu'aux années 80 accroissent les rejets polluants dans les cours d'eau. Cela a entraîné leur eutrophisation, leur artificialisation, laissant la faune et la flore aquatique disparaître* »⁹. Catherine Carré explique que pendant les quarante dernières années, la pensée technique dominait la ville et excluait l'eau et la végétation des sols pour des raisons sanitaires et techniques.

Pourtant les baignades urbaines existaient bel et bien ! Ceci s'explique par le fait que les gens se souciaient moins de se baigner dans une eau propre. Si aujourd'hui cela paraît être une grande préoccupation, auparavant cela n'était pas un frein à la baignade.

On commence à se questionner sur la qualité de l'eau dès la fin du XIX^e siècle : « *Déjà, en 1844, Eugène Briffault remarquait que « l'école de Deligny s'est faite opulente et magnifique, mais la moindre pluie, la moindre indisposition atmosphérique rend quelquefois ses bassins vaseux. Il est alors difficile de nager longtemps dans ces eaux, sans avoir la poitrine toute souillée d'un dépôt boueux et les oreilles embarrassées ». Il faut attendre 1919 pour qu'un système de filtrage soit installé à Deligny. Durant l'entre-deux-guerres, à Paris, la question devient plus pressante. Le syndicat des piscines modernes et plages artificielles, dans un document d'information de 1935, évoque la question des différents systèmes d'épuration et de renouvellement de l'eau : tandis que les établissements les plus anciens comportent seulement un filtrage mécanique à travers des couches de sable fin qui retiennent les déchets et débris organiques, les établissements plus modernes sont dotés d'un système de stérilisation de l'eau soit par le chlore gazeux, soit par l'eau de Javel du commerce, soit par des dérivés tel que la Chloramine.(...) Pourtant, encore en 1936, la directive officielle dispose que les établissements de bains froids doivent seulement être dératés régulièrement. En 1939, Jacques Meuley, étudiant en médecine lui-même adepte des bains dans la Marne, étudie dans sa thèse une pathologie qu'il attribue à la baignade en rivière, raison pour laquelle il exprime le souhait de voir de nouvelles dispositions se généraliser* »¹⁰

9 Catherine CARRÉ, Laurence LESTEL, *Les rivières urbaines et leur pollution*, Editions QUAE GIE, mars 2017

10 Isabelle DUHAU, *Les baignades en rivière d'île de France, des premiers aménagements à la piscine Joséphine-Baker*, 2007, livraison d'histoire de l'architecture n°14

C'est avec la découverte de techniques et d'outils qui permettent d'évaluer et de suivre l'évolution la qualité de l'eau, que la question s'est posée.

On est donc maintenant conscient que la qualité de l'eau des cours d'eau français est critique. Aujourd'hui la France est à la traîne sur la question de leur restauration au regard de la directive Européenne.

*« La France était tenue par l'Europe de remettre en état l'intégralité de ses cours d'eau par rapport à la qualité de leurs eaux pour 2015 initialement puis ça a été repoussé à 2021, et il est probable qu'en 2021 ça soit à nouveau repoussé ! »*¹¹

1850

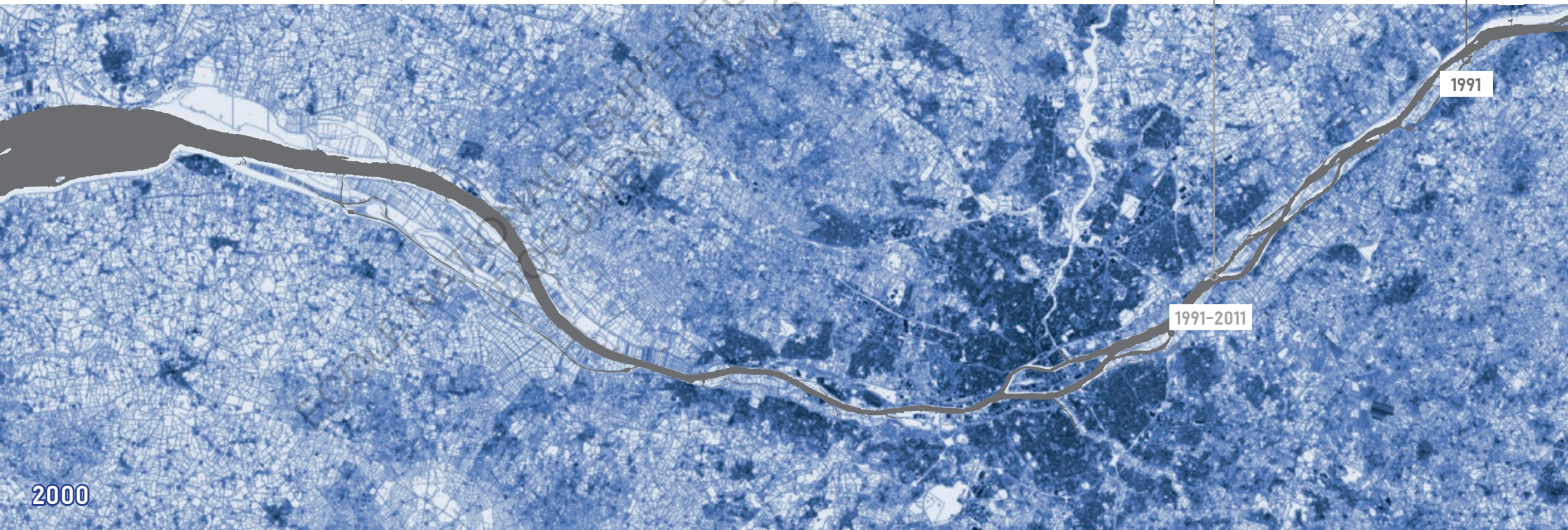


1953

1903

1976

EVOLUTION DE LA MORPHOLOGIE DE L'ESTUAIRE
(Réalisation personnelle à partir des données du GIP Loire estuaire)



1991

1991-2011

2000

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT



DÉBUT
DU XIX^E
SIÈCLE



FIN
DU XIX^E
SIÈCLE



FIN
DU XX^E
SIÈCLE

Urbanisation et complements de Nantes (Source : Jean-Jacques Treuttel, Nantes, un destin contrasté, Hartmann Éditions, Nantes, mai 1997)



Stockage de matériaux et bateau-bain amarré au quai de l'île Gloriette
(Source : *Nantes, Histoire d'eau*, Stéphane Pajot)



Comblement de l'île Feytaud et colonisation par le voiture de l'espace créé
© Archives Nantes



Travaux de comblement de l'Erdre vus du pont de l'hotel de ville en octobre 1940
© Archives Nantes

La baignade n'a donc pas disparu d'un seul coup. Son arrêt progressif est le résultat d'un conflit d'usages. L'homme a apporté des modifications à l'estuaire de la Loire pour l'activité économique. Le développement de l'industrie a permis et a été permis par l'anthropisation du cours d'eau, qui a alors concurrencé puis éliminé d'autres usages du fleuve. La baignade dans les cours d'eau en est la preuve et montre par ailleurs qu'elle pouvait cohabiter avec des activités pré-industrielles, donc moins intensives, et artisanales qui occupaient les quais.

Dans une même idée de concurrence entre les usages, on peut voir le développement et la démocratisation de l'automobile comme un élément déclencheur au sein des villes. En effet celles-ci sont désormais construits et réfléchis pour la voiture. Les bras de Loire au cœur de la ville sont comblés pour y construire des routes et des parkings. Alors que quand l'eau coulait encore, on pouvait s'y baigner dans des bateaux-bains ou y laver son linge. La voiture a aussi permis aux citadins d'aller plus loin dans leur quête de dépaysement et de se désintéresser peu à peu du fleuve et de ses berges au profit de la mer et de sa côte.

Au temps des bains en Loire, les usages semblaient donc se mêler naturellement et le cours d'eau en était le lien. On se souciait moins de partager l'eau de la ville : on se baignait dans la même eau que celle qui servait à laver son linge et dans laquelle étaient rejetés les résidus d'abattoir. On se séchait en maillot de bain et on séchait nos vêtements sur des quais encombrés par le bois, les pierres et le sable d'une ville portuaire en construction.

En ville, toutes ces activités se sont séparées et ont été rangées dans des cases hermétiques. Dorénavant, la baignade se fait dans des piscines publiques ou privées, le linge se sèche dans les buanderies des logements, les activités industrielles se délocalisent hors la ville, les matériaux pour la construction se stockent dans des chantiers barricadés...Et le fleuve est délaissé.

Dépourvu d'usage, les cours d'eau sont alors «sanctifiés» et leur naturalité et paysagéité sont mis en avant voire en spectacle. On ne le touche alors qu'avec les yeux.

Aujourd'hui les demandes habitantes et l'envie qu'ont les villes d'y répondre, portent sur une relation plus proche avec le fleuve. Si dans cette nouvelle relation, on voit très bien la promenade au bord de l'eau, l'apéro le

long des quais, les activités nautiques au milieu du cours d'eau, la baignade, quant à elle, est encore discrète. Pourtant le contexte de fabrication de la ville actuelle semble largement propice à sa réapparition dans les cours d'eau urbains. Entre dispositifs de rapprochement entre eau et habitants, expériences balnéaires en ville, revendications citoyennes d'un droit d'accès démocratique au cours d'eau, la baignade urbaine voit poindre le bout de son nez.

Dans la partie qui suit, le contexte du retour de la pratique dans les villes françaises vous sera détaillé puis on ira s'intéresser à des exemples européens pour bien comprendre comment on la réinvente aujourd'hui, et pourquoi elle fait encore fesse à des freins en France.

DEUXIÈME BAIN :

LE RETOUR DE
LA BAIGNADE
EN PLEIN
AIR DANS LA
FABRICATION
DE LA VILLE
D'AUJOURD'HUI

« Les fleuves sont notre bien commun. Ils ne sont à personne, donc à tous. Mais au train mauvais où vont les choses, jusqu'à quand pourront-ils échapper à la voracité marchande, à la privatisation totale de leur rives comme de leurs eaux?

Quand la ville est fluviale le droit à la ville doit inclure le droit essentiel et imprescriptible au fleuve. Un droit à en longer à pied ou à vélo les eaux, à y naviguer à la voile ou à l'aviron, à s'y baigner (on le fait bien dans le Danube à Vienne). Si dans les villes thermales les cures sont payantes, il ne devrait pas en être de même dans les villes fluviales. Tous habitants devraient pouvoir y être un curiste usant gratuitement des eaux du fleuve. (...) Faire que dans une ville qui a la chance d'être fluviale, tous les habitants puissent y être à peu de frais curistes du fleuve qui la traverse ou qu'elle côtoie, n'est-ce pas là un très louable et très soutenable programme d'urbanisme ? »

Jean-Claude Pinson

A) DES VILLES QUI SE FABRIQUENT TOUJOURS PLUS PROCHE DE L'EAU

1) GESTION ET INTÉRÊT DES COURS D'EAU DANS LA FABRICATION DE LA VILLE D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui il est évident que l'eau en ville fait l'objet d'une revalorisation, souvent à la suite de l'abandon des usages industriels sur les rives urbaines. Les villes choisissent de plus en plus de tirer profit de ces friches industrielles et portuaires en les réhabilitant. Le modèle économique lié au fleuve a donc évolué, l'eau des cours d'eau urbains n'est plus fonctionnelle. Il y a eu une rupture récente dans les représentations mentales du fleuve.

« *L'intérêt pour ces eaux de surface reste généralement limité à leurs qualités esthétiques, paysagères et à leur contribution à la qualité urbaine (...). Aujourd'hui le contact des citoyens avec l'eau est limité, se cantonnant à une promenade de proximité* »¹

On est aussi arrivé à une prise de conscience de leur état de dégradation, dû au surmenage de l'activité humaine. C'est pourquoi des politiques de protection et de mise en valeur des milieux aquatiques ont été mises en œuvre. Si la loi sur l'eau et les agences de l'eau (qui établissent les premières grilles d'indication de la qualité de l'eau) sont créées dès 1964, c'est l'évolution de cette loi et l'apparition notamment des SAGE en 1992 qui donne le cap.

Dans les récents projets d'aménagement, l'eau a aussi une dimension patrimoniale et culturelle. Il est né un sentiment de nostalgie lié à une image de relation plus directe au fleuve. Mais, il s'agit surtout, pour les villes, d'un moyen d'attractivité qui est rentable d'un point de vue économique et politique. Le fleuve dans une ville fait par ailleurs office de zone tampon. En offrant un espace de respiration en plein cœur des villes, il devient alors un intérêt pour les plus denses, modèle de la ville de demain.

Dans beaucoup de projets, les berges sont encore traitées comme des espaces publics traditionnels, il serait plus judicieux de les aménager

¹ Catherine CARRÉ, Laurence LESTEL, *Les rivières urbaines et leur pollution*, Editions QUAE GIE, mars 2017

autrement, prenant davantage en compte la présence de l'eau qui les borde et des usages différents qui pourraient en découler.

Ce qui peut alors changer d'une ville à l'autre, c'est le niveau d'engagement et la culture de l'eau des aménageurs.

2) L'EXEMPLE DE NANTES ET DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DES BERGES DE LOIRE

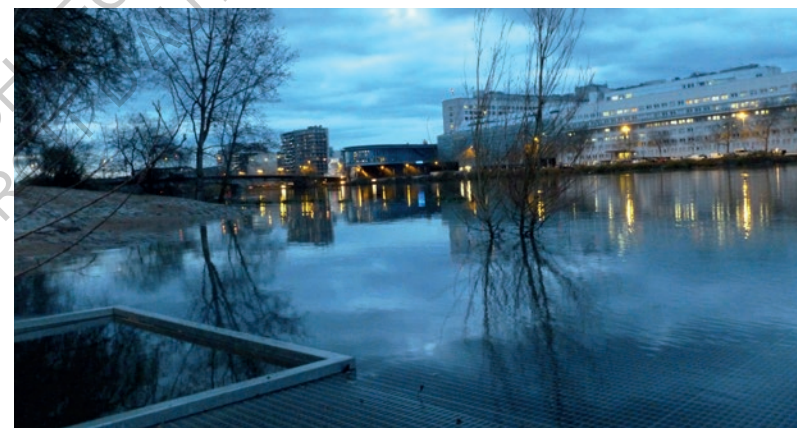
A Nantes, la Loire a été mise au cœur des préoccupations métropolitaines, en quête de participation habitante grâce notamment à un grand débat citoyen. Pendant plus de huit mois, d'octobre 2014 à mai 2015, Nantes Métropole a organisé un grand débat où des habitants et des acteurs de la métropole se sont regroupés. La grande problématique du débat est la suivante : comment imaginer l'avenir de la Loire ? L'image comme symbole fort de la Loire avait déjà été initiée en 2013 lors de la démarche « Nantes 2030 »

« Dans le cœur d'agglomération, les grands projets en cours ou à venir se pensent avec la Loire: CHU, Rezé Les Isles, Île de Nantes, Bas-Chantenay, Petite-Hollande... Sur ces rives, 200 hectares sont à reconquérir. » explique le site de Nantes La Loire et Nous. 40 000 participants ont pris part au débat et 5000 ont eu une participation active. A l'issue de ce débat, les élus de Nantes Métropole ont pris, le 5 décembre 2015 trente engagements qu'ils ont regroupés en six grandes catégories : La Loire sources de plaisir ; La Loire source de promenade ; La Loire patrimoine écologique à préserver ; La Loire support d'activités économiques ; De nouveaux paysages en bord de Loire ; Une Loire plus franchissable.

Les nouveaux aménagements urbains que je vais brièvement présenter, qu'ils soient en projet, en chantier ou finalisés s'inscrivent donc dans plusieurs de ces 30 engagements. Tous sont symptomatiques de l'ambition de Nantes Métropole sur la Loire. Le premier concerne l'aménagement des quais et berges de l'île de Nantes (lieu phare de la politique de la ville qui renoue avec son fleuve et dont je développerai dans une prochaine partie les aspects) sur les quai Rhuys et Hoche. L'agence de paysage et d'urbanisme BASE est le mandataire du projet. L'aménagement va jusqu'à « *toucher l'eau* », selon les termes de Nantes Métropole. Et lorsque l'eau du fleuve est très haute, il n'est pas rare que le chemin en caillebotis, surplombant une végétation de bord de Loire, soit submergé. Le lieu offre, même si ça n'en a pas le nom, une véritable pataugeoire d'eau de Loire. D'après les paysagistes, « *Au bord du fleuve, une passerelle sur caillebotis métallique*

permet la continuité piétonne lorsque la marée monte et inonde le bas du quai. Des gradines sur pieux sont aménagées, offrant ainsi des possibilités d'assise et de contemplation du fleuve. Sur la partie haute, la typologie du site est également mise à profit pour créer des balcons sur la Loire, sorte de respiration qui viennent rythmer le linéaire. »

L'eau est bien ici un décor comme peut l'indiquer ce discours, mais un décor que l'on peut finalement toucher. L'écart entre cet aménagement et la baignade dans la Loire est très mince. L'accès à l'eau y est donc très aisé, à l'image de celui des berges de l'Erdre. Un ponton qui s'avance vivement dans le fleuve est aussi en accès libre.



Aménagement des berges inondées, en contrebas du quai Hoche sur l'île de Nantes

Dans son projet de réhabilitation des rives du canal saint Félix jusqu'au bas Chantenay , et dans lequel s'inscrit celui de la place de la petite Hollande, Nantes « part à la conquête de la Loire » : une place-parc sur la Petite-Hollande ? Des jardins quai de la Fosse ? Une plage canal Saint-Félix ?

« Ce projet est emblématique de la ville que nous voulons construire : une ville plus verte et douce, une ville où l'on respire. C'est une métamorphose importante du cœur de la métropole qui s'amorce. Demain, les rives de Loire seront rendues à la population »²

Si le discours de la maire est très médiatique et aujourd'hui très récurrent, celui du paysagiste Henri Bava en charge du projet alimente une idée fautive quand il dit que son rêve est de « *Recréer l'effervescence qui régnait autrefois sur les quais de Nantes* ». Or ce qui est proposé est loin de ressembler à ce qu'étaient les quais de Nantes autrefois. Il n'y avait pas autant de végétation par exemple, et les lieux n'étaient pas réservés qu'à la détente et la promenade, ils étaient à l'inverse source d'activités (portuaires, industrielles) pour les besoins de la ville, mais ils accueillait aussi des activités vitales, sociales et démocratiques telles que les lavandières et bien évidemment les baignades en Loire. Ce qui va être créé là s'inscrit dans une volonté généralisée de nature en ville et c'est ce que demandent aussi les habitants. Ce qu'il ne prend pas forcément en compte dans son discours concerne aussi l'évolution morphologique de la Loire. Un retour en arrière est compliqué, il est évident qu'on ne pourra pas créer le même rapport à la Loire qu'autrefois. Il faut en réinventer un nouveau, ce qui peut correspondre aux intentions de projet : « *Cet espace, à la fois place-confluence et place-parc, pourrait accueillir de multiples événements populaires : festivals, concerts, cinéma de plein air, etc.* »³

Voici donc bien un exemple du fait que de nouveaux usages contemporains arrivent en ville. Et dans les intentions de projet, un bassin de baignade a bien été évoqué et apparaît sur les images de synthèse du canal saint Félix revisité. Il s'agit d'une possible implantation de cet équipement dont la ville souhaite se doter. Malgré tous ces aménagements et cette évocation encore utopique, on a encore du mal à voir des baignades dans les cours d'eau nantais.

2 (Propos de Johanna Roland) Ophélie LEMARIÉ, «Nantes à la reconquête de la Loire», *Nantes Métropole*, n°43, avril-mai 2018

3 (Propos de Henri Brava) ibid



Vue prospective des futurs aménagements du canal Saint-Félix et de son bassin de baignade © agence TER



Vue prospective des aménagements en cours de construction des berges du quai Doumergue et de sa guinguette au bord de l'eau © agence BASE

B) BALNÉARISATION DE L'ESPACE URBAIN, DE NOUVEAUX USAGES EN VILLE MÊLÉS À UNE ENVIE D'ACCÈS AU COURS D'EAU ET DE RAFRAÎCHISSEMENT

L'espace public d'aujourd'hui est empreint à une multitude de transitions due à l'évolution de la société. On sent dans la ville, qui continue de grossir et accueille toujours plus d'habitants, une envie de ces derniers d'améliorer leur quotidien et de s'affranchir d'un espace urbain trop normatif. De la même manière les municipalités se montrent, pour la plupart ouvertes aux initiatives habitantes qui fleurissent dans beaucoup de quartiers. Le temps partagé prend alors de plus en plus d'importance. Bien que l'ère de l'individualisme soit encore bien présente en France, un mouvement collectif tente de reprendre le dessus ces dernières années. L'urbanisme transitoire et temporaire fait partie de la ville et semble plus à l'écoute des pratiques habitantes. La baignade en est une et le plus souvent collective, elle s'inscrit donc dans la ville que je viens de décrire. Cette ville accompagne celle des grands projets urbanistiques. Avec le soutien des aménageurs, ces «deux villes» cohabitent de plus en plus. Elle se fait d'urbanités événementielles, plus rapides et moins coûteuses à mettre en place.

1) LE CAS DE PARIS-PLAGES : PRÉCURSEUR À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Sur ce point, on peut prendre, parmi tellement d'autres, l'exemple de Paris-Plages, bien que ce projet vienne d'une initiative publique. Il est quand même la forme d'une nouvelle forme de l'action publique, qui s'adapte aux nouveaux rythmes de la ville. Il s'agit d'un rendez-vous collectif, pour les parisiens et touristes, d'origine politique. À propos des projets de cette envergure, Benjamin Pradel nous explique que : *« D'un côté, ils sont présentés comme des atouts pour la vie locale, des vecteurs de cohésion et de mixité sociale et des outils permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants à court et moyen termes ; de l'autre, ils sont désignés comme des atouts pour le développement économique, des instruments de valorisation de la ville à l'international et d'attraction des visiteurs étrangers ou*

*régionaux voire des investisseurs »*¹

Paris plage a été créé en 2001 par la municipalité parisienne conduite par Bertrand Delanoë. La plage urbaine s'étale sur plus de trois kilomètres de berges de Seine (au Port de la Gare et au Bassin de La Villette) et déploie des activités ludiques, des commerces, du mobilier pour la détente et des éléments symboliques utiles au dépaysement des citoyens. La voie Georges Pompidou (celui qui en 1967 a ouvert ce lieu à la circulation automobile) est alors fermée à la voiture, pour permettre aux piétons de circuler librement sur les bords de Seine. *« L'événement est devenu un concept d'aménagement balnéaire des villes, repris sous différentes formes par de nombreuses métropoles européennes. »*². L'urbanité balnéaire mise en place est une mise en scène, la conception du site est d'ailleurs laissée à des scénographes. La proximité de l'eau est faite pour accentuer l'ambiance balnéaire, mais elle n'est (malheureusement) qu'un élément de décor, aucun contact n'est établi avec le cours d'eau. En effet l'idée de plage ne se fait pas sans l'eau. L'artificialité du lieu peut alors se faire ressentir. On met néanmoins à disposition des fontaines, des pataugeoires, des miroirs d'eau afin que les enfants puissent se mouiller et jouer dans l'eau. Bien que ces dispositifs ne soient pas réservés qu'aux enfants, c'est eux qui en profitent le plus. L'adulte responsable ne pouvant pas se comporter de la sorte en ville ! La tenue de plagiste est néanmoins de mise dans ces endroits, personne n'hésite à se mettre en maillot de bain, puisque le cadre le prescrit très largement.

La ville est mise à distance afin de plonger le citoyen dans une atmosphère de vacances. Tout y est éphémère, rien n'est implanté définitivement, une preuve marquante d'un aménagement temporaire des espaces publics.

D'autre part cette balnéarisation de l'espace urbain accompagne un autre phénomène : certains citoyens ne peuvent pas partir en vacances soit par manque de moyen financier soit par obligation professionnelle.

La plage urbaine est un objet marketing et politique récent. Paris Plage a été un élément fort du mandat de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris. Dans son discours la municipalité socialiste souhaite *« rendre aux*

¹ Benjamin PRADEL, Rendez-vous en ville! *Urbanisme temporaire et urbanité événementielle: les nouveaux rythmes collectifs*, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est, 27 septembre 2011

² ibid

Parisiens les berges de leur fleuve (...) dans un esprit convivial, populaire, festif et civique. » Il s'agit pour la ville de communiquer qu'elle change au fil des saisons et s'adapte aux besoins de ses usagers, mais aussi de valoriser certains espaces urbains, leur donner une nouvelle vie et surtout une attractivité. La baignade urbaine est la seconde étape logique à ce dynamisme de « retour au fleuve » et à l'envie de répondre aux besoins des citadins. C'est pourquoi les baignades urbaines, après les plages, sont « un sujet à mettre dans l'agenda »³, que l'on exposera dans la partie suivante.



Affiche promotionnelle de Paris-Plage réalisée par la mairie de Paris © agence Klar/Simon Roussin



Une plage et des quais © Pawel Libera/Corbis

3 Entretien avec Pierre Mallet, 13 novembre 2017

2) LES PLAGES NANTAISES

Si Nantes-Plages n'existe pas, la ville n'échappe pas au phénomène de plage urbaine. Maroua En-Najjari parle dans ce cas de « *plagification spontanée de l'espace urbain* ». ⁴ Dans sa thèse, elle met à l'étude neuf espaces nantais qui pourraient être assimilés à des plages. L'un des principaux points communs de ces lieux tient dans l'attitude des citadins qui les occupent l'été. Beaucoup y viennent en maillot de bain et s'allongent sur une serviette. Si certains de ces espaces s'éloignent beaucoup de la plage en rapport à sa non-proximité à l'eau, d'autres en sont très liés. Ainsi on peut citer la plage des Machines de l'île, le Jardin des Berges, la pelouse devant l'École d'Architecture, les douves du Châteaux des Ducs et enfin le Miroir d'eau. Ces lieux ont été analysés selon différents critères : leur échelle, leur topographie, leur orientation et exposition, leur limites ou rapport à l'espace public, leur rapport à l'eau, leur matérialité, leurs aménagements et enfin les usages qui en étaient faits.

Ses recherches mettent en évidence le « *désir croissant d'exposition et d'ensoleillement* » de l'habitant de la ville. L'un d'eux le justifie ainsi : « *je bronze ici puisque je ne voudrais pas arriver à la plage tout blanc !* » ou une autre : « *Alors... ce qui me donne envie de venir, c'est le beau temps, le soleil. J'adore la plage, en général et j'adore bronzer et me prélasser au soleil* ». En fonction de leur ensoleillement les espaces étudiés ne peuvent pas toujours être considérés comme des plages, puisque dans les zones d'ombre ou lorsque le soleil se couche, des comportements « plus urbains » sont adoptés !

La distance à l'espace urbain est aussi une caractéristique qui permet le dépaysement et le fait que les usagers se comportent d'une telle façon. Parmi d'autre, l'eau permet cette distanciation, c'est ce qui se passe sur la pelouse devant l'ENSA. En effet même si elle fait partie intégrante de la ville, l'eau est un élément de nature assez fort pour qu'il nous fasse oublier la ville.

« On se met le plus proche possible de l'eau, comme ça on voit que l'eau en face et on se sent loin de tout... »

« J'aime bien être proche de l'eau, je ne vois personne ça me fait sentir

⁴ Maroua EN-NEJJARI, *Les plages urbaines spontanées, ou comment l'architecture appréhende le besoin d'éprouver l'expérience balnéaire en ville*, Thèse de Master STEU, 8 octobre 2017

ailleurs».⁵

Quand les gens se posent au bord d'un cours d'eau, leurs regards sont systématiquement attirés vers lui.

Dans ces lieux, à l'étude, l'univers balnéaire n'est pas clairement identifié comme ça peut l'être à Paris plage, mais le comportement de ses occupants suffit à la recréer. En effet si l'un d'entre-deux s'autorise une attitude de plagiste, alors d'autres se le permettent et c'est comme ça qu'un effet plage se met en place. On peut y voir une similitude avec la baignade. Au même titre que la plage, il s'agit d'une pratique qu'on a plus l'habitude de voir en ville. En dehors de tout problème de qualité d'eau ou de dangerosité, si quelqu'un ou un groupe de personnes décide de se baigner, il est fort probable que l'envie de faire pareil se dissipe auprès du public.

La liberté comportementale qu'apportent ces espaces dans la ville, ouvre vers de nouveaux rapports entre ville et habitant. La question de la pudeur en ville s'estompe de plus en plus. Associée à la baignade urbaine, la nudité en ville ne semble plus être un frein à la pratique.

Ce retour aux quais et aux berges et en parallèle la balnéarisation de ces espaces ne s'accompagne pas pour autant d'un retour à l'eau. Même si aujourd'hui la balance tente de pencher de l'autre côté, d'où l'objet de ce mémoire. On est encore loin d'atteindre ce but et de s'affranchir des réglementations très strictes concernant l'usage des cours d'eau. Ceux-ci ne sont pas encore des éléments faisant partie intégrante de l'espace public comme peuvent l'être leurs rives. En France, on ne se l'approprie pas de la même façon.

Pourtant, on voit très facilement la baignade s'inscrire dans ces villes effervescentes et dont les codes sont en train d'évoluer. Il y a 20 ans, on n'aurait jamais imaginé pouvoir se mettre en maillot de bain en ville. Peut-être que dans 20 ans, la baignade dans les cours d'eau sera devenue une pratique courante, libre et gratuite.



Plage des Machine de l'île
© Caroline Venaille



Trempeuse au miroir d'eau © Ville de Nantes



De l'eau au pied de la Terasse des vents sur l'île de Nantes - photographie tirée du mémoire La Plage Nantaise
© Robin Crossman

3) UN REGAIN D'INTÉRÊT POUR LES ANCIENS LIEUX DE BAINNADES NANTAISES

Les plages nantaises, telles qu'elles sont exposées précédemment, ne connotent pas directement avec la baignade. Par contre les «nouvelles» guinguettes de bord de Loire en sont davantage liées.

En effet, on ressent, depuis ces dernières années, une envie de réanimer le souvenir des baignades en Loire d'autrefois. Afin que ces lieux de mémoire collective ne tombent pas dans l'oubli, des installations y sont faites à la période estivale. «Nantes renoue avec son histoire balnéaire» nous dit Nantes Métropole.

Néanmoins le paysage du rivage n'est pas le même. Du fait de la modification progressive de l'estuaire par l'homme et des nombreux prélèvements de sable en Loire, les plages de sable ont été remplacées par des plages d'herbe ou de vase. Malgré cela tout est fait pour recréer l'ambiance du passé.

L'exemple le plus flagrant est l'intervention du collectif MIT à Mauves sur Loire qui, dans le cadre du Voyage à Nantes, «ré-invente Mauves balnéaire, ses cabines de plages, ses bains de soleil et ses grandes tablées festives». Une véritable station balnéaire est ainsi recréée. Elle s'inscrit dans le cadre des 30 engagements pris par Nantes Métropole suite au débat citoyen sur la Loire qui s'est déroulé en 2015. « Proposer des guinguettes et circuits touristiques pour animer les berges » était l'un de ces engagements. La seule motivation exprimée dans cet intitulé concerne la simple animation des berges et non le retour des usages qui accompagnaient ces guinguettes telle que la baignade. La mise en œuvre du projet, qui existait depuis plus longtemps que le débat, a été permise par le soutien financier apporté par la ville.

Tous ces dispositifs et ces envies de retour au passé autour de Mauves Balnéaire n'ont pas permis d'y autoriser la baignade. Pourtant il est certains que de nombreuses familles nantaises, des cyclistes de la Loire à vélo, ou encore des habitants de Mauves sur Loire y ont un jour songé ou en ont toujours rêvé. On verra par la suite que certains dérogent même à l'interdiction.

Au vu du succès de la première édition de Mauves Balnéaire, une autre guinguette a été installée, l'année d'après en 2017, sur les rives de Sainte-Luce-sur-Loire . C'est le Voyage à Nantes qui a chargé le collectif Vraiment Vraiment de créer ce qui sera appelé La Sablière, un nom en mémoire d'une

sablière localisée autrefois à proximité. Son positionnement stratégique est là encore le lieu d'une ancienne baignade, celle de Bellevue.



Carte postale de Mauves-Plage
© Ville de Mauves-sur-Loire



Trempe dans la Loire à la Guinguette de Mauves Balnéaire © Studio LPG



Baignade dans les eaux limpides du «bassin» de Bellevue © Félix Tessier



Promotion de la Guinguette La Sablière à Saint-Luce-sur-Loire © Voyage à Nantes



Photographie de la plage de Saint Sébastien avec son bac en béton où des cours de natation étaient donnés
© Amis de Saint-Sébastien sur Loire



Guinguette Miss RubyCombi sur le sable de Saint-Sébastien © Lady de Nantes

C) LES BAINADES URBAINES, UN SUJET À METTRE DANS L'AGENDA DU POLITIQUE

L'effet balnéaire en ville ne fait plus l'objet d'un effet de mode à présent, il est devenu très courant. La seconde étape de cette proximité au cours d'eau, c'est d'y avoir accès et de pouvoir s'y baigner. Celle-ci serait un moyen pour rendre la plage moins artificielle, la serviette étalée sur le sable servirait à leur fonction, sécher le corps des personnes mouillées !

1) COPENHAGUE. PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE BAINADES URBAINES

La première ville à choisir d'offrir la possibilité, à ses habitants, de se baigner dans ses cours d'eau est Copenhague. Comme souvent la capitale danoise donne le ton en matière de pratiques sociales, environnementales et citoyennes. Il n'y a qu'à prendre l'exemple du vélo urbain (dont certains mémoires de ce séminaire pourraient en témoigner).

Si les plages urbaines n'ont besoin que de peu de moyens pour être mises en place, la baignade elle en nécessite bien plus. Copenhague en a fait le choix et le résultat aujourd'hui est bénéfique à la fois pour la ville et sa qualité de vie et à la fois pour ses habitants. Et pourtant la ville partait de loin pour proposer la baignade dans un plan d'eau agréable, sanitairement viable et sécurisé. Les activités portuaires et industrielles, abandonnées dans les années 1980 avait laissé des traces : pollution aux hydrocarbures et déchets industriels, système d'égouts déficient qui débordait dans le port en cas de fortes pluies.

Au moyen d'une politique environnementale très volontariste, l'ambition première de la ville danoise a été d'assainir l'eau du canal qui la traverse et qui a perdu sa vocation industrielle. En investissant 135 millions d'euros, la ville a amélioré et étendu ses stations d'épuration, modernisé son système d'assainissement, construit des bassins de rétention afin que limiter le débordement des eaux usées dans le canal. Depuis 2002, quatre dispositifs de bains ont été installés dans le canal et sont pleinement intégrés aux espaces publics des quais. Les plages, alors créées, ne sont pas un pastiche de celle des bords de mer comme peut l'être Paris-Plage, elles intègrent pleinement l'élément urbain et se fondent dans la ville. Seule l'eau accessible fait finalement office de dépaysement. Mais on a vu, avec

le cas nantais, qu'il n'y avait pas forcément de modèle à suivre, pour qu'on se sente comme à la plage.

Des grands noms de l'architecture ont pu imaginer le design et les usages de ces bains. Le plus célèbre et emblématique d'entre-eux, nommé Islands Brygge, a été réalisé par l'agence Bjarke Ingels Group (BIG) et Julien de Smets Architects. Selon les architectes, la différence entre ces bains et une piscine traditionnelle, c'est que l'on s'y rend non pas pour faire du sport, mais pour s'amuser et rencontrer des gens. *« Pour concevoir ce projet nous avons dû inverser notre façon de penser. Plutôt que de créer des bassins, nous avons dû créer les surfaces qui les entourent. Nous avons exploité cette opportunité pour dessiner un deck qui répond aux besoins des usagers, aux flux, et est une extension du réseau piéton terrestre. »¹*

« L'exemple de Copenhague montre que, au-delà du caractère parfois anecdotique de la baignade en ville, la reconquête des cours d'eaux urbains relève d'une politique publique volontariste, qui touche autant à l'environnement qu'au développement urbain et à l'image de la ville et nécessite des investissements publics importants. Ici, la baignade est considérée comme un facteur d'attractivité du nouveau quartier et les bains comme des équipements publics de premier plan, dont l'accès est gratuit. »²

Il serait néanmoins dommage de penser que la baignade urbaine ne peut être possible que par une importante intervention des pouvoirs publics qui souhaitent redorer l'image de leur ville. Il n'empêche que Copenhague a permis de faire émerger une pratique qui n'était pas forcément fait pour la ville dans les esprits de beaucoup de citoyens. Et c'est en voyant que c'était possible ailleurs que d'autres ont décidé de faire la même chose chez eux, et moi la première en me baignant à Nantes.

1 «BAD / Copenhagen Harbour Bath» [en ligne], JDS Architects, disponible sur <http://jdsa.eu/bad/>

2 Stéphanie SONNETTE, «Culture et idéologie du bain en ville et en eaux libres», *Tracés* n°143, Cahier 10, 19 mai 2017



Plongeon dans le bassin Islands Brygge © Marc-André Carignan



Baignade depuis les quais de l'ancien port industriel © VisitDenmark



Face au célèbre Islands Brygge, le Kalvebod Brygge © Julien Lanoo

2) DES PROJETS QUI FLEURISSENT DANS LES CAPITALES EUROPÉENNES : L'EXEMPLE DE LONDRES ET BERLIN

Avec un effet ricochet, de nombreux autres projets de baignades urbaines, néanmoins d'une plus petite envergure, ont vu le jour en Europe. Nous prendrons ici l'exemple de Londres et Berlin.

À Berlin, la construction du complexe de bains Badeschiff Berlin en 2004 sur la Spree, a eu un succès immédiat. Aménagé dans une péniche des années 1960, le bassin de nage de 30 mètres de long permet aux berlinois et touristes de se baigner, non pas dans la Spree, mais au milieu de la Spree. À la différence de Copenhague, le projet n'a nécessité d'aucun traitement de l'eau du fleuve, puisque la baignade se fait dans de l'eau de piscine classique. Cependant comme on peut s'en douter, ce lieu n'est réservé qu'à une élite berlinoise. Accompagné d'un bar, d'un sauna, il a très vite été pris d'assaut par la jeunesse branchée de Berlin. *« Ce projet situé dans un secteur industrialo-portuaire reconverti en espace culturel, l'Arena complex, a bénéficié de fonds publics. Il fait suite à un concours lancé en 2002 par le Stadtkunstprojekte e. V., une association publique de production culturelle, et remporté par l'artiste Susanne Lorenz en collaboration avec AMP Arquitectos et Gil Wilk. Il est aujourd'hui géré par la société Arena Berlin qui gère l'ensemble de l'Arena complex. »* On est donc bien loin de l'aspect démocratique des bains gratuits de Copenhague. Pourtant on verra dans la partie suivante que des initiatives plus sociales et environnementales sont à l'œuvre à Berlin.

À Londres, une piscine temporaire avait été aménagée, cette fois-ci pas dans le fleuve, mais sur un chantier. King cross pond a été imaginé par les architectes Ooze, et est initialement un projet d'art public commandé par le promoteur immobilier King's Cross Central Partnership. Ainsi de 2015 à 2016, un étang de baignade entouré d'un vaste environnement micro-écologique à la capacité filtrante s'implantait au sein d'un chantier de Londres et sur une parcelle temporairement inoccupée.

« Au cours de sa courte existence, l'étang a gagné en popularité et a servi plus de 20 000 baigneurs depuis son ouverture en mai de l'année dernière. Il sert la communauté locale comme une installation de loisir différente et décalée et attire les touristes curieux. En outre, il est aimé par les nageurs en plein air et « sauvages », qui se déplacent de loin pour faire l'expérience de nager dans une piscine d'eau douce naturellement filtrée située dans une

*agglomération. »*³

Depuis d'autres projets sont en réflexion un peu partout dans le monde et nous montrent que l'activité de baignade en plein air et en pleine ville a de beaux jours devant elle. Il faut seulement être prudent quant à l'exploitation des cours d'eau comme « ressources » qui pourrait *« attiser le mouvement général de privatisation de l'espace public auquel on assiste depuis plusieurs années dans différents pays d'Europe »*⁴

3 Sally GOBLE, «Kings Cross Pond Club: is this the end for city-centre wild swimming?», *The Guardian*, 7 octobre 2016, (<https://www.theguardian.com/lifeandstyle/the-swimming-blog/2016/oct/07/kings-cross-pond-club-is-this-the-end-for-city-centre-wild-swimming>)

4 Stéphanie SONNETTE, «Culture et idéologie du bain en ville et en eaux libres», *Tracés* n°143, Cahier 10, 19 mai 2017



Badeshiff Berlin © POOL IS COOL



King Cross Pond © Marjetica Potrč



Projet de baignade dans les eaux libre du canal de la Spree autour de l'île au musée © Flussbad Berlin e.V



Projet des Thames Bath © Studio Octopi

3) PARIS S'Y MET AUSSI

L'ensemble de ces projets a fait que la baignade urbaine est devenue une question qui revient beaucoup dans le débat public, et relève de prospective en termes d'architecture et d'urbanisme.

Et c'est en partie la raison pour laquelle, Paris s'y est très récemment mise. L'autre raison se faisait en réponse à la multiplication des baignades pirates dans les canaux parisiens, que l'on développera plus par la suite. C'est aussi la volonté de la nouvelle municipalité socialiste, portée par Anne Hidalgo, de Paris qui a permis le développement du projet. Si Jacques Chirac avait déjà annoncé en mai 1990 qu'il était possible de rendre la Seine propre et qu'il s'y baignerait devant témoins pour le prouver, c'est bien Anne Hidalgo qui, 27 ans plus tard, concrétise le rêve de l'ancien président.

En effet, en 2017, le bassin de la Villette qui accueille une partie de Paris-Plages, s'est doté d'un équipement de baignade dans l'eau de la Seine. Il s'agit d'une première dans la ville qui avait interdit l'accès à la baignade dans la Seine en 1923. Voici ce qu'on peut lire sur le site de la ville de Paris:

« Cette baignade publique en milieu naturel est organisée sur une structure flottante de 16 mètres de large sur 100 mètres de long et partagée en trois aires distinctes: deux pataugeoires (bassins ludiques) pour les enfants (sous le contrôle d'un adulte accompagnant) dont la profondeur maximale s'élève à 40 cm; un petit bain d'une profondeur maximale de 1,20 m; un grand bain réservé aux nageurs confirmés d'une profondeur de 2m.

L'ouverture à la baignade, limitée à la saison estivale, de mi-juin à mi-septembre, est ouverte de 11h à 21h et gratuite. La zone de baignade est limitée à 2000 personnes par jour dont 500 personnes en simultané.

La baignade est accessible aux personnes en fauteuil roulant. Il y a des sanitaires et des cabines de vestiaires adaptées. La structure flottante est accessible par des passerelles en principe à faible pente: celles-ci peuvent varier en fonction du niveau d'eau dans le canal. (...)

La Ville de Paris suit la qualité microbiologique de l'eau du canal de l'Ourcq et du Bassin de la Villette depuis 15 ans. Chaque année, à la fin de la saison estivale, les données recueillies sont interprétées au regard de la directive cadre européenne sur l'eau ainsi que des seuils fixés par la directive baignade.

Cette démarche vigilante s'est appuyée sur un programme d'analyses qui a régulièrement évolué au cours des années pour prendre en compte les

nouvelles exigences européennes en termes de qualité d'eau de baignade. Ce suivi a mis en évidence une diminution des concentrations de ces bactéries au fil des années, témoignant des résultats des nombreuses actions engagées tant par la Ville, les communes traversées par le canal, que les usagers du canal.

Actuellement, l'eau du bassin de la Villette témoigne, en saison estivale, de valeurs très souvent au-dessous des seuils maximum réglementaires (...) Il est toutefois à noter que la baignade restera interdite en dehors de la zone de baignade aménagée, pour des raisons de sécurité (navigation). »⁵

Anne Hidalgo va plus loin et renouvelle la promesse énoncée par Jacques Chirac. En effet, elle annonce qu'elle souhaite rendre baignable la Seine pour les JO de 2024. De nombreuses épreuves de natation de triathlon s'y déroulent déjà. On peut donc croire à sa promesse. Mais le frein auquel se heurte la France est la question de la réglementation et de la responsabilité des mairies. « Rendre la Seine baignable » d'ici 2024, mais pour qui ?

« Cet engagement, s'il s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées pour la reconquête du fleuve et de ses berges, transforme le rapport entre la ville et l'eau. Il ouvre d'importantes perspectives pour de nouvelles activités dont des activités de loisirs dans une métropole marquée par la rareté de la présence de l'eau visible et la faiblesse de l'offre de sites de baignade et d'activités nautiques. »⁶

En tout cas les initiatives de la ville vont bon train. Avec les nombreux appels à projet lancés dans le cadre du grand Paris par exemple, ou les « faire paris ».

De plus des études de faisabilité de l'hypothèse sont menées par l'APUR (l'Atelier Parisien d'Urbanisme), qui a d'une part élaboré des cartes de possibles implantations de futures baignades dans la Seine ou dans la Marne, et d'autre part imaginé des systèmes pour améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau. Ils ont travaillé avec les nombreux acteurs qui avaient un lien avec le fleuve : la brigade fluviale, les Voies Navigable de France, le Port de Paris, le syndicat Marne Vive et la Direction de la Jeunesse et des Sports. Leurs critères et recommandations pour les futurs sites de baignade sont les suivants :

⁵ Marie de Paris, « Piquez une tête au Bassin de la Villette », 7 août 2018, (<https://www.paris.fr/baignadevillette>)

⁶ APUR, « Baignade en Seine et en Marne, premiers éléments Périmètre Métropole du Grand Paris, Tome 1 - CADRE », nov. 2016

« Les berges doivent pouvoir être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Elles doivent être accessibles aux véhicules de sécurité susceptibles d'y circuler. Cette exigence définit à la fois une certaine largeur des berges (>15m) , ainsi qu'une proximité aux accès véhicules. L'ensoleillement participe de la qualité des sites. Les berges ne doivent pas être occupées par des activités portuaires lourdes. À Paris, les emprises des quais susceptibles d'accueillir des lieux de baignade concernent uniquement les quais bas.

Le potentiel de baignade est conditionné par l'emprise du chenal. Dans Paris, à l'image de l'emprise de la piscine Joséphine Baker, nous avons considéré une largeur de 25 mètres entre la limite du chenal et le quai nécessaire à toute activité de baignade.

Dans le cas de bras secondaire, une partie du bras pourra être dédiée à la baignade.

En cas d'impossibilité de baignade dans la voie d'eau, une installation sur berge pourra être envisageable. »

Dans son inventaire, l'Apur dénombre à présent 49 sites possibles dans la métropole du Grand Paris.



Sites potentiels de baignades dans la Seine et dans la Marne à l'échelle du Grand Paris

© APUR



Baignade aménagée dans le Bassin de La Villette © JB Gurliat / Mairie de Paris



Projet de l'îlot vert dans la cadre de FAIRE PARIS

© 1 WEEK 1 PROJECT



Réaménagement de la Place Mazzas dans la cadre de Réinventer La Seine

© Laisné et Roussel

4) LE CAS NANTAIS : NANTES MÉTROPOLE S'ENGAGE

La ville de Paris ne manque donc pas de volonté sur le sujet du retour de la baignade dans ses cours d'eau, qu'en est-il de Nantes ?

Prévu par les 30 engagements une étude de faisabilité pour une piscine en bord de Loire ou sur la Loire est lancée. Le discours de Rémy David, chargé de mission Loire à Nantes Métropole :

« Alors c'est une étude exploratoire, donc aussi bien sur le jauge, donc sur l'usage. Petit à petit les choses vont se resserrer avec des jeux de scénarios et d'hypothèse. Donc entre l'accessoire d'espace public lié à la baignade, comme un petit bassin qu'on peut observer à Berlin ou dans d'autres lieux comme ça (il évoque le Badeschiff), qui peut être flottant ou pas. Comme il y a beaucoup d'espace public à réhabiliter. Ça peut aller jusqu'à l'équipement, mais je pense que cette borne là on ne l'atteindra pas, pratiquement olympique comme la piscine Gloriette. Après c'est effectivement quelle est sa localisation, qui peut être entre la confluence du canal Saint-Félix à aller jusqu'au Bas Chantenay. L'étude devra analyser quels sont les endroits où on peut faire ça, en bords ou sur l'eau, et sur la baignade dans l'eau du fleuve ça fait partie des choses qui sont explorées. Mais c'est plus dans un volet un peu complémentaire. (...) Ce qui nous avait frappé c'était que chaque projet urbain semblait destiné à abriter une piscine. »⁷

Si l'étude semble encore timide, une carte a été réalisée, en collaboration avec Voies Navigables de France, et le Grand Port Maritime, et montre les possibles endroits d'implantation de l'équipement au vu des sols « constructibles » de bord de rives, des voies destinés uniquement à la navigation... Par ailleurs la carte fait aussi l'état des endroits où l'on prévoit d'aller « toucher l'eau », c'est-à-dire des zones d'aménagements où l'eau serait presque aux pieds des promeneurs.

⁷ Entretien avec Rémy David, 27 juillet 2018



L'essentiel

Pour animer davantage les berges, des guinguettes et des pêcheries vont voir le jour d'ici 2017, sur l'île de Nantes ainsi que sur les communes de Mauves-sur-Loire, Saint-Sébastien-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire et Sainte-Luce-sur-Loire.

LIRE LA SUITE

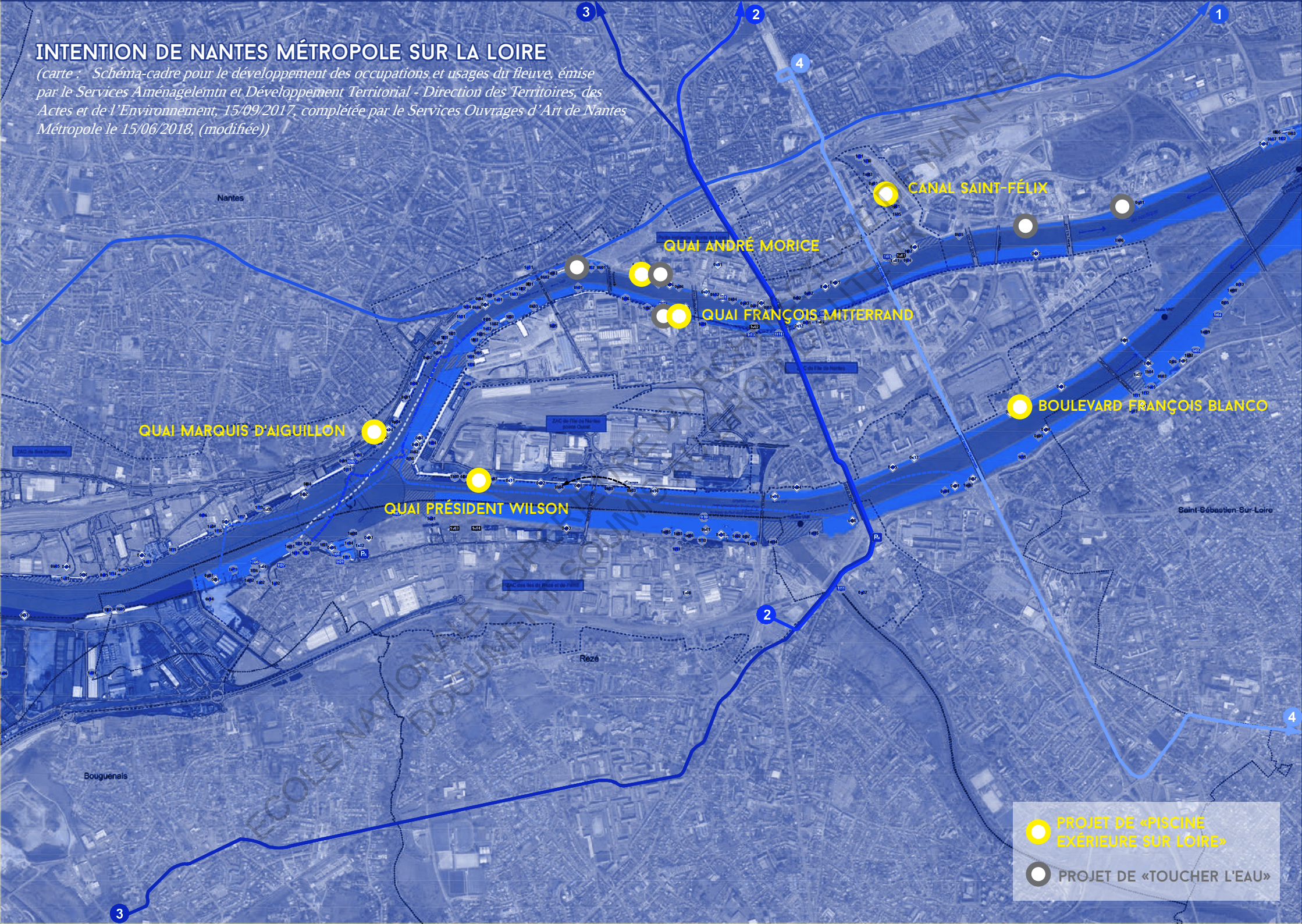
Nos engagements pour la Loire

01 Recréer les conditions d'accès à la Loire pour promouvoir les pratiques nautiques de loisir DÉCOUVRIR	04 Proposer des guinguettes et circuits touristiques pour animer les berges DÉCOUVRIR
05 Etudier la faisabilité d'une piscine en bord de Loire DÉCOUVRIR	06 Soutenir le fonctionnement d'équipements communaux proches des bords de Loire DÉCOUVRIR
Sera étudiée la faisabilité d'une piscine au bord du fleuve afin de développer l'offre de pratiques sportives et de loisirs déjà existante en bord de Loire. L'étude est programmée d'ici 2020.	
07 Créer une application numérique « connaissance de la Loire » DÉCOUVRIR	08 Organiser une fête nautique triennale sur la Loire DÉCOUVRIR

Capture d'écran du site de Nantes La Loire et Nous dans la section des engagement portant sur le thème de *La Loire, Source de plaisir*

INTENTION DE NANTES MÉTROPOLE SUR LA LOIRE

(carte : Schéma-cadre pour le développement des occupations et usages du fleuve, émise par le Services Aménagement et Développement Territorial - Direction des Territoires, des Actes et de l'Environnement, 15/09/2017, complétée par le Services Ouvrages d'Art de Nantes Métropole le 15/06/2018, (modifiée))



-  PROJET DE «PISCINE EXÉRIEURE SUR LOIRE»
-  PROJET DE «TOUCHER L'EAU»

D) REVENDICATION ET ACTIVISME HABITANT PRÔNANT UN DROIT À LA BAIGNADE EN VILLE

Tout d'abord il semble important d'expliquer le titre de cette partie et plus particulièrement le terme d'activisme habitant et de droit à la baignade en ville. Ce dernier découle directement du «droit à la ville» défendu par Henri Lefebvre dès les années 1960. En effet il ne s'agit pas d'un droit légal, puisque, de fait, la baignade est interdite dans les villes françaises, mais d'un désir étique, d'une exigence habitante qui s'obtient ou se revendique au moyen d'une lutte.¹ Au regard de ce qu'elle défend (la baignade en ville) cette lutte ne peut être que non-violente. On peut parler d'activisme habitant puisque des actions concrètes pour y parvenir sont menées par des habitants qui se regroupent en association, en collectif ou encore en groupe de discussions sur les réseaux sociaux.²

Ce droit semble être un élément clé de la transformation de la ville dont ses habitants souhaitent en décider l'avenir. Ceux-ci font de la ville un projet humain, social et collectif qui dénote parfois avec le statut de «marchandise» de l'espace urbain.

«Revendiquer un droit à la ville, c'est revendiquer un droit à habiter bien, à avoir un accès raisonnable à tout ce qui est nécessaire pour mener une vie urbaine décente.»³

Ainsi le droit de se rafraîchir, de jouir d'un loisir ou d'un sport en plein air en ville, de s'approprier les cours d'eau urbains et donc de s'y baigner, est tout à fait justifié par cette citation. Le statut du cours d'eau en tant qu'espace public praticable par tous fait finalement le lien parmi l'ensemble de ces revendications.

Dans le discours des revendicateurs la baignade doit être « un plaisir démocratique et accessible à tous ». À l'instar des parcs, des musées et des théâtres, certains voient en la baignade en plein air un service public

1 Nicolas DOUAY, L'activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d'une ville artistique, durable et collaborative, *L'information géographique*, vol.76, n° 3, 2012

2 cf carte d'identité des différents revendicateurs pages 100-117

3 Mark PURCELL, « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », Rue Descartes, vol. 63, n° 1, 2009

qu'une ville devrait fournir à ses citoyens. Mais pour cela il ne suffit pas de proposer un seul équipement qui ne serait pas, par conséquent, accessible à tous ! Il ne faut pas que la baignade devienne un objet commercial et marketing. Émilie, une baigneuse nantaise, néanmoins non-activiste, a aussi sa vision des enjeux qui se jouent autour de la baignade en ville : « *Tout simplement ça me saoule qu'on est tous ces fleuves et puis qu'on en fasse rien. (...) Moi je pense que maintenant c'est politique, les gens ont pas envie de s'emmerder avec les baigneurs, ils n'ont pas envie qu'il y ait un espace de liberté dans la ville, du coup, ils prennent le truc de dire que c'est trop dangereux mais en fait, c'est politique.»*

En effet la baignade urbaine s'inscrit dans des enjeux politiques, et nécessite une négociation avec les acteurs de la ville et une compréhension de la dynamique urbaine, propre à chaque ville. « *De par sa capacité à rassembler et à enchanter, la baignade, a toute sa place dans des interventions tactiques d'urbanisme éphémère (...) L'accès à l'eau de façon libre et gratuite pour tous représente un moyen ludique pour réunir les gens d'horizons différents et leur permettre de s'approprier autrement l'espace urbain. Une approche sociale de la baignade qui est ici loin d'être anecdotique.»⁴* Il faut, ici, bien noter le sens social de la baignade en ville qui peut susciter un sentiment communautaire. Le partage d'un même espace (le cours d'eau) pour un moment de détente y contribue.

«Y a une dimension de camaraderie qui s'instaure, c'est-à-dire qu'entre baigneurs on se comprend, y a une connivence entre baigneurs qui est intéressante.»⁵

C'est exactement ce que j'ai ressenti lors des baignades collectives que j'ai pu organiser à Nantes. La baignade a donc un enjeu de sociabilisations, le même, finalement, qu'il y a quelques années.

Pour pouvoir combler l'ensemble des habitants d'une ville, quoi de mieux que d'utiliser l'eau déjà à disposition, c'est-à-dire celle des cours d'eau, des lacs ou des étangs. La question de l'eau est centrale, puisqu'elle peut définir (à elle seule) si la baignade est réellement possible. L'enjeu écologique est donc un point majeur dans la réflexion. FlussBad Berlin en fait sa mission première.

4 Pierre MALLET, *Des rives et des rêves – Les baignades urbaines*, publié par ADUQ, 5 août 2014, (<http://aduq.ca/2014/08/des-rives-et-des-reves-les-baignades-urbaines/>)

5 Entretien avec Jean-Baptiste Lestra, 14 novembre 2017

Allier écologie de l'eau urbaine et loisirs publics est le souhait de l'ensemble de ces habitants revendicateurs.

Ainsi j'exposerai dans cette partie les initiatives habitantes qui sont aujourd'hui actives et ont su trouver leur place et leur voie, d'abord à l'échelle de leur ville puis à l'échelle internationale. Au moyen des réseaux sociaux, elles communiquent sur leurs trouvailles, leurs recherches, leurs actions, leurs projets. Ces groupes d'habitants arrivent à fédérer un grand nombre de citoyens autour de la revendication d'un droit à la baignade en plein air en ville. Au moyen d'un discours parfois contestataire ou provocateur mais toujours positif.

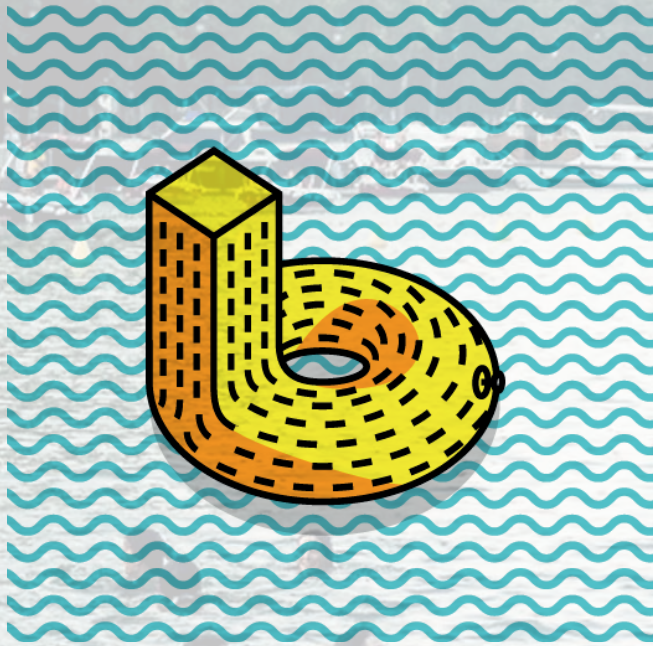
Ce qui va suivre concernant les différents groupes d'activistes ou associations de «lutte» seront présentés sous forme de cartes d'identité informatives. Elles auront pour but de faire l'état de leur discours et de leurs actions.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



LUTTES CITOYENNES POUR UN ACCÈS DÉMOCRATIQUE À LA BAIGNADE

LE LABORATOIRE DES BAIGNADES URBAINES EXPÉRIMENTALES :



Qui sont-ils ?

« On est moins des nageurs que des kiffeurs, des petits utopistes urbains qui voudraient voir certains de leurs fantasmes se réaliser. Car si on pense qu'il faut réinventer le rapport à l'eau en ville – en passant par la baignade – c'est globalement un nouveau rapport à la ville tout court qu'il faut réinventer. La baignade est pour nous une porte d'entrée pour parler de ce qui nous passionne : l'urbain. Ça permet de parler de tout ce qui fait la ville aujourd'hui. On arrive donc à parler d'architecture, de marking ou de dynamiques urbaines, mais aussi de thèmes dont on s'inspire librement depuis longtemps chez Pop-Up urbain : de hacking urbain, d'imaginaire, de ville ludique ou encore de prospective. On a été biberonné aux initiatives d'urbanisme tactiques où des citoyens, des artistes réenchantaient, se réappropriaient un espace délaissé avec peu

de moyens. On essaye d'appliquer cette démarche avec les espaces de baignade potentiels en ville, en voyant à travers l'acte de se baigner un formidable moyen d'activer ces espaces, de créer du possible, d'en titiller les usages et donc les interdits, les représentations et donc l'imaginaire. En parallèle on essaye de développer une vision et une analyse jouant sur des temporalités courtes et d'autres plus longues. À ce niveau-là, les pays nordiques et leurs pratiques d'aménagement plus souples et évolutives ont un temps d'avance.

Loin des teubotopies des villes flottantes ou des villes sous l'eau, on essaye de développer une approche où notre rapport à l'eau serait "de proximité", où il serait possible de piquer une tête dans la petite fontaine à côté de chez soi, où du mobilier urbain ludique permettrait de se rafraîchir tout en profitant de l'espace public.

Passer d'un urbanisme de paysage à un urbanisme des usages. »¹

Que font-ils ?

Leur but est de faire connaître et reconnaître une pratique que la plupart des gens pensent aujourd'hui impossible en ville. Grâce à leur visibilité sur les réseaux sociaux, ils ont été un média alternatif et influent sur ces questions : « Et donc nous on a voulu parler de tous ça en créant la page Facebook, on a fait tourner des images, on a montré que c'était possible avant, que c'était possible ailleurs et que ça pourrait être possible chez nous, on a écrit des articles, des tribunes dans différents sites et en parallèle de ça on a commencé à organiser des baignades à Paris (...). En gros le truc important qu'on a fait c'est de mettre la question de la baignade en ville dans l'agenda et dans les discussions à la fois urbaines et politiques parce que quand on a commencé ça, en 2012-2013, y avait en France, personne ne parlait de ça ! »²

Avec de nombreuses images, leur but est aussi de créer le « désir de baignade chez les gens », qu'ils s'approprient ou réapproprient pour certains l'idée de jouir de la baignade en milieu urbain, qui a finalement disparue quelques décennies auparavant.

« Une journée comme celle du 28 août dans le Bassin de la Villette est un

1 «Manifeste du LBUE» [en ligne], Laboratoire des Baignades Urbaines Expérimentales, disponible sur <http://www.labobaignadesurbaines.com/>

2 Entretien avec Pierre Mallet, 13 novembre 2017

formidable succès dans ce sens. À en voir les sourires ce jour-là et les retours qu'on en a eu depuis sur les réseaux sociaux, il y a de grandes chances pour que les centaines de franciliens qui étaient présents deviennent à leur tour des défenseurs de la baignade intra-muros, et finissent par tenter de rallier leur entourage à cette noble cause. »³

Si au début de leur aventure en 2013, ils étaient bien seuls à se baigner dans les canaux de la capitale, ils ont été rejoints par de plus en plus de monde et aujourd'hui les gens « ne font plus appel à eux pour se baigner ». Leur travail de sensibilisation et de mobilisation porte donc ces fruits. Il aura suffi de seulement trois ans pour que les choses évoluent.

Et c'est pourquoi, la mairie de Paris s'est servie de leur expertise habitante et les ont consultés pour l'implantation d'un lieu de baignade dans le bassin de La Villette.

« A l'époque il nous avait demandé c'est quoi pour vous le meilleur endroit dans le bassin, selon votre expérience. Ils étaient assez bienveillants puis ce qui est chouette c'est qu'ils ont compris qu'on pouvait être utiles, c'est-à-dire qu'ils nous ont laissés grandir alors qu'ils auraient très bien pu nous stopper parce qu'on était illégal, ils auraient pu nous envoyer la police municipale mais au lieu de ça ils nous disaient en off que la qualité de l'eau était bonne et même la grosse baignade qu'on avait organisé il y a un peu plus d'un an elle avait été annulée au dernier moment, on était censés avoir une autorisation préfectorale qui a sauté au dernier moment et eux ils nous disaient c'est interdit mais faites-le ! (...) On a été un premier accélérateur du truc, les JO ont été un accélérateur à une vitesse bien plus rapide mais en tout cas d'un coup on en parle et de façon positive »⁴

Leurs démarches ont finalement permis une « institutionnalisation des baignades urbaines », puisque les choses ont bougé au niveau de l'action publique. Les effets de leurs actions, bien que transgressives, servent aux objectifs politiques de la ville. Mais rien n'est néanmoins acquis et leur rôle de médiation continue aussi sur le sujet de la réglementation française : « L'idée c'était surtout de montrer qu'en France il y avait un vide sur ça et une hypocrisie au niveau de la loi et au niveau des règlements et de se dire: « bah essayons d'aller au delà de ça. »

3 Margot BALDASSI, « Histoire de(eau) – Entretien avec le “Laboratoire des baignades urbaines expérimentales”, *Pop-up-urbain*, [https://www.pop-up-urbain.com/histoire-de\(eau\)-entretien-avec-le-laboratoire-des-baignades-urbaines-experimentales/](https://www.pop-up-urbain.com/histoire-de(eau)-entretien-avec-le-laboratoire-des-baignades-urbaines-experimentales/)

4 Entretien avec Pierre Mallet, 13 novembre 2017



LUTTES CITOYENNES POUR UN ACCÈS DÉMOCRATIQUE À LA BAIGNADE

POOL IS COOL :



Qui sont-ils ?

« Nous sommes des citoyens-experts passionnés par Bruxelles et unis par leur intérêt pour la baignade publique en plein air dans notre ville.

POOL IS COOL est un groupe indépendant et ouvert avec une variété d'expertises pertinentes, réuni en 2015 pour une 'guérilla baignade' dans les étangs et les fontaines de Bruxelles. Nous avons rapidement réalisé l'importance de développer un champ de connaissances sur la baignade en plein air afin d'avoir un impact sur les décideurs. Nous collaborons avec des initiatives internationales et menons des recherches sur les questions urbaines, administratives, techniques et sociales. Grâce à des actions ludiques, des présentations et des débats, nous avons rapidement attiré l'attention du public.

Au cours de l'été 2016, nous avons construit une installation de baignade pour donner à chacun un aperçu du plaisir de se baigner en plein air dans la ville. Pendant trois chaudes semaines, «Badeau» est devenue la première et unique piscine extérieure publique de Bruxelles.

L'été prochain, nous voulons réaliser une vraie expérience pour les nageurs, accompagnée d'actions sur l'espace public et de présentations par nous mêmes et d'autres partenaires internationaux. Nous espérons gagner votre soutien pour la réintroduction des piscines en plein air à Bruxelles ! »¹

Leur mission:

« Bruxelles n'a pas de sites de baignade en plein air, contrairement à la plupart des grandes villes européennes. Au-delà d'être une activité sportive, la baignade à ciel ouvert favorise à la fois l'interaction sociale et le contact avec l'environnement. Elle engendre un impact durable sur la qualité de vie en ville. Bien que Bruxelles ait eu des lieux de baignade jusqu'à la fin des années 70, notamment de grandes piscines extérieures, ceux-ci ont progressivement disparu. Avec eux, une culture vivante autour de la nage à ciel ouvert a été perdue.

POOL IS COOL s'efforce de faire renaître cette pratique à Bruxelles grâce à la réintroduction de sites de baignade en plein air accessibles à tous. Imaginez- vous, lors d'une chaude journée, prendre votre serviette et en un instant plonger dans l'eau fraîche, profiter du soleil avec vos amis et votre famille.

Pour créer un plus grand nombre de lieux de baignade, nous voyons des opportunités à la fois dans les plans d'eau existants et dans les nouvelles constructions. Ceux-ci peuvent être accessibles au public ou pourront l'être à l'avenir. Il est important de garder à l'esprit qu'un seul site n'est pas suffisant. Une ville de la taille et de la diversité de Bruxelles a besoin et mérite de multiples possibilités de baignade.

¹ «Ré-introduire la baignade publique à Bruxelles» [en ligne], POOL IS COOL, disponible sur <http://www.pooliscool.org/notre-mission>

LUTTES CITOYENNES POUR UN ACCÈS DÉMOCRATIQUE À LA BAINNADE

Afin d'inscrire la question de la baignade en plein air sur l'agenda public et encourager les initiatives politiques, POOL IS COOL organise des actions sur l'espace public, réalise des installations temporaires de baignade et mène une recherche sur cette problématique. Quatre thèmes décrits dans le texte suivant méritent d'être développés : la baignade en plein air dans la ville; l'eau et la nature; les modèles de propriété, de gestion et de financement; les piscines extérieures en tant que lieux sociaux. »

Leurs actions :

A l'occasion de la relocalisation de Bruxelles-les-Bains, la plage urbaine de Bruxelles, Pool Is Cool voit l'opportunité de redéfinir ses futurs usages et ainsi de lui donner un lien plus fort avec l'eau.

« Nous voyons le déménagement comme une opportunité de chercher non seulement un nouvel endroit mais aussi de redéfinir la mission et l'approche de BLB pour l'avenir, en faisant un festival qui construit sur et avec le potentiel local et l'ouvre à un public métropolitain. Dans un tel cadre on peut imaginer se joindre à la commission de réflexion pour l'avenir de BLB afin de les aider à devenir ce que son nom promet: la piscine à Bruxelles! Pas comme une alternative à une installation de baignade permanente en plein air, mais comme une première étape facile à mettre en œuvre. Une possibilité qui est démontrée par de nombreux exemples étrangers. »

POOL IS COOL organise aussi des "Swim Bike Exploration". L'idée est de parcourir la ville de Brussels à vélo en ciblant sur le trajet les points d'eau (lacs, étangs, canaux...) afin d'explorer les futurs lieux de baignade en plein air de la ville. A chaque lieu, le groupe de cyclistes tente d'y définir quel type d'installation pourrait être mis en place pour y accueillir des baigneurs. Les réponses sont très diverses :

- Une piscine flottante dans une vieille barge dans le bassin de Vergote sur le modèle du Badeschiff de Berlin
- Un lac de Neerpede entièrement baignable
- Des bassins remplis avec de l'eau du canal (comme à Copenhague ou à Paris) sur toute la longueur
- Des piscines en plein air classiques dans des dents creuses de quartier en redéveloppement

Ils mettent également en place des piscines en plein cœur de la ville par leur propre moyen. L'été 2017, ils aménagent un espace public festif et convivial et y construisent au centre THE BIGGEST POOL, qui n'est en fait qu'un container rempli d'eau. Mais le message est plus important que la forme.

Depuis ils ont également lancé une pétition pour l'ouverture permanente d'un lieu de baignade en plein air d'ici 2020.



LUTTES ÉCOLOGIQUES POUR DES COURS D'EAU URBAINS PROPRES

FLUSSBAD BERLIN



Cette association de citoyens berlinois, s'est tout d'abord créée à partir d'un projet ambitieux, imaginé en 1997 par deux architectes Jan et Tom Elder. Flussbad signifie en français piscine dans le fleuve. Leur objectif est de permettre la baignade dans le cœur historique de la capitale allemande, et donc d'améliorer la qualité de l'eau du canal de la Spree. Plus en amont de la ville, il est possible de se baigner dans le fleuve. Le problème à Berlin est donc focalisé sur la qualité de l'eau qui, à cause de la pollution urbaine, est médiocre et ne permet pas la baignade.

Le projet propose donc de mettre en place une « piscine » naturelle s'étirant sur 750 mètres de long dans le canal de la Spree, au cœur de l'île aux musées.

Aujourd'hui, le projet a donné lieu à la création d'une association, financée par de nombreux dons des adhérents berlinois. Elle œuvre aujourd'hui à trouver des solutions pour améliorer la qualité de l'eau, notamment grâce

à un système de filtrage végétal, qui faisait partie des intentions du projet initial. En effet le projet prévoit la création d'un vaste parc humide sur une portion du canal situé en amont de la zone de baignade. Il ne considère pas que le lieu de baignade indépendant de son environnement, il s'inscrit dans un contexte plus large dont l'écologie du fleuve dépend. L'intervention humaine y est primordiale. Plusieurs tronçons du cours d'eau ont prévu d'être « remaniés ». Le premier s'attelle au réaménagement des berges et du lit de la rivière, pour lui permettre de s'écouler plus rapidement, pour ensuite arriver dans un deuxième tronçon entièrement dédié à la filtration naturelle de l'eau, grâce à une immense roselière. Et dernièrement, l'idée et de créer un nouvel espace public qui nous « invite à rencontrer, rester ou nager dans l'eau propre du centre-ville.»¹

En parallèle l'association mène des actions de sensibilisation sur la qualité de l'eau urbaine, montrant ainsi que la baignade sert d'indicateur et de catalyseur sur la question.

Grâce à eux une importance à la qualité de la Spree a été donnée. Ils ne sont pas seuls aujourd'hui sur le sujet. En visite à Berlin en mai, je me promenais sur les quais de la rivière canalisée proche de l'île au musée. Un attroupement de jeunes gens se trouve alors sur mon chemin. Au sol des gilets de sauvetage sont étalés pour sécher au soleil. Une ambiance de joie accomplie règne parmi eux. Après les avoir observés, je comprends qu'une action de Green Peace vient d'être menée. La revendication de ces jeunes allemands, âgés de 14 à 19 ans, va au-delà de celle de Flussbad Berlin, puisqu'elle porte plus généralement sur la protection du climat et l'élimination des centrales à charbon. Mais en utilisant l'image de la baignade dans le cours d'eau, un élément urbain mais à la symbolique naturelle, le message est d'autant plus fort, et en fait passer un autre qui est le droit aux berlinois d'avoir accès à une Spree en bon état écologique.

¹ «Das Projekt Flussbad Berlin» [en ligne], Flussbad Berlin e.V., disponible sur <http://www.flussbad-berlin.de/projekt-2017>

BIG JUMP



BIG JUMP

FOR LIVING RIVERS
VOOR LEVENDE RIVIEREN
POUR DES RIVIERES VIVANTES

« Fondé par European Rivers Network en 2002, le Big Jump est une fête des rivières et des fleuves qui recrée du lien entre les citoyens et leurs rivières, lacs et zones humides. Le Big Jump inspire et encourage les citoyens à se joindre à la mobilisation pour les sauver.

Depuis 2002, environ 200 000 personnes ont participé à plus de 2 000 événements dans 34 pays. Et cette année, nous espérons un nombre record d'événements.

En rétablissant le lien puissant entre citoyens et rivières et lacs, le Big Jump demande de soutenir les efforts de protection et de restauration des écosystèmes d'eau douce en Europe ainsi que la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Cette directive est actuellement en cours de révision et le Big Jump 2018 enverra un message clair aux décideurs européens - ne pas affaiblir cette directive, la mettre en œuvre.

Beaucoup de rivières, de lacs et de zones humides sont en bon état, mais ils ont toujours besoin de protection. Certains sont menacés par des barrages en projet et d'autres infrastructures. D'autres cours d'eau ont un besoin urgent de restauration.

Le XX^e siècle a oublié ses fleuves : ils sont devenus des égouts à ciel ouvert, pollués, dangereux, le plus souvent exclusivement utilisés pour la navigation, la production d'énergie et pour alimenter l'industrie et

l'agriculture. Leur accès est souvent devenu difficile, voire prohibé. Les nombreuses plages et lieux de baignades ont majoritairement disparu. Le citoyen avait tourné le dos au fleuve, il en était déresponsabilisé.

Heureusement, depuis les années 90, des efforts énormes en matière de dépollution et de restauration ont porté leurs fruits. Nous sommes maintenant à la croisée des chemins. L'Europe peut choisir d'accélérer la restauration ou prendre le chemin inverse. Seul l'appel des citoyens peut garantir que nos politiciens choisissent le bon chemin. »²

Ainsi dans toute l'Europe, le dimanche 8 juillet, des dizaines de milliers de personnes se sont baignées dans leur cours d'eau. Il s'agit d'un acte symbolique et d'un signal envers les dirigeants européens. Tout citoyen a la possibilité d'organiser l'événement, mais il nécessite néanmoins une organisation préalable afin d'en partie le promouvoir et le médiatiser.

POOL IS COOL a ainsi organisé le BIG JUMP dans l'eau du canal bruxellois, afin de sensibiliser le public à une eau saine et agréable pour les nageurs. Enfin le jour j, ils ont fait des prélèvements de l'eau et les ont fait étudier. L'événement étant médiatisé son but est d'orienter les réflexions vers le développement et la réalisation de zones de baignades publiques dans les eaux existantes.

Pour l'événement qui se passe le même jour dans toutes l'Europe, POOL IS COOL a choisi le lieu, un ponton d'un club de canoë-kayak. Bien qu'ils chapotent l'événement, ils prennent soin d'informer les baigneurs sur les risques encourus :

« La participation au BIG JUMP à Bruxelles se fait à ses propres risques et engage la responsabilité de chacun ! Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de sauveteurs professionnels présents à l'événement ! Il est bien interdit par la loi de nager dans le canal, sans exception. Nous n'avons toutefois pas fait face à des conséquences légales par le passé.

Nous vous conseillons de porter des chaussures quand vous sautez et de garder la tête au-dessus de l'eau. Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents.

Soyez prudents et rappelez-vous que l'eau est froide. Amenez une serviette et des vêtements chauds. Amusez-vous bien ! »³

2 «À propos du Big Jump» [en ligne], Big Jump - European Swimming Day, disponible sur <https://www.bigjump.org/fr/a-propos-du-big-jump/>

3 «BIG JUMP BXL 2018» [en ligne], POOL IS COOL, disponible sur <http://www.pooliscool.org/news/2018/7/3/big-jump-bxl-2018>

LE GROUPE DE NAGEUR PARIS WILD SWIMMING

Qui sont-ils ?

« Ce groupe a pour but de fédérer les personnes voulant nager dans Paris hors des bassins chlorés.

N'hésitez pas à partager vos bons spots, et vos dates de baignades afin de ne pas patauger seuls.

N'oubliez pas que la baignade urbaine comporte certains risques (hypothermie, courants, pas de surveillance...), elle se pratique donc à vos risques et périls, ne nagez jamais seuls!

Bon plouf à tous! »

Dans ce groupe Facebook la plupart sont des fous de la natation, dont le fondateur Alexandre Voyer. Il y a des parisiens mais aussi des étrangers qui, en visite à Paris, sont intéressés pour se baigner dans les canaux de la capitale. Par exemple en juillet un Australien poste ce message:

«Bonjour, We are a small group of swimmers from north queensland in Australia and are coming to Paris to compete in the gay games swimming events. Have you any paris swims planned during the first 2 weeks of August as we would love to join you »

Ces personnes cherchent à exercer un sport libre et gratuit, près de chez eux sans s'enfermer dans des bassins souvent sur-fréquentés qui limitent la pratique de la natation. Ils sont aussi à la recherche de sensations fortes que seuls les cours d'eau urbains semblent pouvoir leur apporter. Au même titre que le développement de la course à pied en ville, ils nous montrent que leur sport peut paraître naturel. Vous trouverez des photographie ci-après qui le montrent.





© Alex Voyer



© Alex Voyer



© Alex Voyer



© Alex Voyer



LUTTES HABITANTES POUR UN ACCÈS À UN SPORT LIBRE :

L'OPEN SWIM STARS

« L'aventure Open Swim Stars a commencé en 2012 avec le rêve de faire renaître une épreuve mythique : la Traversée de Paris à la nage. Menée par d'anciens nageurs, la tentative a tout de suite reçu le soutien des nageurs, des institutionnels et médias. Depuis ont été créés plusieurs événements de natation eau libre en France. »¹

Pendant un week-end (du 15 au 17 juin) les organisateurs ont privatisé une partie du canal de l'Ourcq et le bassin de la Villette, dont les eaux avaient été préalablement contrôlées par des tests sanitaires : « Nous avons obtenu l'accord de l'Agence régionale de santé. Les traces des deux bactéries analysées sont quasi nulles. »

Cette épreuve sportive, explique Stéphane Caron, ex-nageur de l'équipe de France et ancien champion de France, qui en est à l'origine, est « l'occasion pour le public de se réappropriier l'eau libre. La nage en eau libre s'inscrit parmi toutes les pratiques outdoor que le public affectionne tout particulièrement aujourd'hui »

Elle n'était pas réservée qu'aux très bons nageurs, chacun avait la possibilité de s'inscrire librement, avec néanmoins une participation financière, à l'épreuve de son choix : 1km, 2 km, 5 km ou encore 10 km, seul ou en équipe.

Par ailleurs, l'événement n'a pas eu lieu qu'à Paris mais aussi dans les villes de Lyon, Toulouse et Strasbourg pour l'édition 2018. Cela devra donner envie aux autres villes de franchir aussi le pas. Pourquoi pas Nantes en 2019 ?



Cartes des parcours de nage dans Paris © Open Swim Stars

1 « Qui sommes nous ? » [en ligne], Open Swim Stars, disponible sur <http://www.openswimstars.com/about-us/>



E) UN FREIN MAJEUR AUX CHANTIERS DE LA BAINADE URBAINE : LA RESPONSABILITÉ ET LA JURIDICTION DES RISQUES

Si aujourd'hui les chantiers de la baignade dans les cours d'eau urbains ont démarré, ils sont encore freinés par des obstacles. Devant les problèmes de qualité de l'eau des cours d'eau français, se trouve la question de la responsabilité en matière de baignade en ville.

Les différences réglementaires et juridiques entre les différents pays européens nous permettent de comprendre pourquoi la baignade est possible ici mais pas là. Elles entraînent également des différences culturelles. Voilà pourquoi je tacherai dans cette partie de comparer le modèle suisse et la situation française. Au temps où les bains dans les cours d'eau urbains étaient courants en France, aucune distinction ne pouvait vraiment se faire entre la France et la Suisse.

Au milieu du XIX^e siècle, voici ce que pouvaient lire les français dans l'ouvrage *La Natation Naturelle à l'Homme et l'art de nager* :

« Il ne faut jamais se baigner dans un endroit inconnu, à moins de savoir fort bien nager. En général, il est bon de choisir un fond de sable fin qui vienne en s'élevant peu à peu sur le rivage, et toujours éviter les endroits où les berges sont à pic, parce que les courants y sont ordinairement très-rapides, et qu'il est très-difficile d'aborder.

On doit aussi ne jamais nager dans les environs d'un courant trop violent, parce qu'on peut être entraîné, et que, si l'on rencontre sur son passage un bateau, un train de bois ou un moulin, on courrait les plus grands dangers. Lorsqu'un nageur périt, c'est ordinairement par imprudence.

Dans certaines rivières, plusieurs courants secondaires forment, en se rencontrant, des tourbillons qui dirigent au fond de l'eau tout ce qui nage à sa surface. Si l'on approche par mégarde d'un de ces tourbillons et qu'on se sente entraîné par le courant, il faut se laisser aller à l'impulsion de l'eau, car elle ne vous entraîne que pour vous rejeter plus loin ; lorsqu'on se sent déjà en dehors du courant, on fait quelques brasses énergiques et l'on s'en est bientôt éloigné.

On nomme aides tout ce qui peut soutenir le nageur sur l'eau : une corde, une sangle, un réservoir de tissu- caoutchouc rempli d'air, ou un plastron de liège fixé sur le dos, ou une planche qu'on pousse devant soi avec les

mains. Tous ces moyens sont bons en ce qu'ils vous rassurent contre le danger, mais ils ont l'inconvénient de rendre l'étude de la natation fort longue en entretenant la timidité du nageur.

Il faut avant tout se familiariser avec l'eau, et lors- qu'on a pu se convaincre de la facilité avec laquelle un homme peut surnager, même sans faire de mouvements de natation, on étudie avec plus de sang-froid et on apprend plus vite. C'est alors que la ceinture de caoutchouc, le plastron de liège, ou la sangle, permettront à l'élève, pendant quelques leçons, d'exécuter tous les mouvements selon les règles sans se préoccuper de la nécessité de se maintenir sur l'eau. »

Aujourd'hui les mêmes consignes sont données aux Suisses pour la baignade en eau libre, mais plus au français, qui, de par la multiplication des interdictions ont perdu la culture du bain urbain.

1) LE MODÈLE SUISSE

Contrairement au cas précédemment cité, la baignade urbaine en Suisse ne s'est jamais arrêtée et le plaisir des bains a toujours été inscrit dans la tradition suisse. Au fil du temps cette culture des bains s'est transformée et enrichie. Les objets de baignade, qui ponctuent les cours d'eau ou les étendues d'eau en Suisse, sont très variés¹, et accueillent toujours plus de monde. Ils sont des modèles pour les revendicateurs de la baignade en ville en Europe. Cette pratique et ces dispositifs qui ont perduré dans le temps s'expliquent d'une part par une réglementation flexible en matière de baignade en eaux vives et d'autres part par des qualités d'eaux de baignade excellentes. La réglementation suisse se base sur un « certain savoir » des bains, *«une culture des usages et des gestes, le silence plus ou moins imposé, qui attirent un public différent, dans lequel on compte une bonne proportion d'urbains actifs en quête d'espaces de sociabilité et de détente après le travail. »*²

Une offre touristique importante est créée autour de la baignade urbaine dans le fleuve et mise en avant directement sur le site de la ville. Bâle

1 cf inventaire de photographies pages 124-125

2 Stéphanie SONNETTE, «Culture et idéologie du bain en ville et en eaux libres», *Tracés* n°143, Cahier 10, 19 mai 2017

joue alors sur la relation privilégiée qu'elle entretient avec le Rhin pour se rendre attractive. Comme on peut le voir sur le plan pages 122 et 123, les balois et touristes peuvent descendre le fleuve en se laissant porter par le courant, pour ensuite finir leur chemin sur une des terrasses présentes au bord de l'eau qui accepte le port du maillot de bain. Des douches et vestiaires ponctuent les rives, offrant ainsi aux baigneurs tout le confort qu'une ville peut leur apporter. Par ailleurs, il est possible de se procurer un sac gonflable afin d'emporter au sec ses affaires lors de la descente du Rhin. L'accès au fleuve est facile et bien indiqué (que ce soit depuis les rives ou depuis l'eau). A chaque accès un panneau informatif prévient sur les risques encourus et indique la marche à suivre. Pour se baigner dans le Rhin, dix règles d'or sont à respecter :

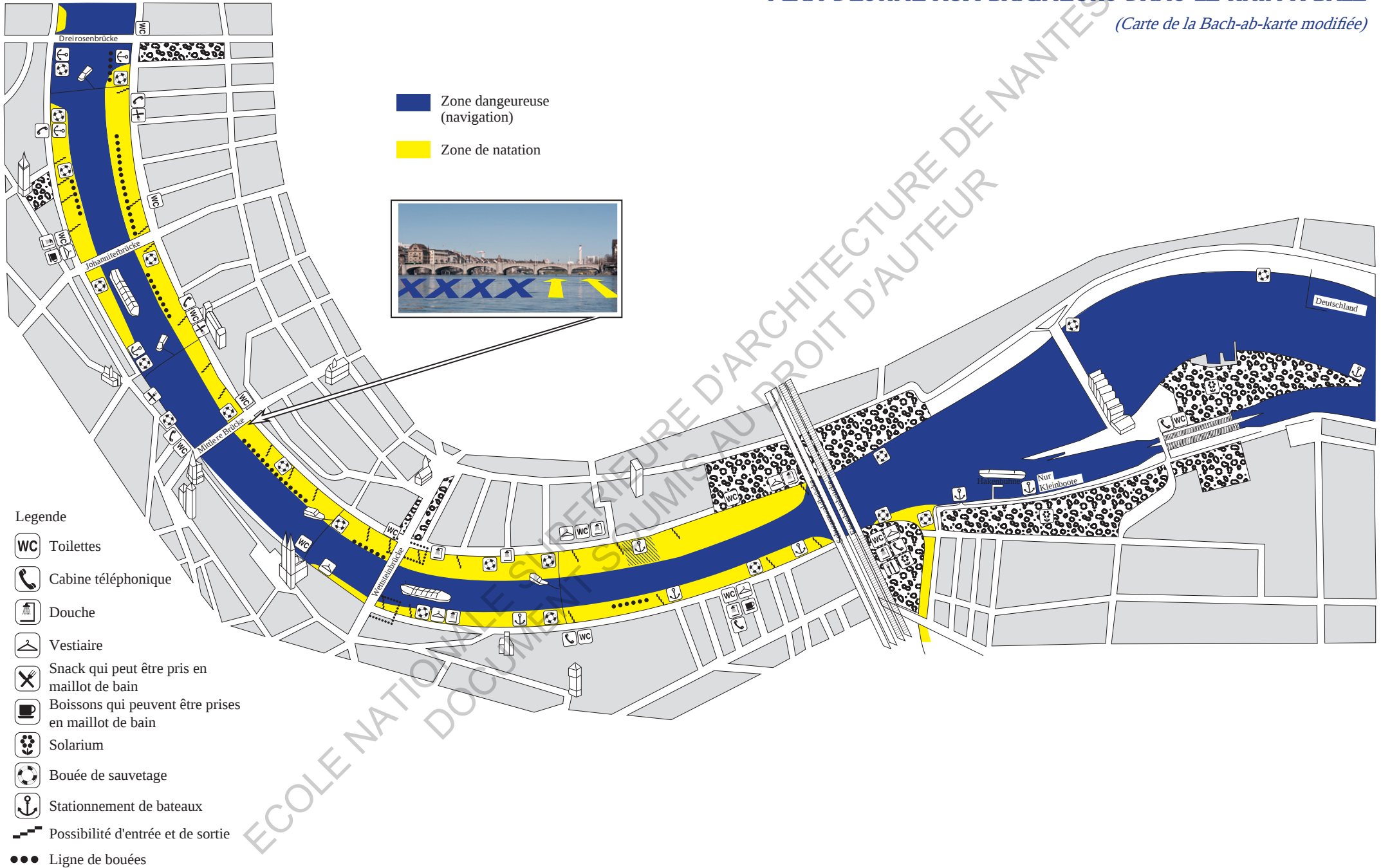
1. *Ne nagez que dans les zones marquées en vert.*
2. *La natation dans le Rhin n'est recommandée qu'aux très bonnes nageuses et aux très bons nageurs.*
3. *Ne nagez jamais seul(e).*
4. *Veillez à être visible, avec un bonnet de bain coloré par exemple.*
5. *Les chaussures de baignade protègent des blessures.*
6. *Gardez une distance suffisante par rapport aux piliers des ponts, aux bateaux amarrés et aux bacs qui relient les deux rives.*
7. *Gardez une grande distance par rapport aux bateaux. Les gros bateaux créent une forte aspiration dans leur sillage et il leur est impossible de faire des manœuvres d'évitement. Ils ont également la priorité.*
8. *Évitez les balises et les digues, car elles recèlent des risques de blessures.*
9. *Il est irresponsable de laisser nager des enfants avec des brassards dans le Rhin.*
10. *Il est très dangereux de nager à proximité du Schwarzwaldbrücke en raison du passage des bateaux et des remous.*

C'est le respect de ces règles qui rend aujourd'hui la baignade possible. Une traversée à la nage est aussi organisée tous les ans, la Basler Rheinschwimmen, regroupant des milliers de locaux et de touristes. Ces dernières années le succès des baignades suisses ont connu un succès vivifiant, montrant que les baignades urbaines sont d'actualité. A propos de la baignade dans le Rhône à Genève, le conseiller d'État, Luc Barthassat annonce « *Aujourd'hui, il n'est plus question d'autoriser ou d'interdire*

la baignade. Des centaines de personnes viennent ici chaque jour durant l'été, c'est à nous de nous adapter». A cette occasion, des week-ends de prévention de gestes aux premiers secours avaient été organisés. La Suisse mise donc tout sur la responsabilité du baigneur qui sait lui-même se gérer à partir des informations qu'on lui fournit.

PLAN DESTINÉ AUX BAGNEURS DANS LE RHIN À BÂLE

(Carte de la Bach-ab-karte modifiée)





BAIGNADES « LIBRES »

Signalétique pour la baigneur dans l'Aar à Bern © Emilie's daughter



BAIGNADES « ENCADRÉES »

Rheinbadhaus à Bâle © Michel Schultheiss



Descente vers le Rhin à Bâle
© Radio France/Guillaume Chhum



Journée de prévention sur la baignade dans le Rhône à Genève © Anthony Anex/Keystone



Seebad Enge © 2018 Zürich Tourisme



Männerbad Schanzengraben © 2018 Zürich
Tourisme



Flussbad Oberer Letten © 2018 Zürich Tourisme



Seebad Utoquai © 2018 Zürich Tourisme



Flussbad Unterer Letten © 2018 Zürich Tourisme



Frauenbad Stadthausquai © 2018 Zürich Tourisme

2) L'INTERDICTION FRANÇAISE : OBSOLÈTE ?

Il est intéressant de voir comment les différentes cultures gèrent leurs responsabilités, en particulier pour nager en eau libre. En France et en Belgique, c'est généralement interdit mais dans des pays comme l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne ou la Scandinavie, c'est plutôt le contraire. La baignade dans les lacs et même les rivières n'est généralement pas limitée et tient à la responsabilité de chacun, elle n'est interdite que dans certains lieux pour des raisons de pollution ou de trafic. On pourrait donc penser qu'en France les citoyens ne sont pas considérés comme des gens qui auraient la culture du bon sens et qui ne seraient pas capable d'évaluer les risques grâce à des informations qu'on leur communiquerait. Ainsi les municipalités n'autorisent la baignade que dans des sites protégés, sécurisés et surveillés ! D'ailleurs la baignade dans le Rhin est autorisée côté suisse et interdite côté français, les français n'ont qu'à traverser un pont pour pouvoir se baigner dans leur fleuve. On voit donc bien que la question réglementaire est le premier frein à la baignade en France.

Par contre, il semble y avoir une tolérance différente avec les baignades en mer. En effet, les bains pris sur des plages non surveillées doivent être de la responsabilité du nageur.

« Ce qui m'a frappé cet été, c'est que j'ai l'impression que le sujet est très fort aujourd'hui. J'ai lu quelque part, qu'il y avait eu 5 noyades dans la Loire plus en amont. Je ne sais pas si on a des éléments de comparaison avec le nombre de noyés qu'il y a sur les plages de bords de mer. On communique peu, autant sur la Loire dès qu'il y a un noyé on le sait et ça continue d'alimenter le fantasme « La Loire un fleuve dangereux », qui n'est pas qu'un fantasme. Autant sur la côte, des noyés y en a peut-être tous les jours. »³

Les nombreuses interdictions limitent ainsi la prévention et les noyades se multiplient :

« Cette interdiction "de fait" est contre-productive à plusieurs titres. D'abord, elle ne permet aucun jugement individuel face à la prise de risque encourue, ni aucune capacité de responsabilisation face à l'acte de se baigner. L'interdit ici nous mène à un mur où seuls deux choix s'offrent alors

à nous : rester dans la frustration ou rentrer dans la transgression. De plus cette posture restrictive n'apporte aucune sécurité ni aucun encadrement face à des pratiques informelles qui existent belles et bien, et qui peuvent parfois s'avérer dangereuses. »⁴ L'interdit entraînerait donc le danger. En effet si une chose nous semble sans risques et dans la limite du raisonnable, aller au-delà des interdits est souvent inévitable. Et ce que nous dit ici Pierre Mallet c'est qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Les noyades en cours d'eau urbains font beaucoup trop débat aujourd'hui et sont portées illégitimement à titre d'exemple. On ne peut pas répondre aux questions de la baignade dans la Loire à Nantes par une évocation des noyades au hangar à banane. Les gens qui s'y noient n'avaient pas prévu de s'y baigner. Il s'agit d'accidents, au même titre que ceux causés sur les routes. Aucune précaution n'avait été prise par les accidentés alors que des baigneurs volontaires en prendraient.

Une baigneuse du port de Trentemoult me disait : *« Ce qui m'énerve c'est que sous prétexte qu'il y a quelques inconscients, on interdit tout, tout, tout quoi ! Parce que si on nous interdit de se baigner là, bah pourquoi on n'interdit pas d'avoir des bateaux et d'aller en mer aussi, parce que des inconscients qui font n'importe quoi y en aura toujours. »*

Aucun moyen étant mis en place pour la baignade à Nantes, les baigneurs doivent faire « avec les moyens du bord » : *« quand je me baignais au chantier de l'Esclin, là je mettais un bout dans l'eau parce qu'il y a vachement de courant ».*

La pratique devrait donc être mieux encadrée, au lieu d'être interdite pour la seule raison que c'est dangereux. L'envie de transgression est d'autant plus forte et par conséquent l'imprudence aussi. En plus de communiquer davantage sur les consignes de sécurité, on pourrait aussi imaginer que des dispositifs plus proches de l'eau soient mis en place, non pas forcément pour accéder à l'eau mais plutôt pour faciliter l'accès.

Puisque la municipalité ne fait rien, l'information peut venir des citoyens eux-mêmes. C'est pourquoi les groupes d'habitants, qu'on a pu voir plus haut, peuvent eux-même faire de la sensibilisation lorsqu'ils organisent

³ Entretien avec Rémy David, 27 juillet 2018

⁴ Margot BALDASSI, « Histoire d'eaux – Entretien avec le "Laboratoire des baignades urbaines expérimentales", *Pop-up-urbain*, (<https://www.pop-up-urbain.com/histoire-d-eaux-entretien-avec-le-laboratoire-des-baignades-urbaines-experimentales/>)

des évènements «pirates» par exemple. C'est ce que j'ai moi-même eu la précaution de faire lorsque j'ai emmené des gens se baigner avec moi, me sentant ainsi responsable de la situation.

En France toute la responsabilité repose sur les épaules des pouvoirs publics locaux, en la personne du maire ou du préfet. Pourtant les responsables ne sont pas dupes et voient que les choses changent :

*« Mais on remarque ça aussi sur la pratique du bateau par exemple. A la fois on sent bien qu'il y a désir et en même temps y a la crainte que le fait de satisfaire ce désir entraîne des dérives et aggravent finalement le risque. Donc y a un rapport entre le fait de faire avancer l'usage de la Loire, y compris pour la baignade et le fait de redouter que se faisant, on multiplie et on donne le mauvaise exemple. »*⁵

On peut remarquer un paradoxe et une hypocrisie à ce niveau-là, puisqu'il y a une tolérance de baignade dans les fontaines lors des périodes de grande canicule. Pourquoi ne pas l'autoriser dans des zones de cours d'eau ou le danger n'est finalement pas si grand. Le règlement mis en place devient en ces temps-ci obsolète.

En clair, faire infuser dans l'esprit des habitants que le rapport au risque peut être géré individuellement. *«Célia Blauel, qui a grandi à Bâle (Suisse), où les gens se baignent dans le Rhin sans surveillance, milite pour cette prise de conscience. «Ce qui serait bien, à terme, c'est qu'on encadre moins, voire plus du tout, les baignades, de manière à favoriser une responsabilité des baigneurs»».*

Voici une histoire que j'ai vécu qui nous montre bien la frilosité des municipalités en France et le manque de négociations des risques :

Alors que je parcourais les bord de l'Erdre à vélo, à la recherche d'un coin tranquille où me poser au bord de l'eau, j'aperçois un ponton ou plutôt une petite plateforme d'1 à 2 m² accessible par des escaliers en bois encastrés dans la berge. Le lieu forme une percée dans la végétation dense de ces bords de l'Erdre où le soleil se faufile. L'installation semble «non-officielle» et témoigne plutôt d'une action d'habitants amateurs. Sans craindre le danger, je descends m'y asseoir. L'eau est ici limpide et tapissée de galets, j'y plonge mes pieds sans hésiter ! Je remarque ensuite immédiatement

5 Entretien avec Rémy David, 27 juillet 2018

qu'un papier tenu par une pierre a été déposé sur le ponton :



Le ponton et sa vue dégagée sur l'Erdre, le 16 mai 2018



Le mot laissé par une personne du SEVE

Drôle de manière d'annoncer les choses. Comment ça, la Mairie de Nantes compte me priver du plaisir de m'asseoir au bord de l'eau que procure ce ponton. Sans réellement espérer de réponse, je demande en écrivant sur ce même papier, quelles peuvent être les inquiétudes de la ville de Nantes quant à cette installation. Et j'y laisse mes coordonnées.

Très peu de temps après, je reçois un mail de Thierry Gourdin, un responsable du service des espaces verts de la ville de Nantes (SEVE) sur le secteur Éraudière. Voici ce qu'il m'écrit :

«Bonjour

J'ai bien pris votre message et j'avoue être surpris qu'une étudiante en architecture se pose la question?

Je vous explique :

Cette passerelle a été installée par qui ? Est-elle aux normes de sécurité?

En cas d'accident qui est responsable?

Aucune demande n'a été faite.

Ensuite les pontons et passerelles sont contrôlés régulièrement par la mairie.

Si tout le monde fait ce qu'il veut sur la voie publique c'est l'anarchie

totale.

Tout ça pour vous dire qu'il y a des règles et normes à respecter et on ne veut pas attendre l'accident car la mairie, donc moi, serait responsable

Merci de votre compréhension

Cordialement

T Gourdin»

Il met plusieurs choses en exergue, d'abord la responsabilité de la mairie en cas d'accident - dont les aspects ont été exposés précédemment - puis le fait que la voie publique soit un espace partagé régi par des règles et qu'on n'est pas libre d'en faire ce que l'on veut. Mais cette réponse nous montre aussi qu'aucune négociation, qu'aucun recule sur la situation n'est pris en compte, qui pourrait établir une jurisprudence. Y a-t-il réellement un risque ? Comment peut-on améliorer la situation au lieu de lui tourner le dos ?

Après plusieurs échanges de mail, je lui propose que l'on se rencontre. Il me donne alors rendez-vous sur le lieu «du crime», le jour de la désinstallation du ponton. Au moyen d'un gros bras mécanique, le ponton est disloqué, désossé et envoyé à la benne. J'assiste à un acte barbare qui me semble répondre à un acte sans violence.

Pourtant les déménageurs du ponton m'expliquent que pour se faire l'installation a «abîmé la végétation des berges, qui en plus, appartiennent à une rivière classée». Malgré tout, ce n'est pas uniquement pour cette raison que la mairie est intervenue : *«S'il y a un accident, c'est clair que je perds mon boulot. Déjà mon chef m'avait dit qu'il fallait l'enlever il y a un mois. J'ai essayé de trouver les responsables avant. Mais comme je n'ai trouvé personne, j'ai mis ce petit mot, pour prévenir quoi ! Mais c'est sûr, ce sont des pêcheurs qui se font leur petit truc pour pouvoir facilement accéder à l'eau. Si on autorise ce genre de choses, ça va se répercuter.»* Les pontons officiels étant extrêmement réglementés, ce genre d'installation dérange. Lorsque l'opération s'achève et que plus rien «n'encombre la berge», Thierry Gourdin me dit : *«Et voilà, il n'y a plus de risque, enfin maintenant c'est un risque naturel !»*⁶

Voici donc une phrase qui prouve toute l'absurdité de la situation et l'hypocrisie qui émane de la réglementation française. Des risques, finalement, il y en a partout en ville. En quoi certains seraient de la responsabilité de la marie et d'autres de la «nature» ?



Démolition du ponton en dix minutes, le 28 mai 2018

Détourner jusqu'à modifier la loi semble être l'un des grands chantiers de la baignade en France, afin de pouvoir avancer sur la question. Et c'est aussi la multiplication des baignades urbaines, le développement intensif de la pratique qui va devoir entraîner les villes à faire ce choix.

*«Avec des initiatives du genre bassin de la villette, c'est clair qu'il va falloir légiférer. C'est comme les berges, on n'a pas non plus anticipé mais ce sont des espaces publics qui posent des questions d'usages, et qui ont généré leur propre décret, leur propre législation. Je sais que sur Lyon, l'alcoolémie nocturne sur les berges du Rhône, ça a fait légiférer les villes. Donc la baignade c'est pareil ça va aussi forcer les collectivités à se prononcer sur ces questions de dangerosité de la baignade. On voit bien d'ailleurs que l'aménagement des berges nécessiterait des gardes corps mais que là on a déjà une zone de flou. Parce que économiquement, tout simplement, on ne peut pas se payer un garde-corps le long de tous les aménagements mais aujourd'hui. (...) Donc aujourd'hui on bénéficie d'une espèce de flou, mais plus on va avoir des usages de l'eau, et je pense que là ça va vraiment s'intensifier.»*⁷

La baignade urbaine française semble donc être freiné majoritairement par la question réglementaire. Mais au delà de ça, d'autres obstacles existent encore : mentalités, état écologique des cours d'eau...

La baignade étant une pratique indissociable de son environnement, on se doit, pour l'imaginer, de bien comprendre les aspects des cours d'eau qui l'accueillent, qu'ils soient politiques, écologiques, d'usages...

Nantes, dont la fabrique urbaine s'accorde à ce qu'on a pu voir dans cette deuxième partie a donc été un terrain d'enquête et de jeu fabuleux.

Je vous propose donc de plonger au cœur des cours d'eau nantais à travers une étude de cas intégralement nantaise . D'informations très conventionnelles (dont tout le monde peut avoir accès), je vous ferai découvrir celles qui le sont moins, grâce à un travail de terrain et une implication personnelle et corporelle.

Cette dernière partie permet de rebondir sur la première qui faisait état de la disparition des baignades nantaises. Ont-elles réellement disparu ? Peuvent-elles réellement réapparaître comme avant ? Faudra-t-il les réinventer ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

TROISIÈME BAIN :

BAIGNADES EN TERRAIN NANTAIS :

ENQUÊTE SUR UNE PRATIQUE EN
MARGE DANS DES COURS D'EAU AUX
PARTICULARITÉS MÉCONNUES ET
HYPOTHÈSES DE RÉINVENTION DE LA
BAIGNADE NANTAISE

A) REGARDS SUR LES COURS D'EAU NANTAIS AUJOURD'HUI : L'ERDRE ET LA LOIRE, DEUX ENTITÉS OPPOSÉES

1) IMAGE MÉTROPOLITAINE ENTRE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ, DE PARTICIPATION ET DE PRÉSERVATION

La Loire et l'Erdre sont chacun des cours d'eau qui ont exercé ou exercent encore leur influence à l'échelle métropolitaine. Aujourd'hui la Loire semble au cœur du débat, au cœur des ambitions de la métropole qui mise tout sur son fleuve après une longue période de désintérêt. Il ne faut surtout pas « oublier » la Loire. C'est pourquoi le patrimoine portuaire est aujourd'hui reconnu et de nombreuses icônes architecturales ou industrielles ont perduré : la grue, les cales, les nefs... Le passé de la ville sert aujourd'hui d'image de marque et la Loire en devient un symbole puissant. « *Débatte de l'avenir du fleuve c'est débattre de l'avenir des hommes qui ont fait et font ce chemin d'eau* ».¹

C'est donc véritablement le projet urbain de l'île de Nantes, qui commence en 2000 qui donne le ton du retour au fleuve. « *Les réalisations sur l'île de Nantes ont contribué à faire aimer à nouveau la Loire aux nantais* »². L'idée du projet est de renouer avec le passé et de conserver la mémoire des lieux. Fermés tragiquement, les chantiers navals, qui occupaient l'île de Nantes, prennent une grande place dans l'histoire de Nantes. À leur fermeture, le rapport au fleuve a alors été bouleversé. Les fondements du plan guide d'Alexandre Chemetoff « *renvoi au thème de l'ouverture de la ville sur le Loire* ». En 1999, Chemetoff donne la consigne que « *toute action entreprise devra satisfaire à l'idée qu'elle introduit, qu'elle développe, qu'elle restaure une relation de la ville avec l'eau* ».

La Loire est aussi un moyen d'ouverture vers le large. Dans les années 90, la municipalité de Nantes lance le slogan « *l'effet côte ouest* » qui nous montre clairement son positionnement par rapport à son attractivité.

Depuis donc maintenant près de 20 ans le fleuve fait à nouveaux parties de

1 Alain CROIX et Didier GUYVARCH, Place Publique n°49, «Au bord de l'eau», dossier «La Loire au cœur», janv-fev 2015

2 Laurent THÉRY, Place Publique n°49, «Au bord de l'eau», dossier «La Loire au cœur», janv-fev 2015

la vie des nantais. Le grand débat, évoqué plus précédemment a permis de les consulter et de voir ce qu'ils voulaient en faire.

Dans les discours les préfixes « re- » sont très utilisés. Mais sommes-nous revenus à un état antérieur ? Non, il s'agit d'un autre rapport qui s'établit et qui continue à s'inventer au fur et à mesure de la construction de la ville sur elle-même ! Les utilisations de ce préfixe sont donc à nuancer.

On ne voit ni ne perçoit la même Loire que cinquante ans auparavant. Certes les nantais se (ré)approprient les rives du fleuve mais pas comme avant. Par ailleurs il n'est pas rare d'entendre que les habitants se réapproprient leur fleuve, or la Loire a encore l'image d'un objet dangereux qui ne se pratique pas mais simplement qui s'observe. Les accès directs à la Loire sont encore restreints. L'inaccessibilité de nombreuses cales de l'île de Nantes en est un exemple flagrant. La partie nantaise du fleuve est sous-utilisée en terme d'activités nautiques alors que la navigation sur la Loire n'est pas forcément plus difficile que celle sur la mer. Elle a certes des aspects techniques spécifiques mais c'est ce qui peut faire les potentialités du plan d'eau. La construction des ponts à Nantes n'envisage pas la navigabilité du fleuve.

On a néanmoins pu voir dans la partie sur la fabrication de la ville de Nantes au bord de l'eau que les choses évoluent dans le bon sens.

Une politique culturelle et médiatique est également appliquée à l'image de la Loire. Le festival Estuaire en fait la part belle et Le Voyage à Nantes en est très largement influencé. Le premier est un événement qui tente de mettre en valeur et de faire connaître les territoires encore « troubles » de l'Estuaire grâce à des projets artistiques. En mettant un coup de projecteur sur l'estuaire, on fait aussi prendre conscience qu'il faut le protéger. S'il s'agit d'un événement et donc par définition éphémère, certaines œuvres sont devenues pérennes et font aujourd'hui partie de l'estuaire : La maison dans la Loire, de Jean-Luc Courcaut (Coueron), Misconceivable, d'Erwin Wurm (Le Pellerin), Serpent d'océan, de Huang Yong Ping (St-Brevin-les-Pins), le Pendule, de Roman Signer (Rezé), l'observatoire, de Tadashi Kawamata (Lavau-sur-Loire)...

Le Voyage à Nantes, qui fait suite à Estuaire en 2012, est quant à lui plus urbain et recentré sur le cœur de Nantes. Mis en place à la saison estivale, il est destiné au Nantais qui recherchent une ville qui bouge même pendant les temps creux de la ville, mais surtout aux touristes qui découvrent Nantes par le biais d'une culture décalée, qui guide ses pas.

Concernant la Loire, on sent une relation encore frileuse : « *Le rapport*

au fleuve est un thème abordé au Voyage à Nantes et David Moinard, responsable de la programmation artistique, explique que la Loire étant complexe, et la législation en terme de sécurité stricte, les interventions se font généralement depuis les rives et des rives depuis le fleuve, c'est-à-dire révéler sans toucher. »³ Il est ici intéressant de voir que même si la Loire est au cœur des débats, elle reste encore inaccessible. Il faut en montrer les potentialités sans la toucher. Par conséquent ces potentialités ne peuvent qu'être visuelles : le fleuve est un élément paysager, culturel mais à aucun moment praticable. Pourtant quand on voit les affiches de promotion, que ce soit de l'événement Estuaire ou du Voyage à Nantes, on sent un paradoxe : l'aspect palpable de la Loire est très largement mis en avant. Il y a donc un écart entre image et réalité. Et ces lois sur la sécurité au bord de l'eau dont parle David Moisard se ressentent dans certains aménagements : *«avant sur les quais tu pouvais te balader tranquille, tu pouvais t'asseoir au bord du quai les pieds dans le vide là, maintenant ils foutent des barrières partout.»*⁴

À la différence de la Loire, l'Erdre est fortement appropriée par les Nantais. L'une des principales raisons est liée à son accessibilité et les multiples usages qu'elle propose toujours plus importants chaque année. Si les activités nautiques telles que la voile, l'aviron ou le kayak existent depuis très longtemps sur l'Erdre, on a vu, ces dernières années, l'apparition et l'engouement pour le paddle. La discipline se pratique debout sur une planche. A l'instar du kayak, elle est propice à la promenade au vue de l'aspect paisible de l'eau de l'Erdre et permet une proximité à l'eau inédite. L'île de Versailles en propose la location et de nombreux nantais en ont fait l'acquisition.

En revanche la politique urbaine de la ville semble se désintéresser de la rivière au profit de la Loire. Pourtant, avant la Loire, l'Erdre a aussi joué de son attractivité métropolitaine : on peut citer l'implantation du technopole de la Chantrerie et ses grandes écoles au bord de cette jolie rivière calme et jalonnée d'espaces boisés. A cette époque-là, la construction d'un tel lieu en bord de Loire et donc sur l'île de Nantes, n'était absolument pas dans les esprits. Aujourd'hui c'est tout l'inverse, l'École d'Architecture est

d'ailleurs le premier équipement à investir le Quartier de la création sur l'île de Nantes et sera le top départ pour l'apparition d'autres lieux. Il est aussi intéressant de constater que la plupart des projets ou travaux de fin d'études en architecture porte d'avantage sur l'Erdre jusque dans les années 1990 pour ensuite se faire sur la Loire. Si la délocalisation de l'école au pied de la Loire y est peut-être pour quelque chose, c'est surtout ce changement de regard général de l'Erdre vers la Loire, initié par les politiques urbaines, qui en est responsable.

Le Voyage à Nantes ne met pas l'Erdre à l'honneur et la ligne verte ne fait que l'effleurer. Pourtant les rendez-vous culturels qui attirent un large public sont organisés. Les rendez-vous de l'Erdre en est un événement marquant. Des projets artistiques plus discrets ont également été menés sur l'Erdre telles que les installations de l'artiste in situ Marie-Hélène Richard, qui avait intitulé son intervention Rêver l'Erdre. L'objectif était alors d'amorcer le projet étoile verte qui selon la ville de Nantes « va consister à mettre en réseau les coulées vertes et les Parcs et Jardins ». Mais le projet pourrait être vu comme un prémisses d'un voyage à Nantes tourné vers l'Erdre après la Loire.

3 Anaëlle MAHÉO, *20 000 lieux sur la Loire, Le bateau bain du Voyage à Nantes redonne l'occasion de se mouiller en milieux oubliés*, Mémoire de PFE à l'ENSA Nantes, janvier 2016

4 Entretien avec Émilie (qui parle ici du quai des Antilles sur l'île de Nantes), 26 juillet 2018



© Le Voyage à Nantes



© Le Voyage à Nantes



Installation artistique «Rêver l'Erdre» © R.A. / Marie-Hélène Richard

2) VISION HABITANTE : ENTRE APRIORIS ET RESENTIS

Le questionnaire que j'ai lancé pour le retour des beaux jours a eu pour but d'évaluer la vision que les nantais ont de leur cours d'eau et de leur pratique de la baignade en plein air, afin de voir si cela se révélait compatible.

Pour tester l'opinion des nantais sur l'état de leurs cours d'eau, les questions sur le courant et la qualité de l'eau ont été posées pour la Loire, l'Erdre et la Sèvre. Sans grande surprise, le courant de la Loire est jugé dangereux alors que celui des deux autres est correct. Ce qui correspond à la réalité. Par contre pour la qualité de l'eau, les réponses ne sont pas toujours le reflet du réel. En rappelant que la qualité de l'eau dépend des usages qu'on en fait. Celle de la Loire est selon les sondés « mauvaise », alors que c'est bien celle que l'on peut boire au robinet. Et si la Loire était trop polluée il ne serait pas possible de se baigner à Saint-Brévin ou à Saint-Nazaire pour des raisons d'hygiène or ça n'est pas le cas. Dans le classement sanitaire de 2016 réalisé par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) les eaux de baignade à ces endroits sont d'ailleurs jugées bonnes voire excellentes. Mais la raison sur le jugement d'une mauvaise qualité de l'eau de la Loire par les sondés réside sûrement dans l'image qu'on en a. Pour beaucoup la Loire est « visuellement » et « historiquement » polluée. En effet la plupart des remarques que les gens font aux nageurs en Loire (moi ou les baigneuses que j'ai pu rencontrer à Trentemoult) portent sur la pollution, mais aussi sa turbidité : *« Après je pense y en a beaucoup, ils n'aiment pas se baigner quand ils ne voient pas ce qu'il y a en dessous » ; « Y a beaucoup le truc psychologique avec ça, de pas voir le fond (...). Je suis censée être dans l'eau, y a rien autour qui est censé me toucher. »*¹

Sa couleur et sa turbidité sont néanmoins principalement dus au mouvement du fleuve, plutôt qu'à sa qualité. Pour l'Erdre, les résultats sont mitigés : à part équivalente, elle est soit jugée mauvaise soit passable alors qu'on sait que, de par des relevés, l'Erdre est plus polluée que la Loire, sans forcément à contre-indiquer pour la baignade. Le jugement est donc purement visuel (dont on développera les aspects dans la partie suivante) et symbolique. De manière générale, on a souvent une image sale des cours d'eau dans l'espace urbain et plus propre dans un espace plus « sauvage » ou « naturel ».

1 Entretien avec Hoel et Emilie, 26 juillet 2018

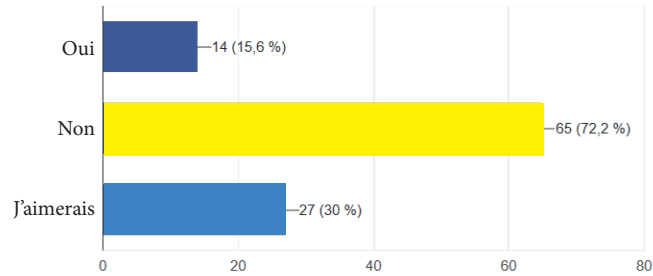
Tout d'abord l'étude nous montre que la majorité des gens ont l'habitude de se baigner dans la mer ou l'océan, préférant ainsi un espace plus naturel pour la pratique de la baignade. Beaucoup choisissent également la piscine publique voir une piscine de particulier. Pour 1/3, les espaces sécurisés sont privilégiés. La baignade est avant tout un plaisir, un rafraîchissement et un moment festif à passer entre amis ou en famille. 60 % des questionnés disent se baigner régulièrement quand le temps le permet. On a donc affaire à des baigneurs affirmés, qui ont été sûrement intéressés par le sujet du questionnaire. En effet, 40 % affirment s'être déjà baignés en extérieur en ville, mais seulement 15 % à Nantes. Les lieux alors cités sont pour une partie des lieux où la baignade est autorisée comme la piscine extérieure des Dervallières ou le site de La Roche Balue à Bouguenais, et pour une autre partie où elle est interdite : dans l'Erdre entre les ponts de la Tortillère et de la Motte Rouge, proche de l'île de Versailles, ou alors au niveau des facs, la Loire sur les quais nord de l'île de Nantes ou encore le miroir d'eau.

À la question pourquoi ne vous êtes-vous jamais baignés à Nantes, certains sont intrigués et me demandent si c'est possible car ils ne connaissent pas de lieux pour ça, d'autres plus renseignés me disent que c'est interdit ou pas autorisé. Beaucoup de remarques concernent également le courant trop dangereux de la Loire ou encore la saleté des cours d'eau. Une personne a répondu « par pudeur ». En effet comme demandé avant dans le questionnaire, peu ont coché la case « je préfère me baigner dans un espace urbain », montrant ainsi que la baignade en ville n'est pas tellement dans les mentalités. Pour une baignade dans un cours d'eau à Nantes, les sondés préféreraient légèrement qu'elle soit en eau libre plutôt que dans un bassin, bien que le bassin alimenté par l'eau du fleuve ait reçu un nombre important de votes. Et si cela devait se faire en eau libre une très grande majorité opte pour une accessibilité depuis un ponton. Ce résultat est peut-être dû à leur expérience ou leur connaissance de Nantes, où de multiples pontons bordent l'Erdre. L'accessibilité depuis une plage n'est donc pas majoritaire. L'identité de la baignade urbaine se détacherait alors de celle de la baignade qu'on pourrait nommer de « balnéaire ». Les zones de baignade à Copenhague ou en Suisse en sont des parfaits exemples.

Enfin à l'ultime question portant sur une possibilité de se baigner gratuitement et librement en extérieur à Nantes (ce qui n'est pas possible actuellement), 85 % des sondés affirment être pour.

VOUS ÊTES VOUS DÉJÀ BAINÉS EN EXTÉRIEUR À NANTES ?

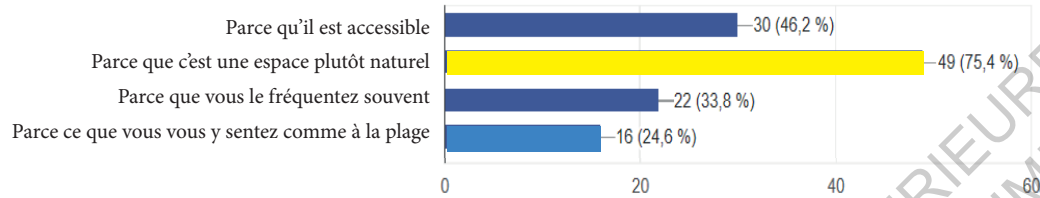
90 réponses



POURQUOI CE(S) LIEU(X) ?

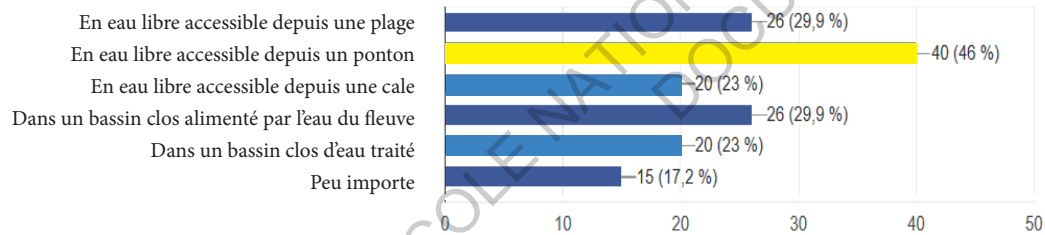
(à la suite de la question «S'il était possible de se baigner à Nantes, quel(s) lieu(x) choisiriez-vous ?»)

65 réponses



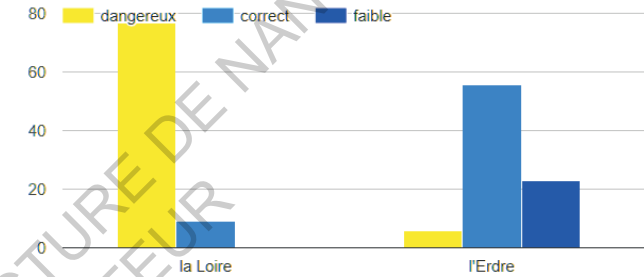
POUR UNE BAINADE URBAINE À NANTES, VOUS PRÉFÉRERIEZ ÊTRE :

87 réponses



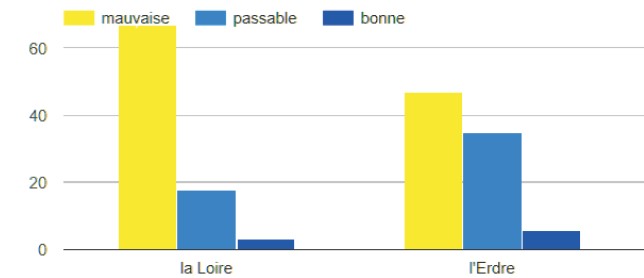
COMMENT JUGEZ VOUS LE COURANT DE :

90 réponses



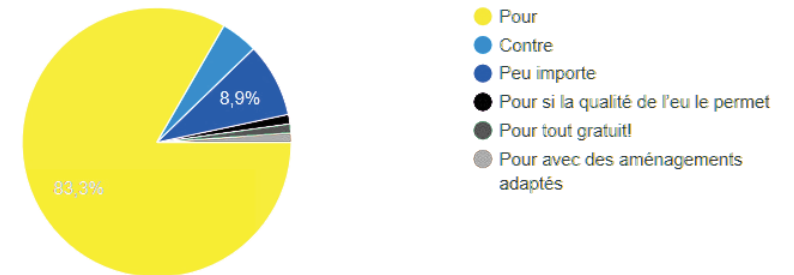
COMMENT JUGEZ VOUS LA QUALITÉ DE L'EAU DE :

90 réponses



POUVOIR SE Baigner GRATUITEMENT ET LIBREMENT EN EXTÉRIEUR À NANTES, VOUS ÊTES ?

90 réponses



3) PAROLES ET REGARDS AVISÉS D'EXPERT SUR LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU NANTAIS

La Loire, un fleuve à « guérir » ?

Les Nantais connaissent-ils bien leur fleuve ? *« Ils s'y intéressent mais paradoxalement leurs connaissances sur la Loire et sur le milieu estuarien restent maigre. Je crois même que les nouvelles générations ont perdu des éléments de connaissances de la Loire, qu'une certaine intimité avec le fleuve s'est perdue. C'est donc un travail de re-connaissance qu'il faut mener. »*¹

Malgré toutes ces ambitions urbaines et ces à priori autour de la Loire il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un fleuve « à guérir » pour reprendre les mots de Martine Staebler ancienne directrice du GIP Loire Estuaire. Celle-ci ne parle pas ici de l'image du fleuve mais bien de sa santé écologique, très méconnue ou mal connue de tous. Les travaux scientifiques doivent se mêler aux décisions publiques, de même que la politique culturelle et urbaine avec celle de préservation des milieux. Thierry Guidet nous rappelle ce qu'est *« la trame originale de ce territoire dont le cœur est un estuaire, le front un océan et les poumons un faisceau de 40 000 hectares de marais et rivières, hauts lieux de la biodiversité. »*

Martine Staebler affirme à la revue Place Publique en 2015 qu'en 8 ans rien, qui aurait eu pour but de « guérir » l'estuaire, n'a été mené. Pourtant un scénario avait été établi mais la question du financement l'a sûrement freiné. Si aucune action n'a donc été conduite pour améliorer l'état de santé de l'estuaire, il n'y a pas eu de dégradation pour autant. Kristell Le Bot que j'ai rencontré et Martine Staebler ont le même discours : *« Rien ne s'est aggravé, rien ne s'est arrangé. Disons que le mauvais état de santé de l'estuaire reste stable parce qu'on a cessé d'y entreprendre des travaux de nature à aggraver la situation. Mais évidemment ne rien faire ne suffit pas à le guérir ».*

D'ailleurs le GIP Loire estuaire a été créé en 1998 dans l'optique de comprendre comment fonctionnait le territoire estuarien et de créer des projets pour faire en sorte de repousser le sel et la vase. Or il y a bien eu des projets mais pas de travaux. Kristell Le Bot reste néanmoins plus nuancée quant à l'état de santé de l'Estuaire : *« bien sûr qu'il y a des contraintes*

mais il y a une activité agricole qui se porte bien et on arrive à boire l'eau de la Loire. Il y a aussi énormément d'oiseaux et des poissons migrateurs, y a des pêcheurs en Loire. Et quand on voit la qualité de l'eau ces dernières années, quand on fait des suivis en terme de phosphore par exemple, les teneurs ont bien diminué sur la Loire, parce qu'il y a eu des réglementations, des directives européennes. » Pour elle, l'estuaire d'aujourd'hui se porte relativement bien.

Elle conclue finalement que l'estuaire a su s'adapter au changement morphologique et au *« plus de mer dans la Loire »*, éléments contraints par l'homme et qui auraient aussi pu être un résultat du réchauffement climatique et de l'élévation des niveaux marins.

Ce que l'on remarque finalement c'est un arrêt de l'intrusion océanique dans la Loire. L'onde de marée dans l'estuaire ne remonte pas plus haut

Le problème est que comme les paramètres n'évoluent plus et il a pour l'instant été décidé de ne pas mettre en œuvre des programmes d'amélioration des fonctions hydro-sédimentaires et donc de rétablir une meilleure écologie estuarienne. Kristell Le Bot me prévient toutefois qu'une réflexion allait être relancée sur ce sujet mais reste sceptique sur la démarche d'un retour à un état antérieur de l'estuaire : *« Revenir en arrière, pourquoi ? Parce que c'est toujours pareil, qu'est-ce qu'on perd, qu'est-ce qu'on gagne ».* Elle pose ici la question de la «restauration» du cours d'eau.

Est-elle réellement nécessaire ? L'estuaire, ayant la capacité à s'adapter à sa nouvelle situation, n'aurait donc pas besoin de ces projets, de ces travaux. Le plan Loire Grandeur Nature a néanmoins pour but de faire retrouver au fleuve son équilibre. Une stratégie d'action a été mise en place mais seulement sur la partie de la Loire en amont de Nantes.

Peut-être que la réflexion à mener concerne aussi les besoins et les usages de l'homme liés à la Loire. Si rien n'a changé au niveau de l'état écologique de l'estuaire, les mentalités, elles, ont évolué : les nantais s'intéressent de plus en plus à leur fleuve et on leur en donne l'occasion grâce notamment au voyage à Nantes, l'aménagement des rives de Loire ou à la biennale Estuaire.

On peut voir en l'entrée de la marée dans l'estuaire, un moyen de limiter la motorisation des rares bateaux qui naviguent en Loire. En effet ils peuvent utiliser la force du courant de la marée motrice pour se laisser porter. Le bateau de croisière Loire –Princesse fonctionne d'ailleurs comme ça.

C'est pour cela qu'un faible taux d'hydrocarbures est constaté dans la Loire. Tout ce qui se passe en amont n'a que peu d'incidence puisqu'il y a

1 Entretien avec Martine Staebler mené par Place Publique, dans le n°49

une forte dilution avant d'arriver à Nantes et de se jeter dans l'océan. D'où les très bonnes qualités d'eau de baignade à Saint Nazaire ou Saint-Brévin ! Concernant la qualité de l'eau de la Loire, qui fait beaucoup débat, voici donc ce que me dit Kristell Le Bot :

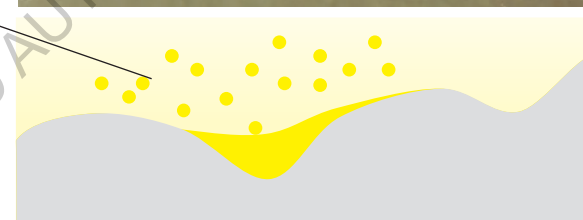
« Le sentiment de saleté associé au bouchon vaseux il est complètement psychologique parce qu'en tant que tel on a un estuaire relativement sain en terme de micro-polluants, pas de PCB comme on peut voir dans le Rhône, ni de contamination aux métaux lourds, comme en Gironde, on a de l'arsenic mais qui vient à l'échelle du bassin et qui est en grande partie d'origine géologique, donc c'est pas ce qui est problématique. En terme de micro-polluants hydrocarbures, y a quelques molécules mais vous avez un estuaire qui est navigué aussi mais globalement ce sont des teneurs qui sont quand même extrêmement faibles. Aujourd'hui y a un déclassement provisoire au regard de la classification européenne pour l'état chimique de l'estuaire, ils sont en train de reprendre des mesures parce que les concentrations sont très faibles et il n'y a pas de traduction en terme de contamination éco-toxicologique à ce niveau-là. Concernant les pesticides on a une telle dilution par rapport à ce qu'on peut avoir sur tous les affluents de la Loire, y a un bon état pour les pesticides, au regard de la directive cadre sur l'eau. »²

Son discours n'est absolument pas connu du grand public, n'étant dévoilé nulle part. Ainsi on pense à tort que la Loire est polluée simplement à cause d'un jugement hâtif sur son aspect visuel. Ce sentiment psychologique de saleté dont parle Kristell Le Bot est tout à fait dévoilé par le questionnaire et encore plus dans les remarques que l'on peut entendre lorsqu'on ose dire qu'on s'est baigné dans la Loire. Bien évidemment comme la baignade est interdite, aucun test concernant la qualité d'eau de baignade ne sont faits, et on ne pourrait pas trop rapidement dire que la Loire est «baignable». Mais selon les mots de Kristell Le Bot, elle n'est pas mortelle et permet même à de nombreuses espèces vivantes de proliférer.

² Entretien avec Kristell Le Bot, le 18 mai 2018



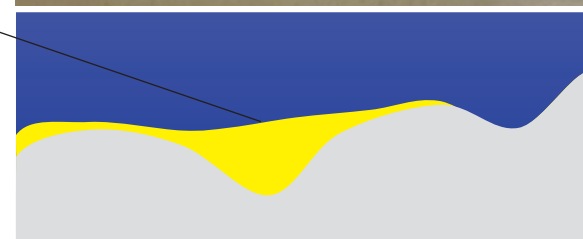
Sous l'action du courant : particules de vase en suspension



Bouchon vaseux à Nantes (photographie personnelle et schéma à partir des données du GIP Loire Estuaire)



En l'absence de courant : dépôt de particules de vase



Crème de vase sur les berges à Nantes (photographie personnelle et schéma à partir des données du GIP Loire Estuaire)

CARTE DES PROFONDEURS DE LA LOIRE

(réalisation personnelle à partir des données du GIP Loire-Estuaire)



PROFONDEUR



L'Erdre, une rivière qui se nettoie toute seule ?

Au moyen de trois parcours commentés, calqués en partie sur la méthode des itinéraires de Jean-Yves Petiteau, j'ai pu en savoir beaucoup sur l'Erdre. Chacun de mes interlocuteurs avait son expertise de la rivière.

L'Erdre, qualifiée de plus belle rivière de France par François 1er est aujourd'hui, apparemment, l'une des plus polluée. Son niveau d'eau est rendu artificiel par le système d'éclusement car autrefois, l'Erdre était un ruisseau que l'on pouvait traverser à pied en été. Aujourd'hui, la rivière présente un fort atout pour la métropole nantaise, en termes d'usages. À la différence de la Loire, l'Erdre n'est pas soumise à un courant trop dangereux (six mois de l'année, il est quasi nul) et ses berges sont majoritairement très accessibles. C'est pourquoi l'Erdre reste une voie d'eau naviguée. Du fait de sa topographie, l'Erdre est très peu profonde : le chenal de navigation est garanti à 1 m 60. Son fond, qui n'a jamais été dragué, est constitué de vase, de tourbe et de végétation en décomposition.

Trois protagonistes ont été rencontrés : Cédric Barguil, technicien territorial à l'EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle), Clément Amour, médiateur de rivière à la FAE (Fédération des Amis de l'Erdre) et Thierry Gourdin, responsable du secteur Éraudière au SEVE (Services des Espaces Verts et de l'Environnement).

Au contact du terrain, les informations fusent, se mettent à jour et prennent tout leur sens. Des interjections tel que « là tu vois », « tient ici », « donc là », « voilà, là » replace le discours dans son contexte et le terrain devient mobilisateur de savoirs et donc de ressources.

En longeant les quais ouest de l'Erdre, Cédric Barguil évoque l'usage d'habitat de la rivière. En effet parmi les bateaux que l'on voit, beaucoup sont habités et seul un tiers navigue encore régulièrement. L'Erdre accueille donc des habitations sédentaires comme nomades.

Dans notre société moderne, la vie urbaine s'est largement développée sur la terre ferme. Aujourd'hui sur l'Erdre la question de comment habiter les milieux aquatiques se pose. L'usage de l'eau pour le logement est fondamentalement lié au milieu que celui-ci occupe. Ainsi concernant les eaux usées : *« Certains bateaux ont des stations autonomes, certains devraient avoir des cuves et y a une station de relevage qui se trouve à la capitainerie. Je crois que ce quai là doit être aménagé pour récupérer les eaux usées mais globalement, y en a pas mal qui sont quand même en rejet*

*direct ! »*¹. Ces habitations ont donc un impact direct sur la qualité de l'eau même si la ville a peu à peu intégré cette manière d'habiter en se dotant de nouvelles installations.

Certes, il y a beaucoup d'habitants de l'Erdre mais il y a encore plus de navigants et la priorité est donnée à tout bateau qui transite dans le chenal : *« Bon on fait partie du canal de Nantes à Brest, on est sur le deuxième bief et ici quand il n'y a pas de bouées de chenal, le chenal de navigation est considéré de berges à berges, c'est-à-dire qu'on ne peut pas faire une baignade dans un chenal de navigation. »*

S'ils peuvent avoir une répercussion sur la sécurité des baigneurs potentiels, ils en ont aussi sur la biodiversité de la rivière. En attendant le Navibus et en voyant passer un imposant bateau nantais rempli de gens attablés derrière une vitrine, Clément Amour se rappelle : *« Tiens un des gros acteurs que je n'ai pas cité avec qui on travaille pas trop et avec qui on s'entend pas très bien, c'est les Bateaux Nantais, les énormes bateaux là, autant ils ont des carènes qui sont adaptées à un cours d'eau comme l'Erdre, mais quand ils passent devant les marais, ça fait pareil que les vagues sur une plage, c'est-à-dire que le marais se vide et ça revient avec une grosse vague qui en plus va abîmer les berges. Et puis faut regarder la couleur de l'eau quand il passe, ils ont des moteurs bien puissants qui remuent toute la vase du milieu du chenal. »*² Ces mêmes bateaux reviennent dans ma discussion avec Cédric Barguil : *« on a vu tout à l'heure les gros bateaux nantais, on voit la surface vitrée, ils ont deux étages au-dessus de l'eau, ils ont 65 cm de tirant d'eau, (...) en plus ce sont des bateaux qui sont lourds et qui s'arrêtent pas comme ça sur deux mètres ! »*. Tous deux remarquent donc les dysfonctionnements d'usage de l'Erdre entre son attractivité, sa richesse en ressources naturelles et sa sécurité fluviale ; trois aspects directement perceptibles in-situ.

En plus de sa fréquentation l'Erdre est un lieu de développement d'une faune et d'une flore typique et c'est Clément Amour qui a été le plus loquace à ce sujet. *« Donc là tiens typiquement on est sur un petit marais des bords de l'Erdre, avec des plantes très communes, très classiques des marais, tu vois les iris qui commencent à fleurir. Chacune a ses petites propriétés utilisées dans l'épuration de l'eau, l'iris est connue pour diffuser des substances qui vont éliminer une bonne partie des bactéries pathogènes.*

1 Entretien avec Cédric Barguil, 13 avril 2018

2 Entretien avec Clément Amour, 26 avril 2018

Tiens là y a une ortie royale, ça c'est marrant c'est une plante qui est en fait pas très commune sur le bord de l'Erdre, donc ça pose la question de, y a 4, 5, 6000 personnes qui passent ici par jour, donc de la fréquentation face à ces espèces. ». D'après son discours, on pourrait donc considérer l'Erdre comme une piscine naturelle qui « s'épure » toute seule. Si on envisage l'Erdre comme un corps, on pourrait dire que les marais en sont ses reins, capables de filtrer.

Néanmoins cette idée reste à nuancer si l'on en croit la suite de son discours établi sur notre rôle en tant qu'être-humain dans le fonctionnement de la rivière. En effet selon lui, un entretien et une restauration des abords de la rivière est nécessaire. De plus la lutte contre les ragondins est primordiale à la fois pour l'homme mais également pour les autres espèces occupant l'Erdre. *« Tiens je vois une cage à ragondins, c'est pareil ça, c'est mauvais ça véhicule la leptospirose. (...) Tiens là d'ailleurs on a un beau spot, on voit que les gens viennent les nourrir, je ne pense pas que les pois gourmands aient poussé tout seul, ça c'est carrément un souci, on avait fait des petits panneaux de com' qui sont ... manifestement mal placés. ».* Peu de temps après on passe devant ce fameux panneau informatif tagué et gravé : *« On a le classique, toute façon c'est l'homme l'espèce invasive ! (il lit) "L'homme est le premier destructeur" voilà ! Tu ne pourras jamais mettre tout le monde d'accord ! »* En effet de nombreux paramètres sont à prendre en compte et se complexifient lorsqu'ils sont mis sur le même plan : qualité de l'eau, turbidité de l'eau, usage de l'eau par l'être-humain, par les autres espèces...

Concernant la qualité de l'eau de l'Erdre aujourd'hui, aucune analyse bactériologique n'est menée puisque la baignade n'est pas autorisée. Le seul problème concerne les cyanobactéries, plus connues sous le nom d'algues bleues, qui sont d'autant plus présentes dans l'Erdre l'été. Des suivis les examinant sont demandés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) au vue des activités nautiques pratiquées sur l'Erdre. Il ne faut pas dépasser un certain seuil pour les autoriser : *« En fait on a un suivi sanitaire qui correspond aux activités nautiques qui va pas être le même que pour une zone de baignade, même si certaines activités nautiques se rapprochent beaucoup d'une zone de baignade. Mais réglementairement en France y a bien une différence entre les deux ! ».* Voilà donc une ambiguïté intéressante ! Les risques de tomber à l'eau sont élevés et les usagers le pratiquent souvent en maillots de bains. Pour ceux qui détiennent leur propre paddle, et donc ne dépendent pas d'un club nautique ou d'un centre de location,

l'obligation de porter un gilet de sauvetage n'est pas exigée. C'est alors la responsabilité individuelle qui prime, alors que l'on encoure visiblement les mêmes risques que lorsqu'on se baigne. La seule différence réside dans le fait qu'une planche est à notre disposition si on tombe à l'eau. Mais étant donné la vitesse quasiment nulle de l'Erdre, celle-ci ne semble pas être un moyen de secours. Ou bien si elle est considérée comme tel, pourquoi ne pas autoriser la baignade avec une aide de secours (une bouée, une planche...) ? D'autant plus qu'on encourt les mêmes risques sanitaires (si on prend la précaution de ne pas boire l'eau) en se baignant qu'en pratiquant ce genre d'activité. S'il est conseillé de prendre une douche après chaque activité nautique, il devrait en être de même pour la baignade.



Première édition de Nantes à l'eau, événement de stand up paddle gratuit et ouvert à tous, samedi 21 avril au Square Maquis de Saffré © Nantes à l'eau

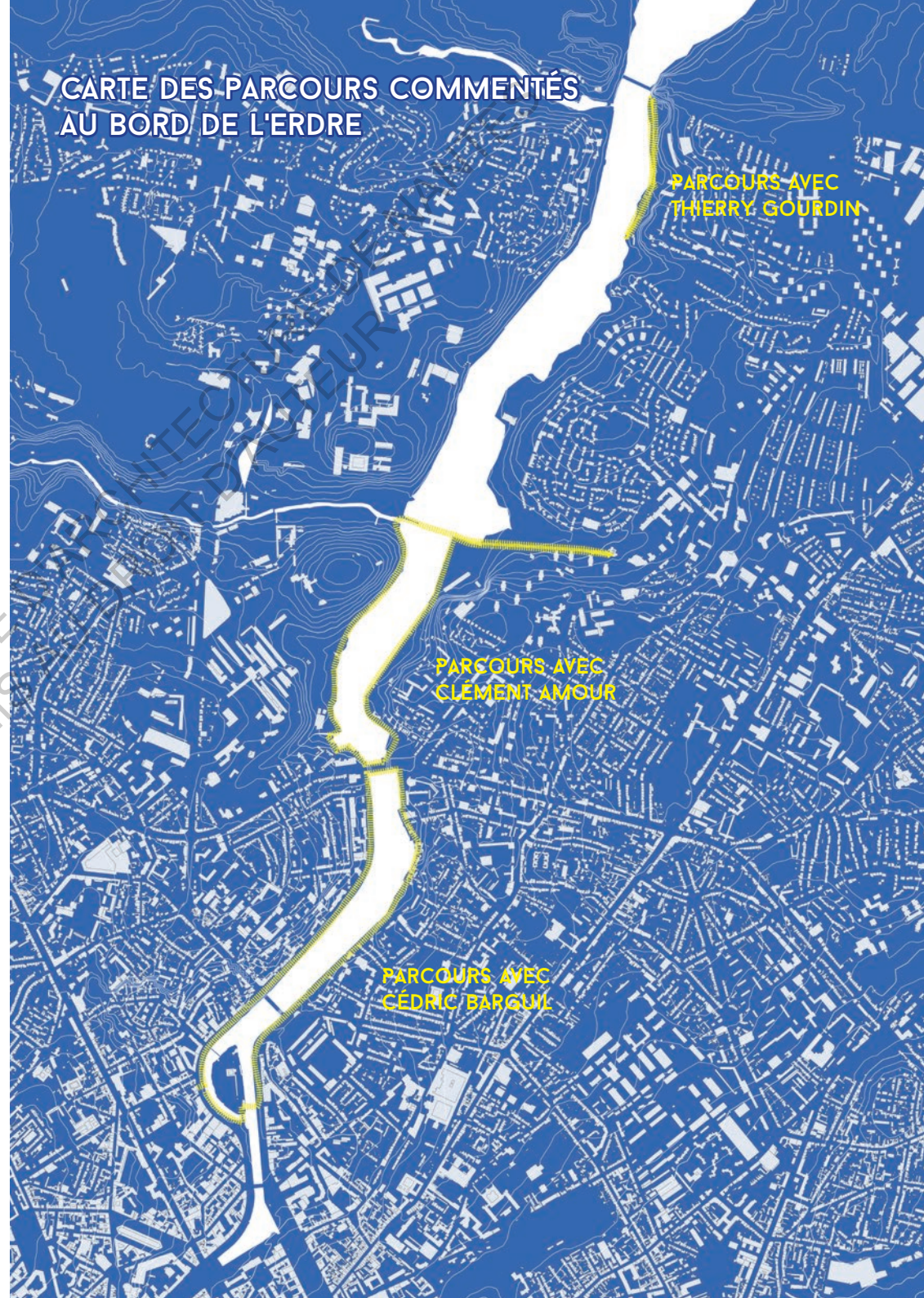
Gestion écologique des cours d'eau, quelles solutions ?

Souvent entre écologistes et habitants la vision de gestion et les usages du fleuve ne sont pas les mêmes et parfois ne collent pas. Il y a parfois une incompréhension des habitants sur les nouveaux modes de gestion écologique des cours d'eau : retrouver une ripisylve (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau, élément indispensable à la bonne santé qui en assure son équilibre), laisser les herbes hautes, limiter l'accès sur certaines parties des berges. En effet l'équipement attendu par la majorité des citoyens va souvent à l'encontre avec les besoins des cours d'eau à redevenir propre. Pour qu'une baignade puisse un jour exister à long terme, la qualité de l'eau doit pouvoir le permettre.

Tout est une question d'adaptation. *« Les gestionnaires doivent donc résoudre l'écart entre l'argent à dépenser collectivement pour restaurer les cours d'eau et l'absence actuelle d'un usage social explicite, produit pas une restauration écologique. »*

On remarque un besoin fort de médiation sur le sujet pour *« ne plus venir en contradiction sur le principe même de restauration qui vise, à terme, à permettre au cours d'eau de fonctionner tout seul. »*³

3 Catherine CARRÉ, Laurence LESTEL, *Les rivières urbaines et leur pollution*, Editions QUAE GIE, mars 2017.



B) ETAT DES LIEUX DES BAINADES DANS LES COURS D'EAU NANTAIS

1) LES QUELQUES LIEUX OÙ ON PEUT LE FAIRE

Si on tape « Baignades à Nantes » dans un moteur de recherche internet, on tombe sur des sites qui font la liste de lieux de baignade en plein air le plus proche de Nantes. Car en effet, hormis la piscine des Dervallières qui permet un bain à ciel ouvert, de tels lieux n'existent pas à Nantes même.

Le plus proche est le site de la Roche Ballue en périphérie de Bouguenais. Il s'agit d'une base de loisir qui prend place dans une ancienne carrière, dont l'activité a cessé en 1977.

L'exploitation de la carrière débute en 1909 et est utilisée pour l'endiguement de la Basse-Loire. Un paradoxe pour ce lieu de baignade actuel dont l'exploitation a eu comme conséquence la modification de la morphologie de la Loire en aval de Nantes et donc de l'arrêt des baignades !

Le chargement et l'acheminement des pierres jusqu'aux estacades de Loire se mécanisent et donc s'intensifient dans les années 1950. Faisant le mécontentement du voisinage, puis jugées non rentables ses pierres ne sont plus utilisées pour l'enrochement de la Loire dès 1958 et la carrière ferme définitivement ses portes en 1977.

Aujourd'hui le site de la Roche Ballue est ouvert toute l'année et propose un grand nombre d'activités de loisir : une zone de baignade (surveillée à la saison estivale), un terrain de bicross, des zones d'escalade sur la paroi de la carrière, une partie du bassin réservée à la plongée, des barbecues en libre service, des jeux pour enfants, un boulodrome, des chemins de randonnées...

Des zones humides entourent le site, et l'accent est mis sur leur sauvegarde et leur valorisation. Elles sont des lieux de vie indispensable pour les oiseaux de Loire. Si une grande partie de ces lieux sont laissés inaccessibles, une sensibilisation à la valorisation du patrimoine naturel et à sa préservation, est faite et des observatoires sont dissimulées le long des chemins de promenade. La Roche Ballue nous montre ainsi que zone de loisir et lieux de préservation de la biodiversité ne se font pas la guerre.

Par contre cette base de loisir a des inconvénients pour les nantais, bien que ce soit la plus proche. Le premier concerne son accessibilité. On peut s'y

rendre en transport en commun (avec la tan) mais il faut compter environ une heure de trajet ce qui écourté donc une après-midi sur le site. Allers-retour, le trajet coûte donc le prix de deux tickets soit 3 euros. On peut s'y rendre en vélo pour un temps similaire de trajet, voire moindre, mais le trajet n'est pas vraiment paisible et destiné aux familles surtout sur les portions qui longent les grandes voies autoroutières, bien que certaines portions suivent le trajet de la Loire à vélo. Enfin le moyen de transport le plus rapide reste la voiture qui permet de s'y rendre en moins de trente minutes. C'est pourquoi un vaste parking est mis à disposition à l'entrée du site.

Le deuxième inconvénient concerne la réglementation du site : pendant la saison estivale soit du deuxième samedi de juin au premier dimanche de septembre, l'accès au site est payant (3.50 €) et n'est ouvert que du mardi au dimanche de 10 h 30 à 20 h 30. Néanmoins en dehors de cette période, le site est libre et la baignade est aux risques et périls des baigneurs.

Voici ce qu'on peut lire dans l'article 4 de la réglementation à la baignade sur le site :

« Les usagers de la baignade et de la plage sont tenus d'avoir un comportement décent et correct à l'égard des autres utilisateurs de l'équipement. Le port du maillot de bain est obligatoire. L'accès à la plage et à la baignade sera refusé à toutes personnes en état d'ivresse, d'agitation manifeste ou ne se comportant pas correctement. Il est interdit d'utiliser des transistors et autres appareils susceptibles de perturber la tranquillité des usagers. »

Et sur l'article 12 :

« Il est recommandé de prendre une douche avant la baignade. Les nageurs ne sont autorisés à se baigner qu'en état de propreté. Il est interdit d'uriner, de cracher en dehors des zones de baignades et de manière générale en dehors des toilettes »

J'ai pu rencontrer deux adolescents qui se baignaient dans l'Erdre et qui m'ont parlé de la Roche Ballue et surtout des raisons pour lesquelles ils n'y allaient pas :

« Après le truc c'est qu'à Nantes t'as pas de plage. Le seul étang où tu peux aller te baigner c'est à la Roche Ballue mais c'est archi loin et c'est payant maintenant. Ça te prend des heures pour y aller. Laisse tomber c'est le bordel ! Et sur place tu peux pas rester tant de temps que ça parce qu'en fait le temps de prendre ton bus. T'as un bus qui part de Neustrie, et de

Neustrie jusqu'à Commerce faut que tu prennes le tram. Et après quand t'es à Commerce, si t'habites pas en centre ville, bah tu dois encore reprendre un autre transport. Donc le temps d'y aller et de revenir, tu dois passer facile 2 heures dans les transports.

Et puis l'entrée est à 3.50, c'est quand même relou tu vois. Tu payes pour aller te baigner alors que quand tu vas à la Baule, bon certes c'est un peu loin, ou je sais pas une plage normale, tu payes rien, tu te poses tranquille. Du coup aujourd'hui là avec mon pote on s'est dit qu'on allait faire ça là (sauter du pont Saint-Mihiel), l'autre jour je faisais ça en soirée. Ça va quoi après on prend des douches et c'est fini. »¹

À la saison estivale, la surveillance de la zone de baignade est assurée, mais elle n'empêche malheureusement pas les noyades accidentelles. La noyade d'une petite fille de 7 ans a engendré la fermeture provisoire du site lors de l'été 2017. De quoi dégrader l'image du site ! Pourtant l'incident est indépendant de toutes les mesures de sécurité mises en place, qui ne pouvaient pas être plus importantes.

Les autres lieux de baignade en plein air autour de Nantes sont sur le même modèle que celui proposé à la Roche Ballue. Ainsi à trente kilomètres en amont de Nantes se trouve. La balade à vélo pour y accéder prend la voie de la Loire à vélo et borde le fleuve sur tout le long du trajet. Depuis le centre de Nantes, il faut compter 1 h 30 mais le parcours est paisible à la différence de celui emprunté pour rejoindre La Roche Ballue. Enfin le site de baignade a l'avantage d'être gratuit et surveillé du 1er juillet au 31 août, mais l'inconvénient d'être interdit en dehors de cette période.

Au sud de Nantes la commune de Saint-Philibert de Grand lieu, située à 25 km de Nantes, propose aussi un lieu de baignade dans un parc, le parc de Boulogne. Contrairement à la Roche Ballue, la navigation et la pêche sont permises sur le plan d'eau et des pontons sont aménagés pour en permettre l'accès. Au même titre qu'à Oudon la baignade n'est possible qu'en été.

Par ailleurs, le seul site de baignade qui propose une baignade dans l'eau de fleuve se trouve à Ingrandes-Le-Fresnes-sur-Loire, plus près d'Angers que de Nantes : « *aujourd'hui vous avez un site de baignade en Loire, qui*

n'est pas sur l'agglomération nantaise, qui s'appelle le ménil en vallée où ils creusent tous les étés dans le banc de sable, dans le lit mineur, et qu'on alimente en eaux de la Loire, on voit d'ailleurs les canalisations qui permettent de la prélever. Tous ces épis que vous voyez sur la carte ont servi à resserrer l'énergie du fleuve et donc ça a chenalisé la Loire, ce qui fait que ça découvre plus facilement les bancs de sables. Parfois on a raccourci récemment ces épis pour libérer ce sable piégé et qui revient tapisser le fond de la Loire. » Une véritable plage éphémère est aménagée sur le banc de sable découvert.

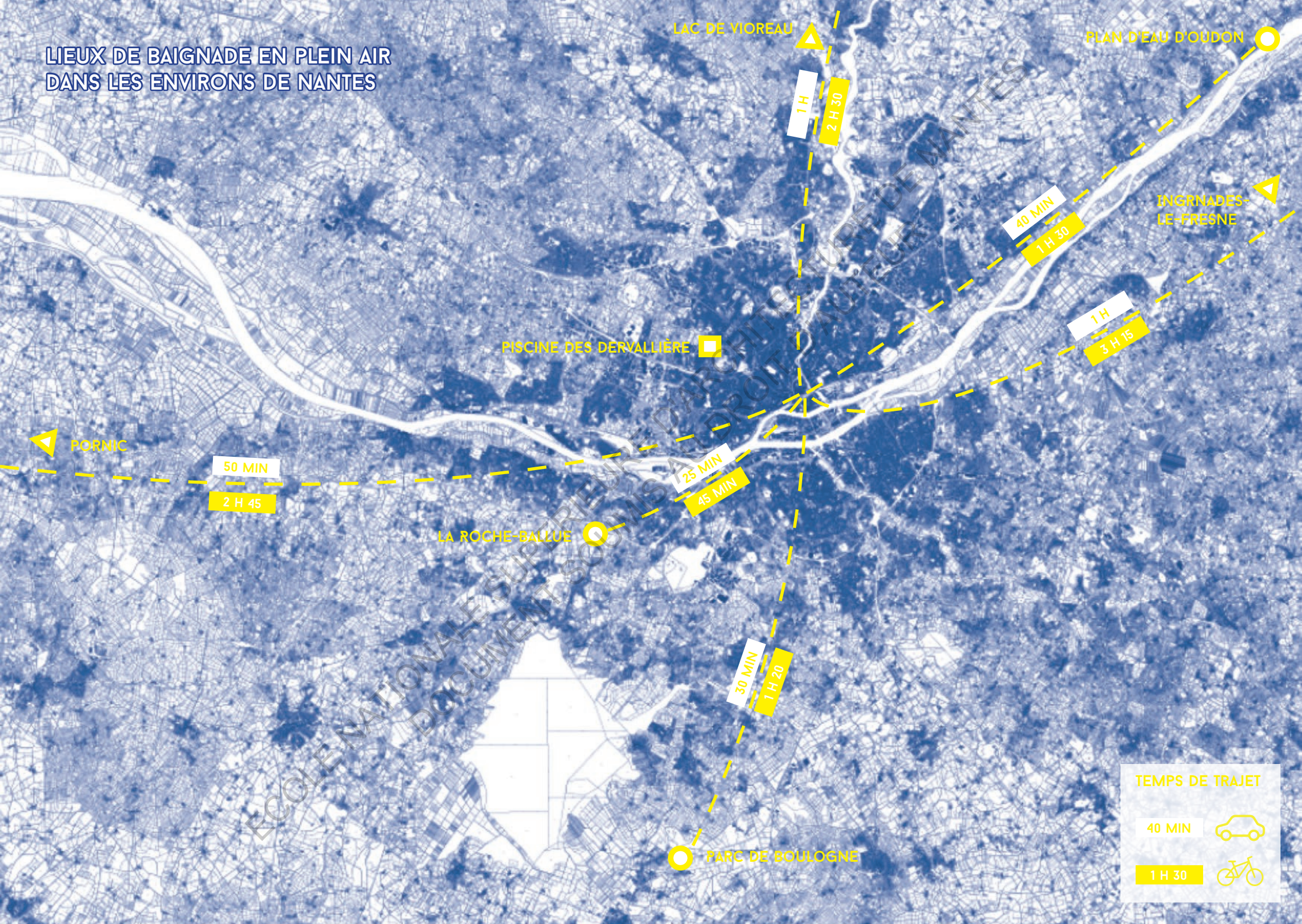
La dernière option reste donc les plages de la côte Atlantique à une heure de voiture de Nantes, et où la baignade, même non surveillée est possible partout. Cependant en saison estivale elle présente aussi des inconvénients pour certains nantais, le témoignage d'une habitante du port de Trentemoult nous le montre :

« Mais c'est insupportable, moi y a des copains qui m'ont emmené une fois, parce que je déteste conduire et encore moins sous la chaleur. Mais des copains y allaient et ils avaient une place : « On va à Pornic, ça te dit ? ». Au début je leur fais « Ah ouais super ! ». Nan mais sauf que combien de temps on a mis pour le retour ?! Embouteillage sur tout le long de la route quoi ! Pour avoir ça de bonheur sur la plage, faut supporter tout ça ! Bah nan j'y suis plus jamais retournée. »

Pour éviter les trajets longs et contraignants, les nantais peuvent se rafraîchir en extérieur dans les nombreuses pataugeoires de la ville, au miroir d'eau ou encore à la piscine des Dervallières. Mais pour cause de prolongation de travaux cette dernière est malheureusement fermée pendant tout l'été 2018, habituellement une période de forte affluence.

¹ Entretien avec un groupe d'adolescent dont deux venaient de sauté dans l'Erdre depuis le pont St Mihiel, 28 juin 2018

LIEUX DE BAINADE EN PLEIN AIR DANS LES ENVIRONS DE NANTES



TEMPS DE TRAJET

40 MIN 

1 H 30 

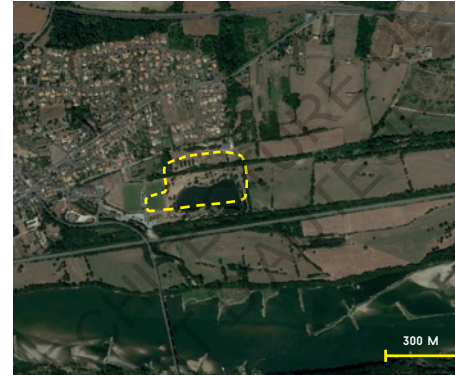
PISCINE EXTÉRIEURE DES DERVALLIÈRES



© Ville de Nantes



PLAN D'EAU DU CHÊNE, À OUDON



© Ville d'Oudon

LA ROCHE-BALLUE, À BOUGUENAIS



© Vjoncheray



PARC DE BOULOGNE, À SAINT-PHILIBERT-DE-GRAND-LIEU



© Ville de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu

2) LES NOMBREUX LIEUX OÙ ON LE FAIT MAIS C'EST INTERDIT

La baignade dans les cours d'eau urbains reste encore très marginale à Nantes, mais certains le font et ils constituent une des clés de ce mémoire.

«La réaction des gens, c'est «t'es pas un peu folle quoi», parce que personne ne le fait ! Juste ça ! Les courants et tout, ça c'est l'excuse, mais ce que je ressens c'est parce que personne ne le fait qu'on me prend pour une folle »

1

Il est certain qu'en tapant cette fois-ci sur un moteur de recherche baignade dans la Loire ou dans l'Erdre à Nantes, on ne trouve que peu de résultats concluants. Ceux-ci concernent plutôt les rappels en termes d'interdictions en donnant l'exemple d'accidents terribles.

Il m'a fallu aller chercher l'information ailleurs, en sondant les gens que je rencontrais ou en parcourant les abords des cours d'eau lors des chaudes journées d'été.

Parmi les 90 réponses du questionnaire que j'ai lancé auprès de l'opinion publique, seul 15 % des sondés se sont déjà baignés en plein air à Nantes. Et il est aussi possible que ce chiffre ne donne pas un aperçu objectif puisque les sondés ont sûrement pris le temps répondre au questionnaire parce que le sujet les intéressait. Les lieux alors cités sont majoritairement sur l'Erdre : « proche de l'île de Versailles », « entre les ponts de la Tortière et de la Motte-Rouge », « au niveau fac/aviron », « tombé dans l'Erdre en canoë ». En deuxième lieu vient le miroir d'eau et la piscine des Dervallières. Et enfin la Loire n'est citée qu'une seule fois.

À la question pourquoi ne vous êtes vous jamais baignés à Nantes, certains sont intrigués et me demandent si c'est possible car ils ne connaissent pas de lieux pour ça, d'autres plus renseignés me disent que c'est interdit ou pas autorisé. Beaucoup de remarques concernent également le courant trop dangereux de la Loire ou encore la saleté des cours d'eau. Une personne a répondu « par pudeur ». En effet comme demandé avant dans le questionnaire, peu ont coché la case « je préfère me baigner dans un espace urbain », montrant ainsi que la baignade en ville n'est pas tellement dans les mentalités.

1 Entretien avec Hoel, 26 juillet 2018

Concernant l'Erdre, Cédric Barguil, de l'EDENN et Clément Amour de la FAE, m'ont également apporté leur connaissance sur ce sujet. Les lieux de baignade actuels correspondent souvent aux anciennes baignades qui se déroulaient dans l'Erdre, qui sont, par ailleurs, assez récentes puisqu'elles datent des découvertes sur les cyanobactéries (cause d'une mauvaise qualité d'eau de baignade), dans les années 2000. Avant cette date, la baignade n'était pas interdite, elle était seulement « non-autorisée », montrant ainsi qu'elle se faisait aux risques et périls des baigneurs. Pourtant certains lieux « ont été réaménagés pour essayer de dire que ce n'était plus une baignade ». La plupart ont lieux principalement dans des espaces plus urbanisés tels que les quais de l'île de Versailles, ou encore les pontons du club d'aviron au niveau du pont de la Tortillères « *puisque'en fait vous avez des habitations, des immeubles, donc y a souvent des enfants qui viennent se baigner là.* ». Émilie une habitante du port de Trentemoult me fait part de ces mêmes observations : « *il y avait une année ou il avait fait méga-chaud, y avait plein de gens qui avaient commencé à se baigner dans l'Erdre et à se jeter et faire des plongeurs depuis le pont de la Motte Rouge là, c'étaient des jeunes un peu de Malakoff ou quoi, et ils se marraient trop, ça faisait trop un truc dans la ville. Tu vois que tout d'un coup ça fait vraiment les vacances à Nantes !* ». Comme si les vacances à Nantes étaient inhabituelles. La ville dans laquelle on habite ne pourrait-elle pas être aussi notre lieu de vacances? Finalement Émilie montre que la baignade peut être un symbole fort de vacances, de par sa capacité à amuser et à détourner l'ambiance de la ville.

Encore cette année, alors que je revenais d'une baignade dans l'Erdre plus en amont, j'ai été surpris par un bruit de plongeur et des cris en arrivant au pont Saint-Mihiel : deux adolescents sautaient depuis le pont et frimaient devant leurs amies. L'un d'entre-eux m'explique les raisons qui les ont poussés à le faire : « *Nous on fait ça juste pour le délire ! Là moi je vais aller à la plage dans 2 jours, j'y étais aussi y a 2 jours, mais là il faut une transition parce qu'avec ces temps là si on se baigne pas c'est le bordel : dans le tram tu transpires, tu marches, tu transpires, tu sors, tu transpires. Faudrait trop aménager une plage ici !* ». En plus d'être un instant de ses vacances, la baignade semble être pour lui une nécessité à son bien-être dans une ville où l'ont suffoque lors des périodes de forte chaleur.

Pourtant ils ont bien conscience de la qualité de l'eau médiocre à cet endroit : « *Après là j'avoue que c'est un peu dégueulasse, même des fois le soir y a tout le monde qui vient avec ses bières, et du coup ça tombe et tout, c'est*

dégueulasse. Genre au niveau, tu sais du monument là bas, au niveau du cul de sac, ça fait une sorte de nappe dégueu, t'as des bouteilles de partout. Mais tu vois là ça peut aller, nous on reste pas trop longtemps, et puis après on rentre à la maison, on se douche et fin de chantier ! (...) En plus ça va ça fait rigoler tout le monde ! » Cet exemple nous montre ainsi très bien le côté transgressif de la baignade.

Clément Amour, quant à lui, constate que « la plupart des gens qu'il a vu se baigner dans l'Erdre c'était des gens bourrés en fin de soirée à côté du bateau lavoir ou au rendez-vous de l'Erdre ». La baignade est alors vue comme un défi que la désinhibition rend plus aisé.

En plus de cela, certains habitants de l'Erdre, qui vivent sur leur péniche n'hésitent pas à sauter dans l'eau, depuis leur habitation, dès qu'il fait un peu chaud. Émilie me racontait que parfois elle allait se baigner avec eux : « Dans l'Erdre, on se baigne avec les pénichards, on prend les péniches et on va dans les plaines de Mazerolles, et là on met toutes les péniches à couple et y en a deux ou trois qui mettent l'encre, ça fait une sorte d'île de péniche et là on se baigne. » Dans chaque témoignage on peut remarquer que la baignade se fait souvent collectivement. Il s'agit bien du sentiment communautaire que prône les revendicateurs du droit à la baignade en ville.

À propos des baignades dans la Loire, celles-ci se font d'avantage en périphérie de la ville. Me parlant de son expérience personnelle, Clément Amour me confie qu'il se baigne en Loire, du côté de Champtoceaux plus particulièrement: « là y a plus grand monde et puis tu te trouves une petite plage sympatoche », en plus « après Bellevue, l'eau de la Loire est presque claire ». Lors de notre entrevue Kristell Le Bot m'évoque alors le même lieu en me montrant une photo de gens sur une étendue de sable de bord de Loire en maillot : « là on est à Champtoceaux, dans le bief fluvio-maritime. Voilà, là c'étaient des gens qui se baignaient dans le boire de la patache, à ce qu'on m'a dit. Les gens s'étaient posés là, ils étaient venus avec le bateau, hop voilà quoi ! »

Si Clément Amour ne se baigne pas à Mauves-sur-Loire, « puisque c'est écrit en gros baignade interdite » et qu'il ne voudrait pas « montrer le mauvais exemple aux enfants qui sont à côté de [lui] », les baignades à Mauves existent. En voici deux récits :

Émilie, habitante du port de Trentemoult : « Je vais me baigner aussi à

Mauves sur Loire, je prends le vélo et je passe devant le skate-parc, et là-bas y a une espèce de petite île à un moment donné et y a des amas rocheux, entre deux épis en fait, ça faisait comme une sorte de piscine et là-bas y a du sable, y a pas de courant, la Loire est cool, j'emmenais des potes. »

Rémy David, chargé mission Loire à Nantes Métropole : « l'été dernier j'étais allé voir la guinguette de Mauves, un dimanche après-midi et effectivement, juste devant la guinguette, sur le quai, en revenant un petit peu vers l'aval, y avait des gens qui étaient en maillot de bain qui se répartissaient le long des rives qui faisaient un peu trempette. J'y suis allé aussi et c'est vrai que c'est une expérience quoi ! Parce que on n'a pas l'habitude du courant, et même s'il n'est pas très fort, parce que ce jour là y en avait pas beaucoup, bon moi je suis pas un excellent nageur mais je nage quoi, j'ai pas spécialement peur de l'eau ou de nager jusqu'à 50 m du bord. Mais là passé 5-6 m des berges on se sent emporter et c'est pas évident ! »

Mauves sur Loire est un exemple flagrant de l'ambiguïté juridique autour de la baignade. Le lieu est un ancienne zone de baignade qui a cessé de l'être il n'y a encore pas si longtemps (arrêté municipal interdisant la baignade en Loire datant de 2002). La ville de Nantes, par le biais du Voyage à Nantes, décide de le promouvoir et de recréer l'ambiance balnéaire qui régnait auparavant. À certains moments de la journée et endroits spécifiques, comme l'explique Émilie, le lieu peut être jugé sécuritaire, par une expertise d'usage. L'eau peut même parfois être limpide lorsque le bouchon vaseux remonte moins loin dans l'estuaire. Tous ces éléments incitent donc à la baignade et pourtant, c'est interdit !

Je n'ai rencontré que deux personnes qui se baignaient réellement dans la Loire nantaise et me disaient qu'elles étaient les seules. Émilie, une adepte de la baignade, qui, avant d'arriver à Nantes, travaillait à Genève et avait l'habitude de se baigner dans le Rhône, a commencé à se baigner à Nantes au chantier de l'Esclain lorsqu'elle retapait son bateau : « Là je mettais un bout dans l'eau parce que y a vachement de courant, et je faisais ça parce que ça me permettait de faire 2 journées en 1, tu vois. Quand il faisait hyper chaud à 14 h, j'allais me baigner et après je pouvais retaffer derrière. J'ai fait ça assez longtemps ». Puis elle a continué dans le port de Trentemoult lorsqu'elle y a installé son bateau : « en arrivant ici, je me suis baignée là quand il faisait chaud, carrément au milieu du port, et après je me suis

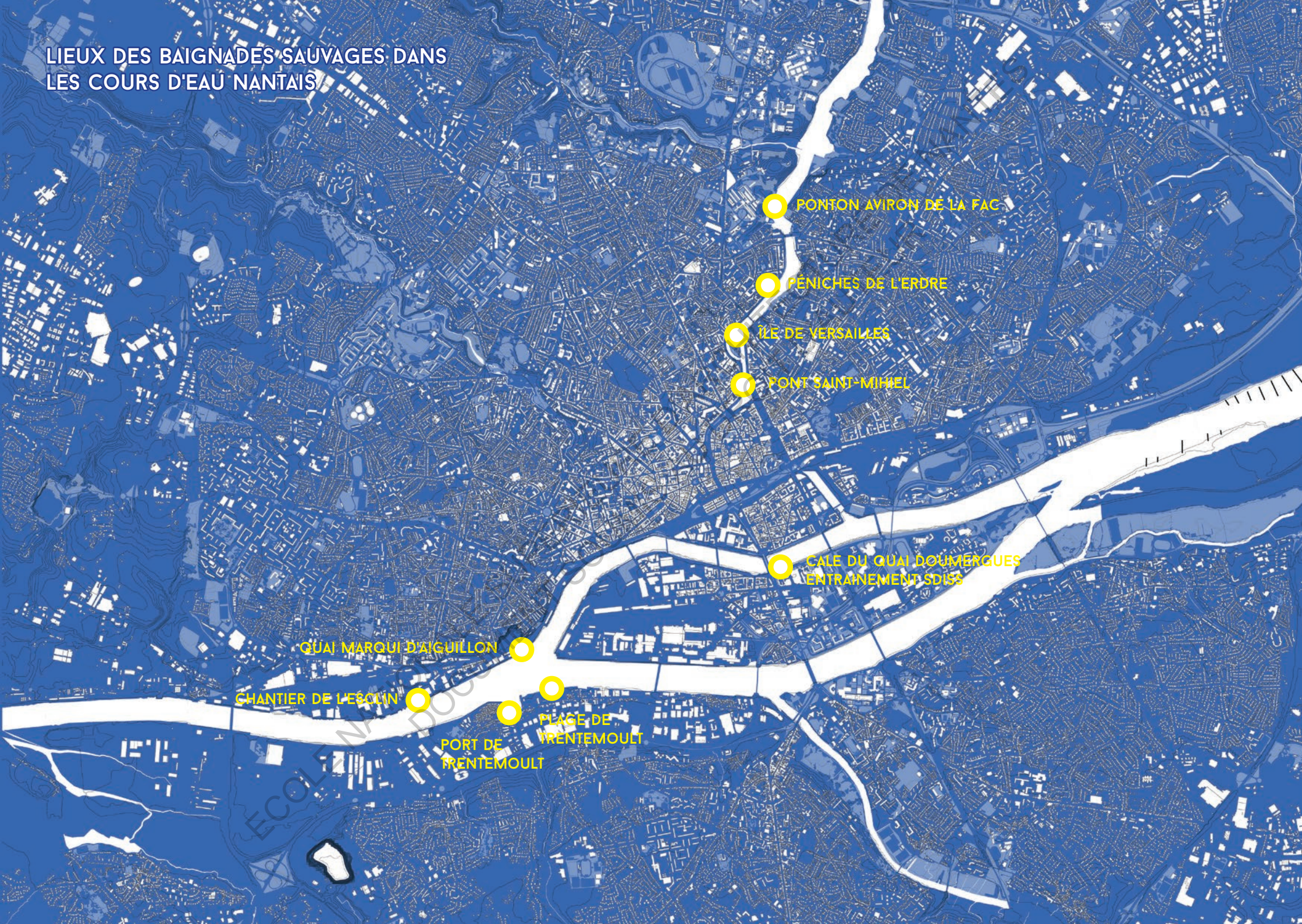
baignée un peu plus loin, y une petite plage. »

Hoel, quant à elle, s'est autorisée de le faire quand elle a vu Émilie le faire :

« Quand je suis arrivée à Nantes j'ai été surprise de la différence de température qu'il peut y avoir l'été entre Quimper et Nantes. Dans le bateau, c'était l'enfer ! Lors de la deuxième canicule, l'année dernière, j'ai eu 43 degrés à l'intérieur. Je ne connaissais pas encore Émilie. Mais j'avais trop envie de me baigner. Tout le monde m'a dit «mais non c'est dégueulasse c'est interdit, tu risques tant d'amendes, imagines si les gens du port ils te choppent... Et c'est vrai que la réglementation du port, y a vraiment aucun côté humain, c'est hyper strict et du coup, je l'ai pas fait. Et quand j'ai vu Émilie se baigner, j'ai fait «Ah tu fais ça toi, c'est super », bah direct je suis allée chercher mon maillot et j'ai plongé. Et là c'était génial. Ça m'a rassuré que d'autres le fassent, et moi comme je ne connais pas très bien la Loire, je suis une fille de la mer, je prends très très peu de risques, je fais ma toute petite nage entre le bateau et le café du port. Et puis en plus je suis un peu une comédienne de rue et donc ça m'amuse beaucoup d'arriver en maillot de bain au café du port, de demander un verre d'eau parce que, des fois, c'est physique, j'ai un peu soif, et de taxer une clope. À chaque fois c'est le petit spectacle, tout le monde adore ! Même la patronne du petit café du port, la première fois je voulais rentrer à l'intérieur et puis j'osais pas puisque j'étais trempée, je dégoulinais de partout, mais elle m'a dit « nan mais vas-y rentre t'inquiète pas, on passera la serpillière ». Et pendant un été, j'avais une serviette à disposition là bas !»

Cette marginalité de la baignade en Loire et le fait qu'on ne se le permette pas sous prétexte que personne ne le fasse, alimentent le fantasme de la « Loire dangereuse et sale ». Il y a encore un grand pas pour déconstruire cette image auprès des mentalités.

LIEUX DES BAINADES SAUVAGES DANS LES COURS D'EAU NANTAIS



PONTON AVIRON DE LA FAC

PÉNICHES DE L'ERDRE

ÎLE DE VERSAILLES

PONT SAINT-MIHIEL

CALE DU QUAI DOUMERGUES
ENTRAÎNEMENT SDIS5

QUAI MARQUI D'AIGUILLON

CHANTIER DE L'ESQUIN

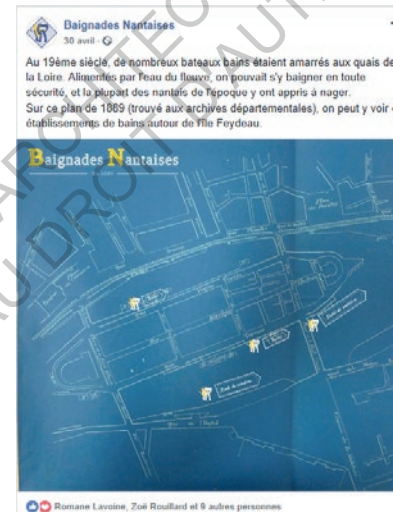
PORT DE
BRENEMOULT

PLACE DE
BRENEMOULT

3) RÉCITS DE MES BAINNADES NANTAISES SAUVAGES ET PIRATES

Promouvoir les baignades nantaises :

Afin de communiquer et de rassembler des gens sur le sujet, j'ai créé une page sur les réseaux sociaux et imaginé une identité des baignades nantaises. Le nom de la page Baignades Nantaises réfère, grâce à ses initiales BN, à la célèbre biscuiterie de Nantes, ancrée dans son histoire (implantée aujourd'hui à Vertou). Et son visage est celui de l'éléphant, emblème relativement récente de Nantes. Pour le clin d'œil celui-ci a les pieds dans l'eau et est paré d'une bouée, d'un masque et d'un tuba. Il ne porte pas un air agressif mais plutôt rassurant comme se voudrait la baignade. Cette page n'a pas forcément une vocation à être militante ou activiste, mais me permet de diffuser les articles sur l'actualité du sujet, de partager mes trouvailles, de proposer des questionnaires d'enquêtes, et enfin d'organiser des événements de baignades collectives lors des chaudes journées d'été. Son but est aussi de déconstruire l'image d'une pratique qu'on voit comme marginale, ou même impensable.



Baignade solitaire Trentemousine en guise de première fois :

Mercredi 27 juin - 19 h

Il fait chaud en cette fin de mois de juin. N'ayant pas encore recueilli de témoignages sur des baignades sauvages en Loire à Nantes, je me rends à Trentemoult avec l'objectif de rencontrer des baigneurs. En plus d'un carnet, d'un stylo, d'un dictaphone et d'un appareil photo, j'emporte avec moi un maillot de bain et une serviette. Si j'ai la possibilité de me baigner, je serais donc parée !

J'ai entendu parlé que des gens se baignaient à la cale du centre nautique de Trentemoult, je m'y dirige donc en premier lieu. Là-bas, trois personnes sont en train de mettre un bateau à l'eau. La Loire leur remonte jusqu'aux mollets. Je leur pose la question : « Avez-vous déjà vu des gens se baigner ici ? ». Ils me répondent que non et me la déconseille vivement : « *c'est moyen, pour patauger un petit peu ça peut aller, mais de là à aller nager, y a vachement de courant parce qu'elle est super-sensible aux marées. Là on est au moment où il y en a le moins, à la pleine mer. Mais moi je me méfierai, même un excellent nageur, je pense qu'il peut se faire avoir.* »¹

Je fais demi-tour, bredouille et moins en confiance. Sans être découragée pour autant, je me dis que je reviendrais une prochaine fois. Sur le chemin du retour, je croise deux jeunes hommes en tenue de parfaits plagistes : bobs, lunettes de soleil, maillots de bain, homard gonflable, chemises à fleur ouvertes. Je les interpelle aussitôt : « Vous revenez d'une baignade, avec tout votre attirail là ? » Ils me répondent que non, parce que « *l'eau est dégelasse partout, t'as de la vase* ». Par contre en leur expliquant que je recherche un endroit pour me baigner, il m'indique un lieu où ils pensent que c'est possible : « *Tu suis le chemin et arrivée au bout du chemin au lieu de tourner tu descends en fait, à pied, par contre sinon tu vas de vautrer avec ton vélo. Après y a du sable et t'arrives sur une plage, une mini-plage, et t'as personne en fait. (...) On y est allé tout à l'heure mais on s'est pas baigné, c'était pour un shooting photo. Mais c'était trop compliqué, y a des plantes dans l'eau, ça allait pas rendre hyper bien, donc on a préféré trouver un autre spot.* »². J'apprends donc qu'ils n'avaient pas l'intention de se baigner mais de simplement recréer l'illusion de la baignade à travers

des photos et c'est Trentemoult qu'ils ont choisi pour le faire. Intéressant ! Tout de suite je m'intéresse au lieu qu'ils me décrivent et leur demande s'il n'y a pas trop de courant, au vu des remarques que je viens d'entendre quelques minutes plus tôt : « *Ah non pas du tout, pas du tout, tu verras c'est une petite plage t'as du sable et tout* », montrant que dans leur imaginaire une «plage» est sécuritaire et appropriée à la baignade.

Je pose donc mon vélo et me dirige vers la Loire, je tombe sur la plage à trente mètres (je suis déjà venue ici il y a quelques années, mais sans avoir pensé à la baignade). Le lieu est très boisé et désert à cette heure de la journée, pourtant on peut y remarquer des indices d'occupation : quelques déchets, du bois de feu de camp, des assises rudimentaires... Je pose mon sac sur un tronc abattu qui marque l'entrée vers l'eau.

Je sens d'abord du sable sous mes pieds, puis de la vase et enfin des herbiers. Puisque la sensation n'est pas très agréable et pour ne pas abîmer la flore, je me mets vite à flotter. L'eau est marron, mais n'a ni mauvais goût, ni mauvaise odeur. Par prudence je ne m'éloigne pas trop mais le courant est quasiment inexistant. La confiance s'installe et je commence à longer la berge boisée. Le plus plaisant dans cette baignade, c'est la vue de la ville : le chantier de l'Esclain, le Bas Chantenay, la butte Sainte-Anne, la proue de l'île de Nantes. La musique du hangar à banane amenée par les vents d'ouest rythme mes brasses. L'aspect inédit et inhabituelle de ma baignade donne à cette ambiance visuelle et sonore plus de force. Cette première expérience est parfaite et me donne envie de la reproduire tout l'été !

1 Entretien avec trois personnes à la cale du centre nautique de Trentemoult, 27 juin 2018

2 Entretien avec deux «plagistes» de Trentemoult, 27 juin 2018



Baignade solitaire très urbaine pour une deuxième expérience :

Mercredi 27 juin - 20 h

Avant de rentrer chez moi et prendre une douche (de précaution), je souhaite mettre sur le papier ce qu'il vient de se passer. Sur ma route, je passe par la pointe ouest de l'île de Nantes que je voyais pendant ma baignade. Je décide de m'y poser en franchissant les barrières. La zone est interdite mais ne semble pas dangereuse. Tout en écrivant mon récit, j'observe la zone en contre-bas : une sorte de bassin est créée par deux avancées en béton sur l'une desquelles je suis assise. On y accède par des escaliers creusés dans la pente de béton. Une zone de baignade potentielle ?

Si à Trentemoult, le lieu était plutôt reculé par rapport à la ville, ici c'est tout le contraire : le lieu est très urbanisé et l'effervescence de la ville s'y ressent. C'est pourquoi, j'hésite longuement à descendre. Rien que de me déshabiller seule à cet endroit me perturbe, bien que l'interdiction d'entrer dans la zone l'éloigne du regard des passants. Mais puisque l'eau, à cet instant, a la tranquillité de celle d'un lac, et que le lieu semble relativement sécuritaire, je choisis de le mettre à l'épreuve en allant m'y baigner.

Afin de m'assurer que le courant est faible, comme il en a l'air, je lance un bout de bois flottant dans l'eau. Il ne bouge pas, je me jette donc à l'eau sans crainte. Par prudence je longe le bord et ne m'en éloigne pas. L'expérience est encore plus forte que la première. Le soleil se couche sur le Bas-Chantenay, les sons du concert acoustique qui se déroule plus haut se mêlent aux discussions de gens que je ne vois pas et qui ne me voient pas. Je reste dans l'eau jusqu'à ce que la peau de mes mains devienne ridée. Enfin je sors facilement de l'eau par les escaliers et me change sur la plateforme intermédiaire. Je rentre chez moi à vélo, les cheveux encore mouillés. Je longe le quai des Antilles où nombre de nantais sont confortablement installés dans leur transat. Cet objet, symbole de vacances et de plage, donne aux lieux qui surplombent la Loire une ambiance balnéaire. Venant tout juste de me baigner, les transats et les parasols prennent alors tout leur sens. Ces « plagistes urbains » qui ponctuent les quais ne se doutent pas qu'ils pourraient se baigner juste là !

Ce lieu deviendra alors mon lieu de baignade privilégié. Que ce soit le matin ou le soir, j'y suis retourné très régulièrement. À moins de dix minutes à vélo de mon logement, il s'agit d'une baignade de proximité. Après avoir découvert ces deux lieux, je n'ai pas cherché à en trouver d'autres. J'ai

préférée m'approprier et m'adapter à ces deux endroits afin de bien connaître leur évolution au fil des changements de la Loire, et d'en devenir « experte ». En mêlant empirisme et savoir technico-scientifique³, ma pratique de la baignade sauvage dans ces lieux est peu à peu devenue plus avertie.

Baignade de 2 cyclistes en quête de rafraîchissement

Jeudi 28 juin - 15h

Le lendemain de mes deux premières baignades en Loire, je décide de tester l'Erdre. Le problème de l'insécurité ne se pose pas ici. Seul l'interdit persiste.

À midi je pars arpenter les bords de l'Erdre à vélo, afin d'y pique-niquer puis de m'y baigner. Sur tout les long des berges, de nombreux endroits de mise à l'eau sont à ma disposition. Je cherche un endroit où je peux déposer mes affaires sans craindre le vol et où mon acte ne soit pas exposé à la vue de tous, puisque d'une part c'est interdit et d'autre part, je ne vois personne se baigner, ce jour là, dans l'Erdre.

Sur mon chemin, je croise Daniel, un cycliste à la retraite, qui quotidiennement parcourt quarante kilomètres le long de la rivière. Travaillant en stage près de l'île de Versailles, je l'avais déjà croisé lors de mes pauses déjeuner au bord de l'eau. Il était aussi présent, par coïncidence, le jour de l'extraction du ponton par le SEVE.

Il me salue et voyant que je suis en vélo, me demande dans quelle direction je vais. Je lui explique mon objectif de baignade. Il se montre intéressé pour m'accompagner. Pour ne pas qu'il soit non-sachant sur la baignade dans l'Erdre, je lui explique toutes les caractéristiques de la rivière et lui conseille de prendre une douche après en raison de sa pollution annoncée.

Nous voilà maintenant deux à chercher un coin baignade. On remonte jusqu'au parc de la Roseraie en amont. À la sortie du parc, on décide de s'arrêter, d'accrocher nos vélos et nos sacs à un arbre et de rentrer dans l'Erdre à travers une ouverture dans la végétation dense. Sous nos pieds : de la terre puis du sable grossier et des galets puis de la tourbe. Des piquets de bois plantés dans l'eau délimite notre entrée dedans et permette de nous accrocher. Puisqu'on ne voit pas le fond, on ne sait pas ce qui peut se glisser sous nos pieds. On reste près du bord où l'on a pieds quasiment partout. Un entraînement d'optimistes se déroule au milieu de la rivière, le moniteur de voile nous voit mais ne nous dit rien, montrant ainsi que la pratique, pourtant interdite, semble tolérée. Tout comme moi, Daniel se réjouit de cette baignade en « pleine nature » surplombée par la rocade routière de Nantes. Il me dit qu'il serait près à le refaire. Une pratique additive donc ?



C'est après avoir suffisamment expérimenté les lieux de baignade en Loire que je décide d'amener des amis se baigner avec moi.

Découvrir Nantes autrement :

Lundi 9 juillet - 19 h

La première que j'organise s'est déroulé à la plage de Trentemoult avec quatre étudiants de l'école d'architecture et une étudiante de Reims venue nous rendre visite et découvrir Nantes, par la même occasion. C'est elle qui est d'ailleurs la plus motivée par la baignade. Voilà une manière inédite de faire du tourisme à Nantes. On est deux à s'y rendre en vélo, tandis que les trois autres viennent en Navibus. On prend du retard sur la marée, la Loire est plus basse que lors de mes précédentes baignades. Ainsi la mise à l'eau ne commence pas par du sable mais par de la vase. Pour cette raison on hésite tous à vraiment le faire. Puis je me décide à y aller et tout le monde me suit ! Dans l'eau les sujets de discussion tournent autour de la dangerosité de la Loire, de la vase sous nos pieds, et du plaisir procuré par notre acte transgressif. Ce jour-là encore on ne sent pas l'effet du courant, tant craint par mes coéquipiers. Tous me déconseillent d'aller trop loin ayant peur de l'accident. Or à cet instant précis, elle est plus psychologique. On a tous ancré dans nos esprits que la Loire était dangereuse sans considérer des cas particuliers.

La vase, quant à elle, est bien réelle et son côté visqueux peut légitimement déranger mais l'avantage de la nage c'est qu'on peut flotter et donc ne pas poser les pieds au sol.

À cette hauteur d'eau, je découvre des éléments qui n'étaient pas visibles lorsque la Loire était plus haute. Un ouvrage hydraulique est présent. Une sortie d'égout ? Impossible les eaux usées ne sont pas directement rejetées dans la Loire mais passent par des stations d'épuration. Une prise d'eau qui utilise le marnage pour capter l'eau pour un usage industriel ? Difficile à croire étant donné la teneur importante en vase de la Loire.

C'est en discutant avec deux habitantes du port de Trentemoult, que je trouve ma réponse. Avant, au sud de Trentemoult, coulait le Seil de Rezé. Il a été comblé mais ses eaux ont sûrement été détournées par ce type d'ouvrage pour pouvoir être déversées dans la Loire.

À la sortie de l'eau, voici les remarques qui sont émises : « Je ne me sens pas sale du tout, c'est vrai on ne sent pas mauvais » ; « Enfin moi je préfère quand même prendre une douche après ! »

Les Vacances à Nantes :

Lundi 30 juillet et Mardi 31 juillet à partir de 19 h 30 jusqu'au couché du soleil

Après en avoir tant parlé autour de moi, je réussie enfin à y amener des amis. Les marées sont du soir. On décide donc d'aller pique-niquer là-bas. Quand on arrive sur le lieu, la Loire est particulièrement agitée. Faudrait-il se résigner à se baigner aujourd'hui ? La Loire est encore en train de monter, je prévois qu'elle deviendra plus calme lorsqu'elle commencera à descendre. Le temps de prendre l'apéro sur les marches, c'est ce qui arrive. Mais avant d'attendre le moment de l'étalement¹, on se lance avant que la Loire ne cesse de s'ébattre. Il y a du courant mais étant donné qu'il y a quatre sorties d'eau possible, on peut, sans problème, descendre un escalier se laisser porter par le courant puis remonter au suivant.

Le lendemain, il y a plus de personnes au rendez vous. Avant que tout le monde s'élançe dans l'eau je fais un point sur les consignes de sécurité que j'ai acquise avec le temps. Certains décident de ne pas y aller. Je suis la première à montrer l'exemple, puis le plan d'eau se remplit peu à peu de corps excités par cette baignade inédite, qui plongent, nagent et flottent avec envie.

C'est les Vacances à Nantes !


¹ cf «Les clés pour bien comprendre les aspects changeant de la Loire» page 202

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Caroline Parelle a partagé une publication.
13 h · 🌐

BAIGNADE COLLECTIVE

RDV À LA POINTE OUEST DE L'ILE DE NANTES
MARDI 31 JUILLET À 19 H



Baignades Nantaisee
13 h · 🌐

Après une chaude journée, une baignade en Loire dans un cadre idyllique, ça vous dit ?
Venez donc nous rejoindre demain pour l'apéro les pieds dans l'eau 🌊🌊🌊!

👍❤️ Vous, Alice Capdemourlin, Zoë Rouillard et 20 autres personnes · 1 commentaire

👍 J'adore · Commenter · Partager

Claire Van Belleghem Dépaysement assuré ! 🌊 2
J'adore · Répondre · 50 min

C) HYPOTHÈSES DE RÉINTRODUCTION DE LA BAINNADE DANS LES COURS D'EAU NANTAIS : LIEUX, DISPOSITIFS, ACTEURS, ÉCHÉANCES

S'il était possible de se baigner à Nantes, plus de la moitié des questionnés se baigneraient dans l'Erdre, m'expliquant que ce sont des espaces plus naturels « sans le bruit de la ville ». Pour la même raison quelques uns citent la Sèvre ou encore le parc Crapa. Des lieux plus insolites comme les douves du château, le jardin des plantes ou encore la fontaine de la place royale font aussi partie des réponses. Enfin la Loire est moins citée (seulement 15 % des sondés). Si le cadre naturel est un facteur important, l'accessibilité et la proximité du lieu en est un autre. On pourrait ainsi davantage parler de baignade de proximité plutôt que de baignade urbaine.

1) UNE BAINNADE TOUT LE LONG DE L'ERDRE PERMISE PAR DES EFFORTS DE TOUS ET POUR LE LONG TERME

Faire de l'« urbanisme en marchant » sur les bords de l'Erdre

Au regard des pratiques nantaises et des envies habitantes, l'Erdre semble le lieu idéal pour l'implantation de zones de baignades.

Les parcours commentés réalisés le long de l'Erdre ont fait émerger des idées de projections futures parmi mes interlocuteurs. Puisque la baignade n'existe pas à proprement parlé, ils imaginaient ce que pourrait être la pratique à travers les lieux que l'on arpente. Ils employaient un discours de conseil, ayant tous leur propre expertise sur l'Erdre. En tant que « non-sachante », je les saisisais comme tels.

Ainsi, pour le choix de l'établissement d'une baignade future, Cédric Barguil me déconseille les bras morts comme celui du quai Ceineray par exemple puisque « toute la merde arrive là et se stocke là et l'été c'est des foies vraiment insalubre donc là c'est le genre de zone où si on décide de faire une baignade, faudra mettre des systèmes en place contraignants ! ».

A contrario Clément Amour y imagine plutôt bien un lieu de baignade. Il faut savoir que Clément Amour est médiateur de rivière à la Fédération des amis de l'Erdre, une association qui milite pour voir le retour de la baignade dans l'Erdre permise grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau. En effet sa préconisation pour un lieu de baignade dans l'Erdre s'oriente plus vers un

lieu urbanisé, où le développement d'une biodiversité n'y est pas propice. Il note une possible incompatibilité de la baignade avec la préservation de la richesse naturelle de l'Erdre : « c'est sûr que si tu fais une zone de baignade dans le marais qu'on aperçoit en face. Y a une plante protégée, c'est clair que si y a 8 personnes qui marchent dessus, on la perd. (...) On a beau être sur un cours d'eau urbain on a quand même une chouette biodiversité ». Il reconnaît néanmoins que le bassin Ceineray est loin d'être l'endroit le plus propre de l'Erdre.

C'est pourquoi plus on avance dans notre parcours (et donc en quittant la zone plus urbaine de l'Erdre), plus son avis change. En attendant le Navibus sur le ponton qui s'avance de plusieurs mètres dans l'eau, il me dit qu'il y a ici « pas mal de place pour patauger », pourtant les berges qui l'entourent restent très naturelles. Son discours peut donc changer en fonction de ce qu'il voit ou arpente.

En rapport avec la navigation sur l'Erdre, Cédric Barguil l'identifie comme une contrainte à prendre en considération vis-à-vis de la baignade : « Voilà, c'est des zones où les bateaux sont censés pouvoir naviguer tranquillement. Donc si on voulait aménager une zone ici de baignade, il faudrait modifier, délimiter quelle est la partie de chenal, quelle est la partie de baignade, comment on la protège. Ce qui est faisable c'est juste des paramètres réglementaires à prendre en compte en plus. ». Tout est une question de règles à faire évoluer et c'est un des enjeux de la fabrication de la ville actuelle face à de nouvelles pratiques dans l'espace public.

Dans une idée de construire la ville sur la ville et donc de faire avec l'existant, Thierry Gourdin imaginait quant à lui ne pas mettre en place des aménagements mais plutôt utiliser ceux qui existent déjà. Il évoque ceux au niveau du centre nautique de la Jonelière. « Là bas y a beaucoup de pontons déjà installés, y a même une plage vers Port Barbe, mais bon aujourd'hui c'est que pour les bateaux ». Il y voit donc demain une baignade possible. De nouvelles installations constitueraient, selon lui, un encombrement ou une dénaturation des berges. De plus les démarches pour la mise en œuvre d'un ponton sont complexes et longues, d'autant que l'Erdre est une rivière classée. Elle pourrait ainsi complexifier la pratique de la baignade qui n'a peut-être pas besoin de lieu spécifique pour être pratiquée. Ces différents parcours le prouvent puisqu'en explorant les berges de l'Erdre, on peut facilement imaginer un « coin baignade » à de nombreux endroits.

Par ailleurs il faut rappeler que le paramètre qui décline l'Erdre au regard des réglementations des eaux de baignade concerne la non-transparence de

l'eau, le fait qu'on ne voit pas à un mètre. : « *Globalement sur une année le seul paramètre qui est toujours présent et qui décline c'est ce paramètre de transparence et c'est important de le savoir puisque c'est le paramètre sur lequel il est plus facile de jouer si on veut autoriser une baignade et c'est pour ça que si on veut autoriser une baignade par exemple la tenue d'un triathlon sur l'Erdre, à partir du moment où la partie natation est surveillée on peut déroger au paramètre de transparence.* » Cédric Barguil nous dit ainsi qu'il est possible de demander d'assurer de manière temporaire la baignade dans l'Erdre. Concernant les risques sanitaires liés à la baignade dans l'Erdre, il me dit que ce sont les mêmes que pour les activités nautiques.

Si ces dernières années la question de trouver, d'aménager, de payer des maîtres nageurs, de mettre en place des suivis sanitaires pour les baignades, qui ne sont pas certains d'être bons, pose problème en terme de réglementations et de finances, il est fort probable de voir les choses changer au vue notamment de tout ce qui est dit dans ce mémoire.

La FAE essaye de déconstruire l'image que les gens se font par rapport à la saleté de l'Erdre, « *alors ouais elle a l'air dégueu, y a plein de vase dedans, les gens ont pas envie de se baigner dans des marais. Mais y a une prise d'eau de secours au niveau du canal saint Félix, donc si la Loire est polluée on boira de l'eau l'Erdre au robinet, donc c'est qu'elle ne doit pas être si polluée que ça. Enfin on a des moyen de la dépolluer quoi.* »

L'Erdre fonctionne plus comme un lac ou un étang qu'une rivière, le fait que l'eau stagne favorise l'apport de matières organiques. Comme on a pu le voir lors de notre parcours, l'Erdre à des berges constituées de marais et d'herbiers aquatiques, qui permettent d'épurer l'eau. Et l'une des grandes actions menées par la FAE est l'entretien de ces marais, afin qu'ils pompent le maximum de déchets et toxines présents dans l'eau. Régulièrement des chantiers bénévoles sont organisés. « *Tu vois tous les principes de piscine naturelle avec des plantes phytoépurations, les plantes qu'on retrouve dedans c'est des plantes très très communes des marais et des herbiers aquatiques (...) si on considère la rivière comme un corps, on peut dire que les marais, les marécages, les zones humides en sont les reins qui filtrent.* » Certains marais sont « restaurables » par la FAE, puisqu'ils ne nécessitent que de l'entretien, par contre certains sont dans de très mauvais états et ont besoin d'une intervention plus conséquente.

« *Donc là tu vois typiquement c'est des zones sur lesquelles on essaye de faire bosser la ville parce que (...) faut venir avec une pelleteuse, c'est des*

chantiers. Alors cela dit la ville de Nantes en réalise quand même, y a des aides de l'agence de l'eau et de la région pour mener des actions. ». A leur petite échelle, les actions de la FAE sur la qualité de l'eau n'ont que peu d'impacts. L'objectif d'une eau baignable ne peut se faire que sur 20-30 ans, mais avec une forte volonté de sensibilisation l'association peut avoir un impact sur les mentalités.

Par exemple, elle a organisé le 27 juin 2018 une guinguette festive et éphémère qu'ils ont choisi d'appeler, non sans humour, « En attendant la Plage ». Le choix du lieu a été stratégique pour qu'il soit accessible et visible par le plus grand nombre : le square du maquis de Saffré. L'objectif est de toucher un public différent, plutôt jeune et citadin, « *différents des vieux écolos convaincus* » et qui « *sans s'en rendre compte est très acteur au sujet de la qualité de l'eau de l'Erdre. Et notamment quand on voit les tas de déchets tous les lendemains de soleil à l'apéro.* ». À chaque événement que l'association organise, ils communiquent avec un photomontage des quais de l'Erdre ensablés où l'espace public est transformé en véritable plage, afin de faire réagir les gens et de montrer avec humour que leurs actions pourraient mener à cet espace idéalisé.

Une autre solution qu'il évoque pour une baignade dans l'Erdre, serait d'y introduire des bactéries, développées par des scientifiques canadiens, qui font précipiter la matière organique au fond de la rivière et permet d'assurer une transparence de l'eau. Cependant puisqu'elle consomme énormément d'oxygène et que l'Erdre en manque déjà, il faudrait les coupler à une installation de bulleurs ou de jets d'eau. Cela ne pourrait également fonctionner que sur une partie restreinte.



Logo de l'association © Fédération des amis de l'Erdre



Communication de l'événement «Guinguette en attendant la plage» © Fédération des Amis de l'Erdre



Carte postale promotionnelle et humoristique prônant le retour de la baignade dans l'Erdre
© Fédération des amis de l'Erdre



«Baignade interdite, viens aux chantiers si tu veux que ça change» © Fédération des Amis de l'Erdre

2) DES UTOPIES DE BAINADE DANS LA LOIRE

« Il est temps de rendre la Loire à tous, de propulser ce retour au fleuve, vers une réelle interaction avec ce milieu, enfin de reconnaître son étendu et ses qualités. »¹

La baignade dans la Loire à Nantes reste encore un fantasme pour les acteurs de la ville. Les étudiants de l'école d'architecture de Nantes sont bien placés pour le dire. De nombreux projets d'étudiant ont un lien avec la Loire, mais peu ont envisagé la baignade dans le fleuve. Anaëlle Mahéo, inscrite dans le studio de projet « Territoires Liquides », propose pour son projet de fin d'étude, le pari de la réintroduction du bateau-bain nantais. Bien évidemment le projet ne fait pas un retour dans le temps, mais est bien ancré dans le XXI^e siècle. En effet, l'étudiante imagine un dispositif qui pourrait constituer une étape du Voyage à Nantes. Elle prévoit même d'inscrire son projet dans la section « Playground » qui « est un incontournable du voyage à Nantes et actuellement, il y a une véritable attente du public. Inventer des nouveaux sports (le Feyball, le Banaball) et de nouveaux terrains de jeux (On a marché sur la lune...) est l'occasion de s'amuser avec humour ou sérieux, de créer la surprise et de jouer avec la curiosité des nantais, déjà très aiguisée. Le projet s'inscrit naturellement dans cette démarche et entend apporter en premier lieu la possibilité de baignade estivale en Loire, à l'occasion du festival. L'esprit ludique et profondément festif d'un tel événement se retrouvera dans le projet. »²

Ainsi son idée est de permettre la baignade dans un bateau, afin d'une part de découvrir le paysage de la Loire et d'autre part pratiquer l'espace public que constitue le cours d'eau et ses berges. Le bateau serait mobile et se déplacerait en plusieurs endroits adaptés à son amarrage. Le but est qu'à chaque escale, le bateau dynamise son environnement proche par le biais d'événements festifs, lieux de sociabilité. Elle définit les points d'accroche de ce bateau-bain depuis Nantes vers l'aval : pour la partie nantaise, le Parc Crapa, le canal Saint-Félix, le quai Durmont-D'Urville et le quai Marquis d'Aiguillon, et en aval, le quai V.Boquien à Indre et le quai E.Paraf à Couëron. Son objectif est de se baigner dans l'eau de la Loire. Au moyen

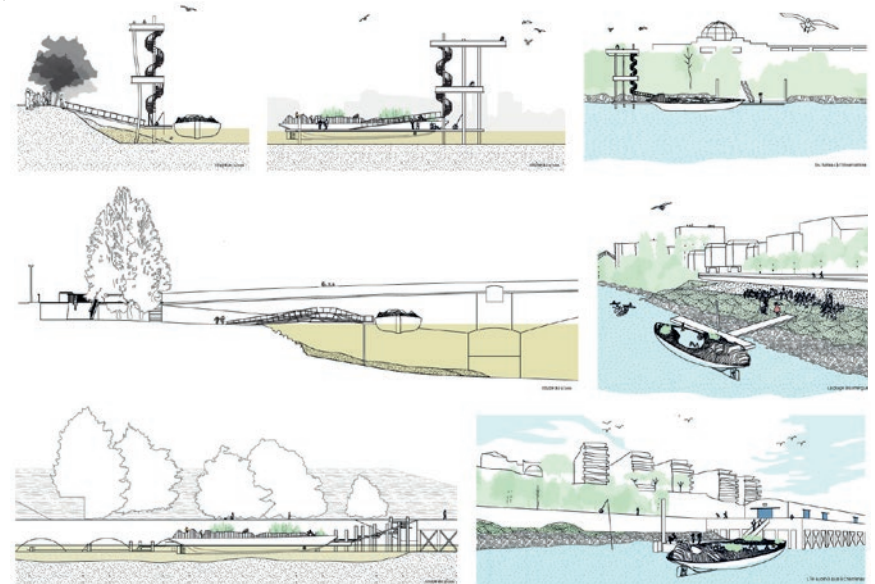
1 Anaëlle MAHÉO, 20 000 lieux sur la Loire, Le bateau bain du Voyage à Nantes redonne l'occasion de se mouiller en milieux oubliés, Mémoire de PFE à l'ENSA Nantes, janvier 2016

2 ibid

de filtres de phytoépuration, l'équipement flottant se transforme en bateau-marais.

Techniquement le projet, déjà bien ficelé, semble avoir des lacunes. Par exemple il ne prend pas forcément compte de l'évolution des marées et le fait qu'en été la Loire coule plus bas. Bien que les dispositifs d'accroche soient éloignés de la berge, l'escale au parc Crapa semble, à l'étiage, difficile. Il est également probable que le filtre de plantes utilisé ne soit pas suffisant. Le problème de la Loire est qu'elle est gorgée de particules de vase qui pourraient très vite nuire aux filtres naturels. Mais, au vue des nombreuses avancées technologiques, il semble plausible d'imaginer une solution de filtre à sable qui demanderait le moins d'entretien possible (car moins coûteux au long terme).

De plus, au vu de son envergure, l'équipement pourrait créer quelque chose, à l'image du badeschief de Berlin, de restreint, payant et élitiste. On est peut-être loin de la baignade pour tous, mais il prend en compte le fait que tout le monde n'a pas forcément le souhait de se baigner, à ce jour, dans la Loire à Nantes. Il pourrait seulement agir comme un précurseur.



Documents graphiques des planches du projet de fin d'étude 20 000 lieux sur la Loire, Le bateau bain du Voyage à Nantes redonne l'occasion de se mouiller en milieux oubliés © Anaëlle Mahéo

D'autres projets ont également été imaginés pendant l'hiver 2017 par des étudiants en architecture et des étudiants en architecture naval, à l'occasion du cours Shore dirigé à l'ENSA Nantes, par André Herzkovitz. La consigne, demandée par Nantes Métropole, était de concevoir la future piscine en bord ou sur la Loire, dont l'étude de faisabilité venait à peine d'être lancée. Ayant participé à ce cours, j'ai pu me procurer l'ensemble des projets qui avaient été proposés. Ils sont de tout type, du plus réalisable au plus fou. Le plus utopique prévoit de recréer le lit de Loire originelle, afin que Nantes soit appelée à sa juste valeur la Venise de l'Ouest. « Résurgence », voici le nom de ce projet. L'eau entoure à nouveau l'île Feydeau, passe au pied du château pour se jeter dans le canal Saint-Félix. La place de la petite Hollande est transformée en une vaste piscine à vagues et propose un spot de surf inédit. Les anciennes prairies de Mauves sont totalement inondées par la Loire qui s'infiltré dans des filtres de plantation. L'eau en amont s'y assainit progressivement avant de poursuivre son parcours au cœur de Nantes ! L'échelle de ce projet très étendue nécessiterait trop de moyens, et n'est bien évidemment pas applicable.

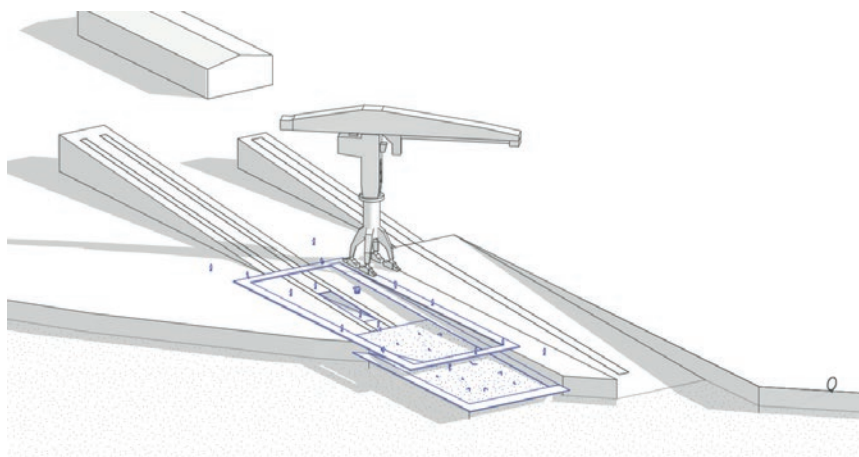
Les autres projets sont à des échelles plus restreintes. La plupart des projets propose des baignades dans le lit du fleuve :

- Retenue d'eau au bord du parc Crapa et création d'une plage ;
- Bassin dans les anciennes cales inutilisées près de la grue jaune
- Bassin creusé sur le quai Marquis d'Aiguillon transformé en berges naturelles où l'eau de la Loire pourrait venir remplir le bassin à marée haute.
- Plateformes flottantes modulables qui une fois disposées d'une façon peuvent former un bassin clos et sont destinées à se déplacer sur le bras de Loire au nord de l'île de Nantes.
- Barge réaménagée et remplie de l'eau du fleuve filtrée par des tours de filtration verticale qui marquent le paysage et qui sont entourées de plateformes et pontons sur la zone du futur projet Pirmil les îles.

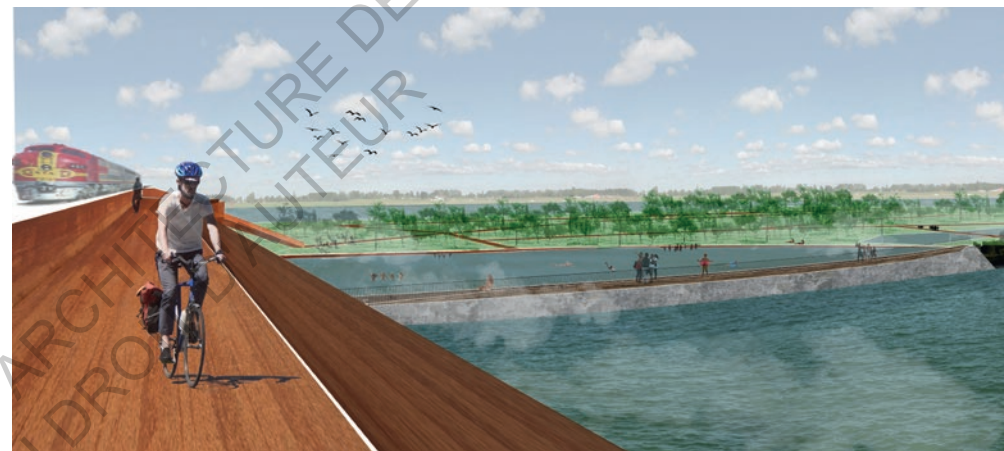
Dans seulement deux projets la baignade se fait dans de l'eau de piscine classique et ne nous intéresse donc pas dans cette partie du mémoire.

Nantes Métropole a semblé beaucoup apprécier nos démarches d'étudiants. Le résultat a été médiatisé dans plusieurs articles de presse et le jour du rendu final, Télénantes était là pour faire un reportage. Tout cet engouement autour de cette piscine était soudain mais bienvenue puisqu'il a permis de soulever la question de la baignade en Loire à Nantes. Cependant les

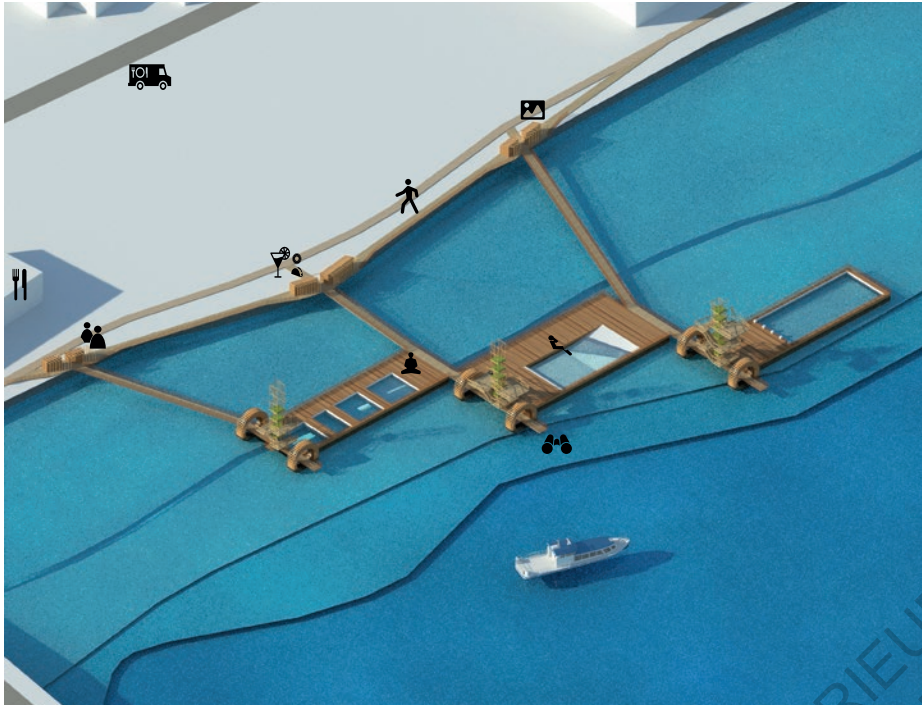
pouvoirs publics venaient surtout chercher la créativité des étudiants. Le titre de la publication sur le site de « Nantes La Loire et Nous » le prouve : «Bords de Loire : les étudiants de l'ENSA Nantes fourmillent d'idées». Il est intéressant de constater que, sur les quatre projets visibles, la moitié se fait dans des bassins d'eau de piscine. Et sur les deux autres la baignade dans l'eau de la Loire n'est pas clairement évoquée et les images choisies ne permettent pas de le montrer. L'article n'est donc pas représentatif des projets proposés. Il se pourrait donc que Nantes Métropole soit plus intéressée par cette solution « économiquement viable » selon la citation d'un des professeurs. De plus le côté ludique était également un critère d'intérêt et principalement auprès du responsable du programme *Nantes Terrain de Jeu*. La piscine à vagues proposée dans l'un des projets a ainsi fait son petit effet.



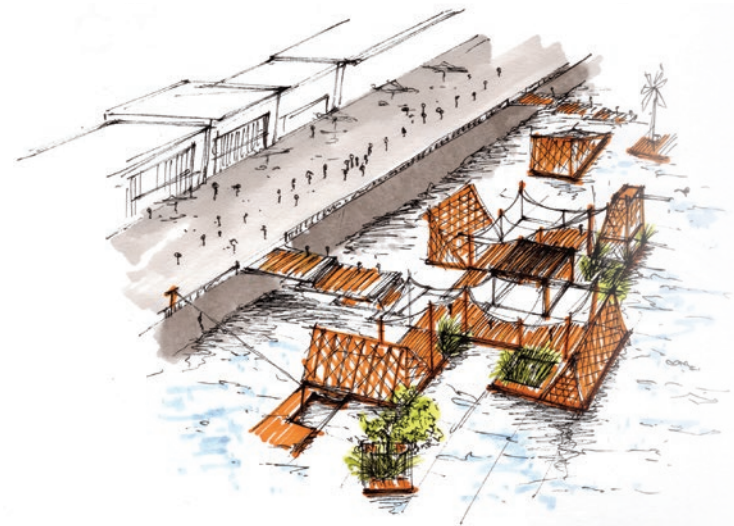
Projet La Mise à l'Eau © Thomas Beaufiles / Gabrielle Dumanowski / Nicolas Lavauzelle / Mohamed Morsi Sallem



Projet Balade Entre Deux Rives © Gonçalo Blétière Lopes / Aurel Bonnin / Tanguy de Bonnières / Maëleonn Colson



Projet Baignades sur Loire © Romane Lavoine / Caroline Wypychowski / Paul Masson / Jonathan Fritsch



Projet La Loire en Folie © Vincent Lequenne / Mohamed Fercha / Paul Sokol / Benoit Martin

Les étudiants ne sont pas les seuls à imaginer la baignade en plein air de demain à Nantes. On peut lire de nombreuses contributions citoyennes sur le site de Nantes La Loire et Nous. Certains aimeraient un retour de la baignade là où elle était autrefois possible :

Contribution citoyenne de Danielle L au Grand Débat sur la Loire :

«Aux beaux jours, de plus en plus de citadins vont encombrer les routes pour aller se baigner en mer et les encombrer pour revenir de la plage, gâchant un peu les joies d'une belle journée
Je suis née au bord de la Loire, mais en Loir et Cher et la Loire là-bas était crainte pour ses trous, ses courants, ses mystères, ses dangers; mon plus ancien souvenir est celui d'un homme du village auquel mon père et mon oncle faisaient en vain la respiration artificielle
Alors je suggère que le boire de Mauves près du pont, en aval soit étudié et sécurisé pour faire une baignade proche de la ville (un peu comme la Roche Ballue qui connaît un grand succès); vous connaissez le succès des pataugeoires dans les parcs et jardins nantais (une des rares villes de France à les avoir conservées !) Il y a un besoin !»³

Contribution citoyenne de Sylvie au Grand Débat sur la Loire

«Vivre à proximité de la Loire est pour moi un plaisir quotidien par la beauté de ce fleuve et l'énergie qu'il dégage. Vivant à Thouaré j'ai entendu parler de la Plage des Sables d'Or qui y existait autrefois. Pourquoi ne pas imaginer recréer un espace de baignade entre Thouaré et Mauves sur Loire où se trouvent déjà des plages naturelles, pour vivre plus pleinement dans cet espace magnifique ?»

Réponse de Bertrand

«La piscine naturelle creusée chaque année à Ingrandes/Loire sur la grève est une initiative sympa et pas très compliquée à mettre en oeuvre. Au regard de la fréquentation tout l'été, je pense pouvoir dire que c'est une réussite.»

Et d'autres rêvent de projets fous. C'est le cas de Thomas Rossard, ingénieur généraliste de 38 ans, qui a conçu un projet dans le détail : La Carrière à vagues :

3 «Nantes, La Loire et Nous, Vos contributions» [en ligne], Le Grand Débat, disponible sur <https://debat.nanteslaloireetnous.fr/les-contributions?before=1432287003>

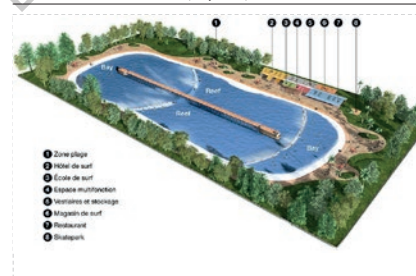
«Une plage à Nantes, comme à Paris... sympa mais on ne peut pas se baigner et on est pas si loin que ça de la côte!

Une plage à Nantes, dans un bassin artificiel, en bord de Loire, pour pouvoir se baigner en sécurité.. beaucoup plus sympa!

Une plage à Nantes, dans un bassin artificiel et avec des vagues pour surfer... ça c'est top, cela éviterait de nombreux aller-retour vers la côte et permettrait même d'y aller avant le boulot, le midi ou après le boulot en semaine!

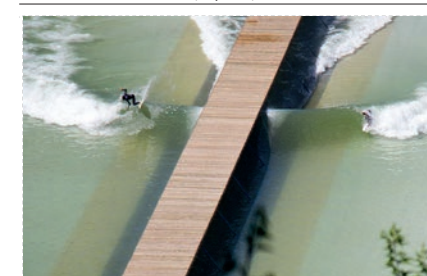
Voici un concept qui se développe aussi dans d'autres villes de France et qui aurait certainement sa place à Nantes, en lien avec le caractère maritime de la ville. Ce concept adapté ici à l'ancienne Carrière Miséry, dans la volonté d'une contribution personnelle au Grand Débat «Nantes, La Loire et Nous», permettrait de développer des pratiques et des usages de sports et loisirs autour de la Loire, de créer une activité économique avec un faible impact écologique et une parfaite intégration paysagère, tout en améliorant l'attractivité et la qualité de vie de la ville de Nantes.»

VOTRE CONTRIBUTION EN IMAGES (champ facultatif)



Le Lagon Wavegarden - © 2013 Wavegarden S.L.

VOTRE CONTRIBUTION EN IMAGES (champ facultatif)



Les 2 vagues et le ponton qui protège le générateur de vagues - © 2013 Wavegarden S.L.



Projection de La Carrière à Vagues - vue aérienne



Projection de La Carrière à Vagues - vue au ras de l'eau

Projet de la Carrière à Vague © Thomas Rossard

3) UNE BAINNADE POUR TOUS DANS LA LOIRE, UN PARI PAS SI FOU !

La baignade dans la Loire à Nantes est-elle réellement impensable et ne peut être, de fait, qu'utopique ? Ce sont ces raisons qui m'ont poussé à plonger dans la Loire tout près de chez moi. (Je tiens à prévenir le lecteur que j'ai l'habitude de me baigner en eaux vives et que je suis très à l'aise dans l'eau, pour autant, je n'ai jamais pratiqué la natation en tant que sport). On a pu voir précédemment que la pollution de la Loire était minime et que sa couleur et sa turbidité n'étaient pas la conséquence. Le problème majeur auxquels on fait face concerne donc sa dangerosité, outre les questions réglementaires.

Grâce à des observations régulières, j'apprends chaque jour à connaître la Loire et son évolution au cours de la journée, des saisons. J'en suis arrivée aux conclusions que la Loire n'était pas dangereuse à tout instant et dans tout lieu. Trouver l'endroit et le moment idéal sont les clés de la baignade sauvage dans la Loire. Avoir un vélo est plus commode aussi. Parfois, sans qu'on puisse réellement le prévoir, les conditions ne permettent pas la baignade et on se retrouve à faire demi-tour sans avoir atteint l'objectif qu'on s'était fixé à savoir se baigner dans la Loire.

Les clés pour bien comprendre les aspects changeant de la Loire

Si Héraclite disait : «*On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve*», partiellement en raison de l'écoulement constant du fleuve, pour la Loire nantaise l'expression semble inadéquate. En effet, dans l'estuaire, la Loire est capable d'inverser son cours.

À Nantes, la Loire subit deux phénomènes, celui d'un courant qui descend vers l'aval, à l'origine du fleuve et celui d'un courant qui remonte vers l'amont, venant de l'océan. On peut facilement le remarquer : la Loire coule parfois dans un sens et parfois dans l'autre ; la Loire est parfois basse et parfois haute. Outre le jugement visuel de ces phénomènes, des données peuvent nous l'indiquer. Il s'agit de l'horaire des marées calculé à Nantes-Chantenay (Latitude : 47°12'N Longitude : 01°35'O).

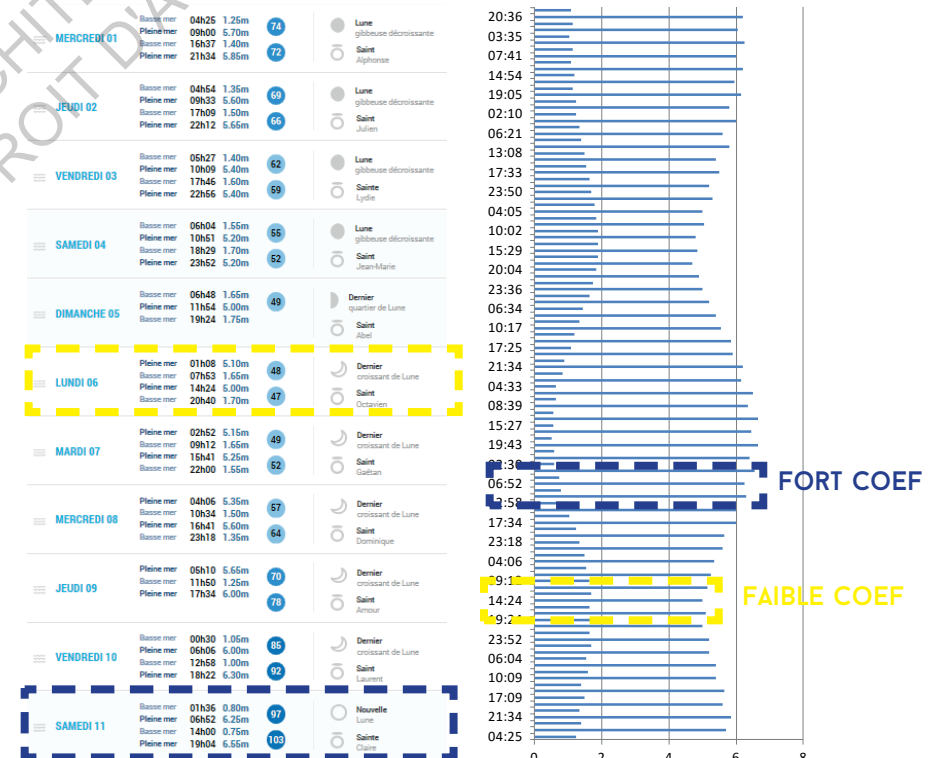
Connaître ces horaires est essentiel pour prévoir une baignade vigilante et sécuritaire. En effet la Loire est plus calme à l'étale, c'est-à-dire au moment où le fleuve a atteint son niveau maximal et que celui-ci commence à redescendre. En une journée cet instant privilégié arrive deux fois, c'est-à-

dire qu'on peut observer deux inversions de courant successives au cours de la journée.

De plus le fait que le niveau de la Loire évolue à l'échelle des semaines est dû aux différences de coefficients de marée. Une semaine sur deux on est tantôt en grande marée – la Loire monte très haut et descend très bas – tantôt en mortes-eaux – La Loire monte et descend peu.

De par ma jeune expérience, qui tend à s'enrichir, les coefficients moyens, entre les grandes marées et les mortes-eaux, sont préférables, surtout par rapport à l'accessibilité du cours d'eau.

On pourrait voir ces éléments comme des contraintes, il faut surtout les voir comme des précautions.



Capture d'écran des Horaires des marées à Nantes Chantenay (Sources : <http://marine.meteoconsult.fr/meteo-marine/horaires-maree-nantes-chantenay-1020-0.php>)

Graphique de la hauteur de la Loire à Nantes en fonction du temps pendant le mois d'août 2018 (réalisation personnelle à partir des données ci-contre)

MARÉE HAUTE



Photographie prise le 27 juin 2018 à 19 h 30, marée descendante, hauteur 4,5 m, coefficient 72 (moyen) (présence moindre du bouchon vaseux)

MARÉE BASSE



Photographie prise le 15 août 2018 à 14 h 45, marée montante, hauteur 0,85 m, coefficient 92 (élevé) (présence importante du bouchon vaseux)

MARÉE HAUTE (FORT COEFFICIENT)



Photographie prise le 14 août 2018 à 20 h 45, marée montante, hauteur 6,50 m, coefficient 103 (élevé) (disparition de la plage)

MARÉE HAUTE (COEFFICIENT MOYEN)



Photographie prise le 27 juin 2018 à 19 h 00, marée descendante, hauteur 4,5 m, coefficient 72 (moyen) (présence moindre du bouchon vaseux)

Quelles méthodes de projet ?

Concernant les lieux de baignade et surtout de mise à l'eau, ils peuvent être très variés mais doivent remplir quelques critères utiles au bon déroulé d'une baignade, de son avant et de son après.

« Ce qui est intéressant dans les baignades c'est ce que vous disiez le rapport entre le corps, la terre et l'eau. C'est une sorte de topologie extrêmement variée, c'est-à-dire que le lieu de rencontre entre le plan d'eau et la terre donne lieu à des espaces qui sont d'une infinie variété qui sont plus intéressants que des espaces lambda de la ville ou même de certains espaces naturels. La notion même de rivage, elle génère par elle-même une diversité de situation, de lieu, d'espace qui moi m'intéresse. »¹

Trouver le bon endroit est assez personnel à chaque baigneur, chacun a sa façon d'accéder à l'eau, ses craintes, ses envies, ses capacités, sa confiance en soi... *« Si vous mettez dix personnes sur un site rocheux, une sorte de calanque, y en a pas un qui va se mettre à l'eau au même endroit »²*. Le geste de descendre, de même que celui de remonter, dans l'eau est un moment privilégié à prendre en compte dans une baignade.

En termes d'aménagement, ne faudrait-il pas plutôt susciter des baignades «spontanées», au vue de leur grande richesse et de leur adaptabilité aux différents espaces. Surtout que la plupart des cours d'eau sont déjà équipés de rampes ou cales de mise à l'eau, d'escaliers ou encore d'échelles. La réponse à la baignade urbaine *« n'est certainement pas de dérouler le tapis rouge sous les pieds des baigneurs »*. Mais en tant qu'acteur de la fabrique de la ville, il est primordial de dialoguer et de travailler avec les pouvoirs publics afin qu'ils fassent les bons choix, et ainsi d' *« infiltrer le système de décision »³*.

Aujourd'hui peut-être faut-il s'y prendre autrement, c'est-à-dire détourner les règles en prenant les données qu'on peut avoir à disposition (qualité de l'eau, variation des courants, accès à l'eau...). L'idée serait de questionner ces éléments par le projet, à l'image de la démarche de Patrick Bouchain et de son projet de Baignade du Lambon, dont en voici la fable :

1 Entretien avec Jean-Baptiste Lestra, 14 novembre 2017

2 ibid

3 Marie-Hélène CONTAL, «Plan d'eau du Lambon à Prailles. Infiltrer le système», dans *d'architectures*, 10 mai 2011, (<http://www.darchitectures.com/plan-deau-du-lambon-prailles-infiltrer-le-systeme-a73.html>)

« Il était une fois à Lambon, en Poitou-Charentes, un plan d'eau qui faisait depuis toujours le bonheur des habitants. Mais en 2005, un règlement d'hygiène est édicté sur la propreté des plans d'eau et baignades.

Le développement durable est l'affaire de l'État (le Roi), il faut préserver la nature et surveiller la santé des humains. La DDASS prélève une fiole d'eau, l'analyse et s'émeut : elle est turbide!

Qui a osé salir l'étang ? Mais ce sont les baigneurs ! Ils remuent la terre en descendant dans l'eau et risquent de tomber malades. La baignade est fermée. Si on veut la rouvrir, il faudra des travaux, dit le directeur de la DDASS (le personnage dominant) : maçonnez donc les berges, la plage, posez des decks, une chape, que sais-je ?

Voici le maire (le personnage faible) dans l'embarras. Il perd un lieu de vacances et de fêtes qui coûtait peu. Il lui faudra construire un équipement moderne, performant, hygiénique et précautionneux. Mais il n'a pas le premier sou. Il saisit alors la présidente du Poitou (le Seigneur, le contre-pouvoir).

Pour sortir de ce piège, elle demande conseil à Patrick Bouchain (le renard). Celui-ci peste depuis vingt ans contre « cet héritage moderne de l'équipement. Les gens expriment des besoins, dit-il, et l'État répond par un programme type... Qui n'accueille que des spécialistes, impose des comportements et des horaires, se ferme à la société. Il ne répond pas au besoin, qui reste insatisfait. Il impose des normes, que personne n'a le courage de mettre en question et qui briment les usagers au lieu de les servir. »

Le malin architecte propose de créer une équipe, qui se rendra dans les communes afin de trouver des solutions simples et économes à leurs besoins. « Notre Atelier Commun » est né, on lui donne une roulotte. Il part visiter les villages et s'arrête à Lambon.

Le maire bien sûr lui parle de sa baignade. Notre Atelier s'en saisit et retourne l'affaire promptement : vos baigneurs ne saliront plus le rivage ; des pontons les mèneront directement en eau claire, en des bassins flottant au milieu de l'étang. Ainsi celui-ci gardera ses berges herbeuses et leur eau remuée... Restait à convaincre le directeur. Pour être sûr d'être compris, Patrick Bouchain lui parla son langage :

« Saisi du projet en janvier 2006, Notre Atelier Commun bâtit un projet qui repose sur plusieurs idées simples :

- la qualité de l'eau n'est pas en cause, seul son manque de transparence pose problème ;
- les baigneurs qui entrent dans l'eau par la plage remuent le sol et renforcent ainsi la turbidité de l'eau ;
- la réalisation de baignades aménagées au milieu du plan d'eau permettra de bénéficier d'une eau moins agitée et donc plus claire ;
- le cantonnement de bassins constitués de plages avec garde-corps et filets limitateurs de profondeur représente un atout pour la surveillance.

Le dessin de la baignade prévoit trois bassins circulaires de profondeur variable (entre pataugeoire et bassin ludique) et un grand bassin rectangulaire pour les nageurs.

Il s'agit d'une installation prototype dont le bilan sera tiré après trois mois d'exploitation. Les avis des services de la Direction de la jeunesse et des sports, de la Direction des affaires sanitaires et sociales et du public permettront de parfaire l'installation et de la diffuser sur d'autres plans d'eau de la région. »

Le directeur, à ces mots, n'eut d'autre choix que d'approuver.

Les baignades furent posées en deux mois par une entreprise locale. Les gens du bourg, employés de la communauté cantonale et élèves de l'école s'occupèrent d'entretenir les berges en plantant des roseaux et toutes sortes de plantes aquifères et filtrantes. »⁴

4 Marie-Hélène CONTAL, «Plan d'eau du Lambon à Prailles. Infiltrer le système», dans *d'architectures*, 10 mai 2011, (<http://www.darchitectures.com/plan-deau-du-lambon-prailles-infiltrer-le-systeme-a73.html>)

C'est donc la prise en compte de chaque détail et de leur détournement qui ont permis de pouvoir à nouveau se baigner dans ce type de plan d'eau.

Les raisons économiques desservent souvent les projets alors qu'on peut faire beaucoup avec peu.

On ne peut pas attendre le projet d'un grand équipement de piscine en bord de Loire, ni s'en contenter. Ce type d'aménagement homologué aura un jour un accès sélectionné, restreint, voir payant. *« C'est une spirale, comme toutes ces choses dont on s'aperçoit qu'elles ont une valeur, y a forcément à un moment donné où c'est récupéré et ça se transforme en une expérience à vendre. »*⁵. On en revient au problème de transformer la baignade en un objet commercial, comme elle l'a été lorsqu'on a délaissé le fleuve pour aller s'enfermer dans des piscines couvertes.

L'exemple d'un lieu nantais potentiel

Parmi mes expériences de baignades nantaises, un lieu m'a semblé répondre à beaucoup de ces critères et c'est pourquoi j'ai, après l'avoir testé, décidé d'y organiser des baignades collectives.

Le lieu est situé à la pointe ouest de l'île de Nantes, au pied de la grue Titan « grise ». L'histoire indutrialo-portuaire du site est palpable. La grue, datant de 1969 et classé monument historique depuis 2005, servait aux opérations de déchargement de colis arrivant par navires. En 2003, le déplacement des terminaux portuaire sur le quai de la Roche Maurice en périphérie ouest de Nantes entraîne sa désaffection. Elle est aujourd'hui un élément symbole de l'île de Nantes et fait office de figure de proue de par sa position. La ligne du Voyage à Nantes passe, sans grande surprise, par cet endroit qui offre une vue dégagée sur les façades colorées de Trentemout, le chantier de l'Esclain et l'imposant pont de Cheviré

Le périmètre autour de la grue est inaccessible et interdit au public depuis un arrêté municipal datant du 8 février 2011. Néanmoins les barrières sont facilement franchissables, et il n'est pas rare que des gens contournent l'interdiction pour venir se poser là en fin de journée face au coucher du soleil.

La zone de baignade, qui n'avait probablement jamais été testée, en tant que telle, avant moi, est enserrée entre deux avancées en béton. Une petite anse « à l'abris » est ainsi créée. Le courant de la Loire descendante coule de

part et d'autre de l'île de Nantes et rend la zone calme. Par contre, lorsque la Loire monte, des tourbillons sont créés au sein de la zone, il suffit alors d'attendre l'inversion de courant pour qu'ils cessent.

Dans son accessibilité, le lieu semble sécuritaire. En effet on peut descendre dans l'eau par des escaliers, disposés en série tout le long de la zone au nombre de quatre. Si le baigneur éprouve une quelconque difficulté dans l'eau il est aisé pour lui de remonter par l'un d'entre-eux. S'il ressent du courant dans la zone, il peut se laisser porter jusqu'au prochain escalier. Ces derniers peuvent aussi constituer des promontoires de plongée. Puisqu'ils sont raides et que la profondeur de la Loire est très importante à cet endroit⁶ et à marée haute, le plongeur ne risque pas de se heurter la tête. Pour le nageur qui souhaiterait faire des longueurs, le lieu est idéal. Il est possible de faire des allers-retours entre les deux avancées en béton qui offrent, en plus, des accroches, de par leur esthétique constructive. La distance d'environ 50 mètres entre les deux en fait une vraie piscine olympique !

Pour les moments pré- et post- baignade, une « plage urbaine » de béton à moitié en friche forme une sorte de pallier intermédiaire avant la descente dans l'eau. On peut ainsi y déposer nos affaires, s'y sécher, s'y changer, s'y poser...

Lorsque que j'ai évoqué ce lieu à Rémy David, qui se montrait très curieux à l'égard de mes expériences de baignade, il m'a dit : *« Ça me fait plaisir que vous me dites cela. Cette zone, c'est un peu une zone morte, on ne peut rien y faire aujourd'hui. Il correspond à un ancien stationnement de bateau, mais aujourd'hui on n'envisage pas d'y créer un stationnement de navibus »*⁷. Aujourd'hui sur la carte que je me suis procurée, il s'agit d'une zone de gardes et est dans la limite du secteur d'aménagement de Nantes Métropole.

Bien évidemment l'objectif de ce mémoire n'est pas de proposer un projet mais on peut néanmoins imaginer simplement comment améliorer les conditions de baignade sur ce site aux multiples qualités.

Par exemple on pourrait imaginer étendre une ligne de bouées et un filet entre les deux bras de béton, pour éviter aux baigneurs d'aller trop loin et de se retrouver dans une Loire trop dangereuse. Avec quelques moyens

5 Entretien avec Jean-Baptiste Lestra, 14 novembre 2017

6 cf carte « Carte des Profondeurs de la Loire » pages 150-151

7 Entretien avec Rémy David, 27 juillet 2018

LA LOIRE À L'ÉTALE À LA POINTE OUEST DE L'ÎLE DE NANTES

techniques, il serait possible d'y installer un filtre à sable. Celui-ci contribuerait à éliminer le bouchon vaseux qui rend la Loire si trouble, sur la zone de baignade d'une surface comprise entre 250 et 500 m². Enfin mettre en place des petites installations légères sur le palier afin de contribuer à la scénographie du lieu et d'en faire une réelle plage : lieu d'assise, vestiaire, poubelles (pour qu'aucun déchet ne se retrouve dans la Loire). De plus, de par sa typologie et topographie, le site est à l'abri des regards car situé en contrebas par rapport au quai.

Si on veut aussi rester dans les normes il faudrait installer des garde-corps le long de cette « plage » et les faire descendre à chaque escalier, ce qui paraît faisable.

Le problème du site concerne le fait qu'on ne touche pas le fond dès qu'on quitte les marches de béton. Pour les personnes qui ne seraient pas à l'aise dans l'eau, des filets limitant la profondeur pourraient être mis en œuvre.

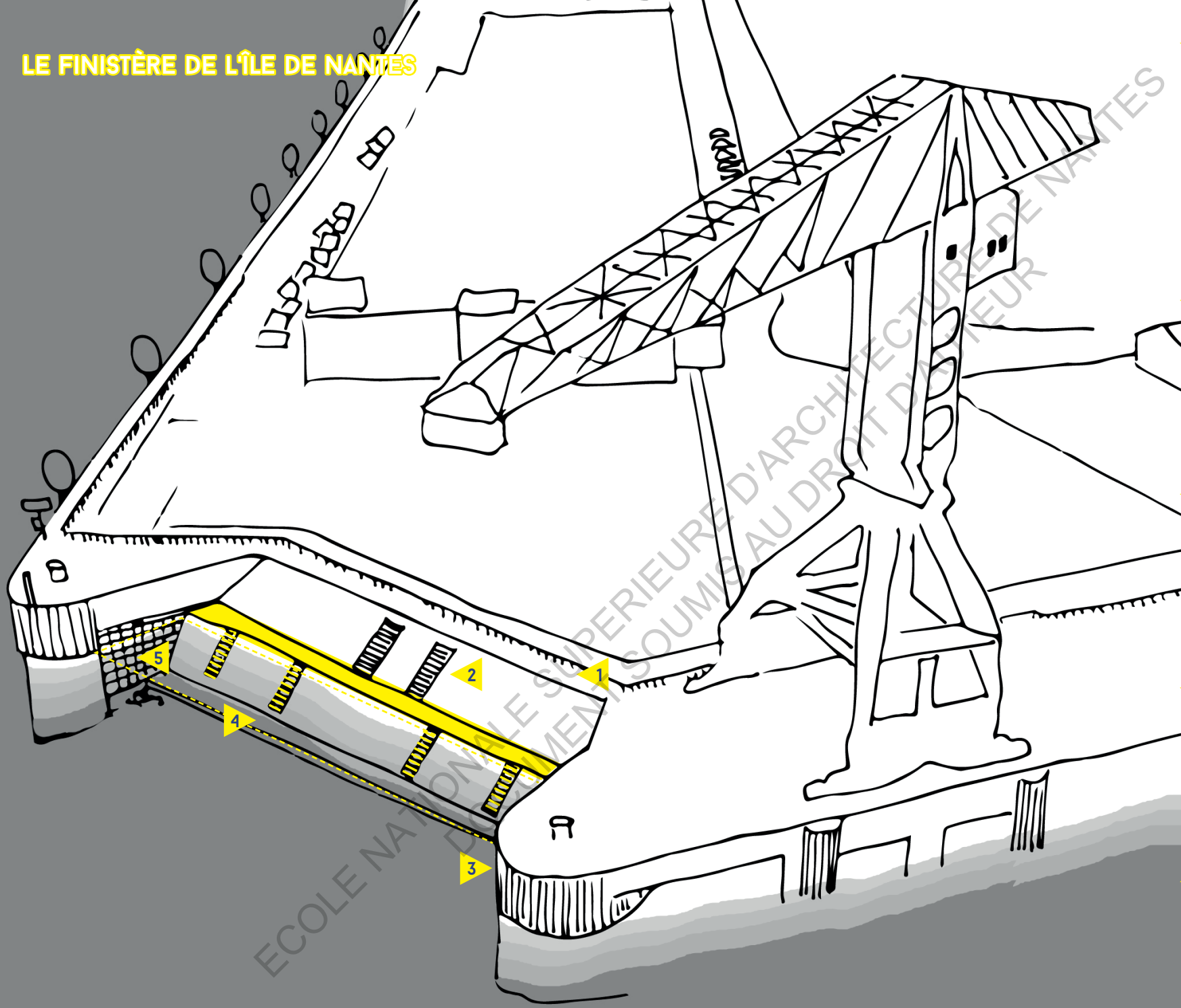
Voici donc un exemple de lieu de baignade en plein cœur de Nantes qui pourrait rendre la baignade possible. Et si celle-ci n'est toujours pas autorisée par les pouvoirs publics, le lieu peut néanmoins rester un site sécurisé de baignades sauvages dans la ville. A l'heure de l'écriture de ce mémoire, il est certain que beaucoup de nantais ne se voient pas encore se baigner dans la Loire. Il faudra attendre une évolution des mentalités, pourtant déjà engagée, pour voir ce type de lieux être fréquenté et pratiqué par les baigneurs.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DOCUMENT SOUMIS



LE FINISTÈRE DE L'ÎLE DE NANTES



PLONGEON DANS LE GRAND BAIN EN GUISE DE

CONCLUSION

Dans une ville où on "re"nature, où on "re"valorise, où on se "ré"approprié, on "re"vient donc, logiquement, à la baignade dans les cours d'eau urbains. Mais il ne s'agit pas d'un vrai "re"tour, puisqu'il apparaît dans un contexte bien particulier qui n'est pas exactement le même qu'au siècle dernier. Aujourd'hui la baignade urbaine semble plus une nouvelle pratique de l'espace public des villes européennes qu'une envie de retour au passé. C'est donc plutôt une pratique qui se réinvente. Les péripéties de la baignade en ville au fil du temps nous disent beaucoup sur l'évolution de l'espace urbain, de son rapport aux cours d'eau et de la mentalité de ses habitants.

Haut lieu de l'activité de la ville au XIX^e siècle, le fleuve est peu à peu délaissé avec l'arrivée du chemin de fer puis de la voiture. Conscient des dégâts causés par le passé (dus principalement aux activités industrielles), on le met sous une cage de verre et on ne fait alors que l'observer, jusqu'à ce que les métropoles le transforment en une image de marque pour leur attractivité.

ET VOILÀ QUE LA BAIGNADE Y RÉAPPARAÎT !

La baignade dans les cours d'eau urbains est tantôt conseillée par le mouvement hygiéniste au XVIII^e siècle puis déconseillée pour des raisons sanitaires au XX^e, jusqu'à ce que des directives européennes obligent les villes à remettre leur cours d'eau en bon état écologique.

ET VOILÀ QUE LA BAIGNADE Y RÉAPPARAÎT !

D'abord plaisir champêtre puis loisir urbain de proximité jusqu'à la moitié du XX^e siècle, la baignade se déplace enfin dans les stations balnéaires des côtes françaises spécialement conçues pour les vacances et le divertissement des citadins. Aujourd'hui l'immobilité de nombreux citadins pour des raisons économiques ou professionnelles, pousse les villes à leur proposer des expériences balnéaires à deux pas de chez eux. Par la même occasion, les villes se rendent attractives en permettant des usages sur leurs cours d'eau et leurs abords.

ET VOILÀ QUE LA BAINNADE Y RÉAPPARAÎT !

D'une pratique quasiment gratuite et ouverte à tous, la baignade est transformée en un objet commercial et de service public avec la construction des piscines municipales couvertes. Aujourd'hui la sur-fréquentation de ces lieux et leur sous offre dans la ville ré-interroge l'aspect démocratique et populaire de la baignade. Des habitants revendicateurs souhaitent que les cours d'eaux urbains accueillent les baigneurs.

ET VOILÀ QUE LA BAINNADE Y RÉAPPARAÎT !

Voici donc un inventaire non-exhaustif, qui s'applique à de nombreuses villes européennes et Nantes, à ce titre, en fait partie.

Mais de là à ce que Nantes devienne Bâle ou Copenhague, le chemin est long. D'une part à cause des réglementations françaises mais aussi en raison de l'état de ses cours d'eau. Si elle a aussi connu l'âge d'or des baignades urbaines sur ses plages en périphérie ou dans ses bateaux-bains du centre-ville, c'était à une époque où le fleuve était encore limpide et presque étale. L'activité humaine en a décidé autrement et le retour à un état antérieur est à ce jour in-envisageable. Si la baignade réapparaissait de manière prolifique dans les cours d'eau nantais, elle s'inscrirait donc concrètement dans la «réinvention» évoquée plus haut.

Aujourd'hui la grande majorité des nantais ne se voit même pas mettre un pied dans les cours d'eau de la ville. Et pourtant certains bravent les interdits et le font. Aucun accident de baignade n'a été renseigné, nous prouvant que celui qui tente de se baigner le fait de manière responsable. Bien que des jeunes le fassent pour frimer ou sous l'effet de l'alcool, ils le font dans l'Erdre. S'il y a encore des choses à revoir sur l'aspect sanitaire de l'Erdre, il y en a moins sur son aspect sécuritaire. Très peu profonde, facilement accessible et sans courant, on y entre, on y sort et on y nage facilement. L'interdiction de baignade dans l'Erdre serait donc silencieuse. Est-ce parce que la pratique est suffisamment marginale et peu développée ? Ou est-ce parce que le plan d'eau ne présente pas réellement de risques majeurs ? En acceptant les activités nautiques et notamment le paddle, l'interdiction semble paradoxale et frise un peu l'hypocrisie. D'autant plus qu'il existe des solutions à l'établissement d'une baignade dans l'Erdre portant d'une part sur l'amélioration de la qualité de son eau et d'autre part sur le partage

entre les différents usagers de la rivière. Pour la Loire aussi, des solutions existent, bien que la baignade en Loire relève encore du fantasme dans l'opinion publique. En effet la vigilance aux horaires des marées, et le bon choix des lieux de mise à l'eau permettent de s'y baigner.

Enfin, au vu de ces conclusions, ce qui manque à Nantes, c'est la volonté de tous : pouvoirs publics, techniciens et scientifiques des cours d'eau, concepteurs de la ville, habitants...

« Baignade Interdite - Viens aux chantiers si tu veux que ça change », en brandissant ce genre de panneau informatif et humoristique, La Fédération des Amis de l'Erdre tente de changer les choses.

La sensibilisation et la déconstruction de l'image négative qu'on peut avoir des cours d'eau nantais est sûrement la première étape, mais certainement pas la seule. Proposer des projets qui fassent rêver les pouvoirs publics et qui mettent d'accord écologistes et habitants est de notre ressort en tant que futurs architectes et habitants. Ce mémoire constitue une entrée en matière qui m'a fait prendre conscience de l'intérêt du processus de compréhension des territoires et des usages qui en sont faits. Bien qu'il en ait la forme, il n'est pas un objet fini et permettra de faire avancer ce processus à sa manière et à son échelle. Le frottement entre l'espace urbain et l'eau qui la traverse fait partie d'un territoire que je continuerai à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

SITOGRAFIE

ENTRETIENS

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du 19ème*, Ed. Paris : Administration du grand Dictionnaire universel, 1866-1876

Henri CARION, *La Natation Naturelle à l'Homme et l'Art de Nager*, 1868

Simon LACORDAIRE, *Les inconnus de la Seine : Paris et les métiers de l'eau, du XIIIe au XIXe siècle*, Ed. Hachette, 1985

Isabelle DUHAU, *Les baignades en rivière d'île de France, des premiers aménagements à la piscine Joséphine-Baker*, 2007, livraison d'histoire de l'architecture n°14

Panneaux de l'exposition *Plaisir de Loire*, réalisée par la Mission Val de Loire pour le compte des régions Centre et Pays de la Loire.

Archives départementales de Loire Atlantique, «Visages d'eaux - Des récits, des archives, une histoire», *Liens d'archives, Journal d'information des Archives Départementales*, Mars 2010, Numéro Spécial

Dossier - *Vieux-Malakoff : un quartier, des mémoires*, Archives Municipales de la Ville de Nantes, 2002

Amis de Saint-Sébastien-Sur-Loire, *Mémoires Portechaize*, janvier 2018

«La petite La Baule», *Magazine de Saint-Sébastien-Sur-Loire*, 2000

Gilles BIENVENU, Françoise LELIÈVRE, *Nantes, L'île Feydeau - Loire Atlantique*, Images du Patrimoine n° 115, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, 1992

Antoine LE BAS, «Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir», *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 1, 2000

Jean-Luc COURCOULT, «Le comblement de l'Erdre et de la Loire», par *Royal Deluxe*, (https://royal-de-luxe.com/uploads/documents/2014_06_11_fr_53987d9403fbd.pdf)

LES COURS D'EAU URBAINS : LEURS ÉCOLOGIES, LEURS GESTIONS, LEURS USAGES...

« La Loire au coeur ! » (janvier-février 2015) (dossier). *Place Publique*, n°49, p. 4-73.

Catherine CARRÉ, Laurence LESTEL, *Les rivières urbaines et leur pollution*, Editions QUAE GIE, mars 2017

Catherine CARRÉ, Jean-Claude DEUTSCH, *L'eau dans la ville, une amie qui nous fait la guerre* Editions de l'aube, 2015

Fanny ROMAIN, *La construction contemporaine des paysages fluviaux urbains : le cas de deux villes nord méditerranéennes : Perpignan et Montpellier*, Architecture, aménagement de l'espace, AgroParisTech, 2010.

« Bains Urbains, les cours d'eau sont des espaces publics comme les autres » (mai 2017) (dossier). *Tracés*, n°143, Cahier 10.

APUR, «Baignade en Seine et en Marne, premiers éléments Périmètre Métropole du Grand Paris, Tome 1 - CADRE», nov. 2016

Anaëlle MAHEO, 20 000 lieux sur la Loire, *Le bateau bain du Voyage à Nantes redonne l'occasion de se mouiller en milieux oubliés*, Mémoire de PFE à l'ENSA Nantes, janvier 2016

Marie-Hélène CONTAL, «Plan d'eau du Lambon à Prailles. Infiltrer le système», dans *d'architectures*, 10 mai 2011, (<http://www.darchitectures.com/plan-deau-du-lambon-prailles-infiltrer-le-systeme-a73.html>)

URBANISME ET DROIT À LA VILLE :

«Le Grand Débat, Nantes La Loire et Nous», *Rapport final par la commission du débat*, septembre 2015, Nantes Métropole

«Nantes, La Loire et Nous, Vos contributions» [en ligne], Le Grand Débat, disponible sur <https://debat.nantesla Loireetnous.fr/les-contributions?before=1432287003>

Maroua EN-NEJJARI, *Les plages urbaines spontanées, ou comment l'architecture appréhende le besoin d'éprouver l'expérience balnéaire en ville*, Thèse de Master STEU, 8 octobre 2017

Robin CROSSMAN, *La Plage Nantaise*, Mémoire de Master à l'ENSA Nantes, 2016

Benjamin PRADEL, *Rendez-vous en ville! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle: les nouveaux rythmes collectifs*, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est, 27 septembre 2011

Marie de Paris, «Piquez une tête au Bassin de la Villette», 7 août 2018, (<https://www.paris.fr/baignadevillette>)

Mark PURCELL, « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », Rue Descartes, vol. 63, n° 1, 2009

Pierre MALLET, *Des rives et des rêves – Les baignades urbaines*, publié par ADUQ, 5 août 2014, (<http://aduq.ca/2014/08/des-rives-et-des-reves-les-baignades-urbaines/>)

Margot BALDASSI, «Histoire d'eaux – Entretien avec le "Laboratoire des baignades urbaines

expérimentales», *Pop-up-urbain*, <https://www.pop-up-urbain.com/histoire-deaux-entretien-avec-le-laboratoire-des-baignades-urbaines-experimentales/>

Sally GOBLE, «Kings Cross Pond Club: is this the end for city-centre wild swimming?», *The Guardian*, 7 octobre 2016, (<https://www.theguardian.com/lifeandstyle/the-swimming-blog/2016/oct/07/kings-cross-pond-club-is-this-the-end-for-city-centre-wild-swimming>)

«Manifeste du LBUE» [en ligne], Laboratoire des Baignades Urbaines Expérimentales, disponible sur <http://www.labobaignadesurbaines.com/>

«Ré-introduire la baignade publique à Bruxelles» [en ligne], POOL IS COOL, disponible sur <http://www.pooliscool.org/notre-mission>

«Qui sommes nous ?» [en ligne], Open Swim Stars, disponible sur <http://www.openswimstars.com/about-us/>

«À propos du Big Jump» [en ligne], Big Jump - European Swimming Day, disponible sur <https://www.bigjump.org/fr/a-propos-du-big-jump/>

«Das Projekt Flussbad Berlin» [en ligne], Flussbad Berlin e.V., disponible sur <http://www.flussbad-berlin.de/projekt-2017>

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS :

PIERRE MALLET, urbaniste et co-fondateur du Laboratoire des Baignades Urbaines Expérimentales, par skype, le 13 novembre 2017

JEAN-BAPTISTE LESTRA, paysagiste et collectionneur de baignade, par téléphone, le 14 novembre 2017

Il est l'auteur, pour le dossier Bains Urbains de la revue Tracés, de l'article «Carnet de Baignades - Du Rhin à la Méditerranée, baignades d'un rêveur solitaire (et peu frileux)». Il y présente ses expériences de baignade par quelques phrases et des croquis.

CÉDRIC BARGUIL, technicien territorial à l'EDENN, Entente pour l'Erdre Naturelle et Navigable, dans les locaux de l'EDENN sur la quai de Versailles puis parcours sur les bords de l'Erdres, 13 avril 2018

L'EDENN est un établissement public qui anime et coordonne la reconquête de la qualité de l'eau de l'Erdre et de ses affluents. Structure référente du Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire de la Loire, il a pour objectif de préserver ce patrimoine commun et d'y retrouver une eau saine pour l'être humain et favorable à la biodiversité. L'EDENN mène des actions qui relèvent de trois thématiques : la biodiversité, l'eau, les usages. L'EDENN est un syndicat mixte. Toutes les communautés de communes du bassin versant de l'Erdre, et donc Nantes Métropole en sont membre.

CLÉMENT AMOUR, médiateur de rivière à la Fédération des Amis de l'Erdre, au locaux de l'association puis parcours sur les bords de l'Erdre, le 26 avril 2018

La Fédération des Amis de l'Erdre est une association qui a été créée en 1990 dans l'optique de fédérer l'engagement de personnes physiques et morales ayant la même volonté de protéger et de valoriser un patrimoine naturel commun : l'Erdre et ses affluents. Au fil de temps elle est devenue un acteur influant sur bassin de l'Erdre. Ses actions se concentrent sur une protection de la faune et de la flore de l'Erdre, pour une amélioration de la qualité des eaux.

GUY NOMBALLAIS, président de l'association «Les Amis de Saint-Sébastien», aux locaux de l'association à Saint-Sébastien-Sur-Loire, le 23 mai 2018

Les Amis de Saint-Sébastien est une association créée le 8 novembre 1985 dans le but d'organiser la conservation et la transmission du patrimoine de la commune de Saint-Sébastien au travers de publications, d'expositions, de conférences, de réunions et de visites.

KRISTELL LE BOT, Chargée d'études et de projets au GIP Loire Estuaire, dans les bureaux du GIP Loire Estuaire, le 18 mai 2018

Créée en 1998, la Cellule de Mesures et de Bilans (CMB) de la Loire estuarienne est devenue Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire Estuaire en 2004, rassemblant les différents acteurs de la Loire, de la Maine à la mer : Etat, collectivités, établissements publics, armateurs, industriels. La fonction première du GIP Loire Estuaire est d'améliorer la compréhension globale de la complexité du fonctionnement environnemental de la Loire et de son Estuaire.

THIERRY GOURDIN, responsable des espaces vert et des abords de l'Erdre du secteur Eraudière au SEVE (Service des espaces verts et de l'environnement de la ville de Nantes), au Port Durand près du Centre de formation et d'intervention SNSM, le 28 mai 2018

Trois personnes en train de mettre leur bateau dans la Loire, à la cale du centre nautique de Trentemoult, le 27 juin 2018

Deux «plagistes» de Trentemoult, sur le parking quai Robert Surcouf, le 27 juin 2018

Un groupe d'adolescent dont deux venaient de sauter dans l'Erdre depuis le pont St Mihiel, au pied du pont proche du square Maqui de Saffre, le 28 juin 2018

HOEL ET ÉMILIE, deux baigneuses en Loire habitant au port de Trentemoult, dans le bateau de Hoel, le 26 juillet 2018

RÉMY DAVID, directeur Directeur Mission Paysage&Patrimoine et Mission Loire auprès de Nantes Métropole, dans les bureaux de Nantes Métropole, le 27 juillet 2018

TABLE DES MATIÈRES :

INTRODUCTION 10

LES BAINADES DANS LES COURS D'EAU URBAINS, UNE PRATIQUE OUBLIÉE EN FRANCE 17

A) SOUVENIRS DE NAGE EN EAUX VIVES NANTAISES 18

1) Ambiance urbaine : des établissements de bains implantés dans les cours d'eau en plein cœur de la ville 18

2) Ambiance balnéaire : des plages aménagées en périphérie de la ville 31

3) Des ambiances perdues ? 34

B) MORALISATION ET CHANGEMENT SOCIÉTAUX EN VILLE : ON NE VEUT PLUS SE Baigner DANS LES COURS D'EAU URBAINS 42

1) Dégradation de l'image des baignades urbaines 42

2) Mise à distance des cours d'eau dans les mentalités 42

2) D'autres lieux de baignade convoités 43

C) MODIFICATIONS PAYSAGÈRES ET URBAINES DES COURS D'EAU ET DE LEURS ABORDS : ON NE PEUT PLUS S'Y Baigner 49

1) Changement d'usage des berges et des quais 49

2) Transformation morphologique de la Loire 52

3) Dégradation de la qualité de l'eau 54

LE RETOUR DE LA BAINADE EN PLEIN AIR DANS LA FABRICATION DE LA VILLE D'AUJOURD'HUI 65

A) DES VILLES QUI SE FABRIQUENT TOUJOURS PLUS PROCHE DE L'EAU 67

1) Gestion et intérêt des cours d'eau dans la fabrication de la ville d'aujourd'hui 67

2) L'exemple de Nantes et des nouveaux aménagements des berges de Loire 68

B) BALNÉARISATION DE L'ESPACE URBAIN, DE NOUVEAUX USAGES EN VILLE MÊLÉS À UNE ENVIE D'ACCÈS AU COURS D'EAU ET DE RAFRAÎCHISSEMENT 72

1) Le cas de paris-plages : précurseur à l'échelle européenne 72

2) Les plages nantaises 75

3) Un regain d'intérêt pour les anciens lieux de baignades nantaises 78

C) LES BAINADES URBAINES, UN SUJET À METTRE DANS L'AGENDA DU POLITIQUE 80

1) Copenhague, pionnière en matière de baignades urbaines 80

2) Des projets qui fleurissent dans les capitales européennes : l'exemple de Londres et Berlin 84

3) Paris s'y met aussi 88

4) Le cas nantais : Nantes Métropole s'engage 92

D) REVENDICATION ET ACTIVISME HABITANT PRÔNANT UN DROIT À LA BAIGNADE EN VILLE 96

- 1) Lutttes citoyennes pour un accès démocratique à la baignade 100
- 2) Lutttes écologiques pour des cours d'eau urbains propres 108
- 3) Lutttes écologiques pour des cours d'eau urbains propres 112

E) UN FREIN MAJEUR AUX CHANTIERS DE LA BAIGNADE URBAINE : LA RESPONSABILITÉ ET LA JURIDICTION DES RISQUES 118

- 1) Le modèle suisse 119
- 2) L'interdiction française : obsolète ? 126

LA BAIGNADE EN TERRAIN NANTAIS : ENQUÊTE SUR UNE PRATIQUE ENCORE DISCRÈTE DANS DES COURS D'EAU AUX PARTICULARITÉS MÉCONNUES ET HYPOTHÈSES DE RÉINVENTION 135

A) REGARDS ACTUELS SUR LES COURS D'EAU NANTAIS : L'ERDRE ET LA LOIRE, 2 ENTITÉS OPPOSÉES 136

- 1) Image métropolitaine, entre politique d'attractivité, de participation et de préservation 136
- 2) Vision habitante : entre aprioris et ressentis 142
- 3) Paroles et regards avisés d'expert sur le fonctionnement des cours d'eau nantais 146

B) ETAT DES LIEUX DES BAIGNADES DANS LES COURS D'EAU NANTAIS 158

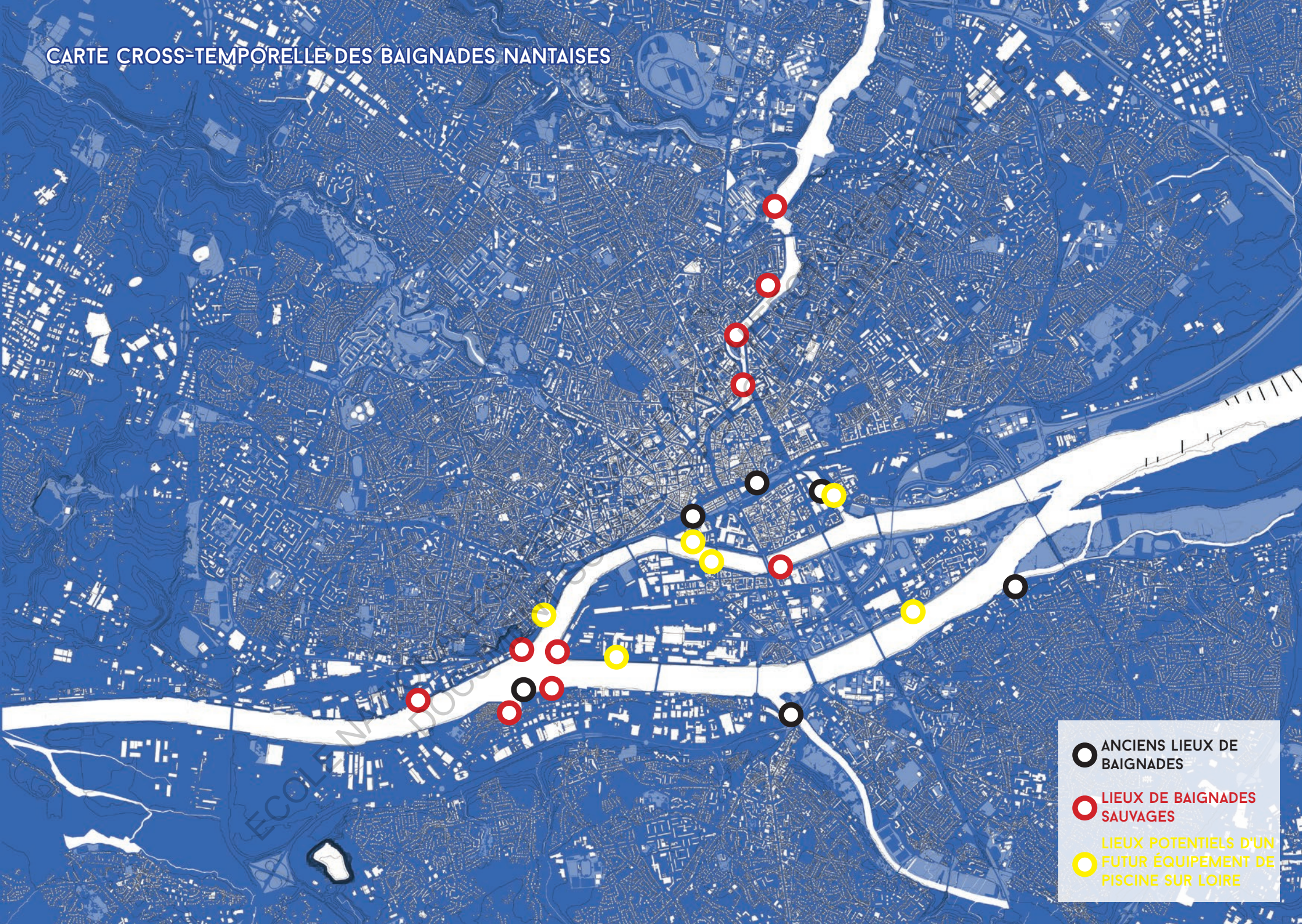
- 1) Les quelques lieux où on peut le faire 158
- 2) Les nombreux lieux où on le fait mais c'est interdit 166
- 3) Récits de mes baignades nantaises sauvages et pirates 174

C) HYPOTHÈSES DE RÉINTRODUCTION DE LA BAIGNADE DANS LES COURS D'EAU NANTAIS 186

- 1) Une baignade tout le long de l'Erdre permise par des efforts de tous et pour le long terme 186
- 2) Des utopies de baignade dans la Loire 192
- 3) Une baignade pour tous dans la Loire, un pari pas si fou ! 202

CONCLUSION 214


CARTE CROSS-TEMPORELLE DES BAINADES NANTAISES



- ANCIENS LIEUX DE BAINADES
- LIEUX DE BAINADES SAUVAGES
- LIEUX POTENTIELS D'UN FUTUR ÉQUIPEMENT DE PISCINE SUR LOIRE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





Quand la ville est fluviale
le droit à la ville doit inclure
le droit essentiel et imprescriptible
au fleuve. Un droit à en longer à pied ou
à vélo les eaux, à y naviguer à la voile ou à
l'aviron, à s'y baigner. Si dans les villes thermales
les cures sont payantes, il ne devrait pas en être de même
dans les villes fluviales. Tous habitants devraient pouvoir
y être un curiste usant gratuitement des eaux du fleuve. Faire
que dans une ville qui a la chance d'être fluviale, tous les
habitants puissent y être à peu de frais curistes du
fleuve qui la traverse ou qu'elle côtoie, n'est-ce
pas là un très louable et très soutenable
programme d'urbanisme ?

Jean-Claude Pinson